



Ville de Saint-Constant

147, RUE SAINT-PIERRE, ST-CONSTANT, QUE., J0L 1X0 — 632-8084



B I E N V E N U E

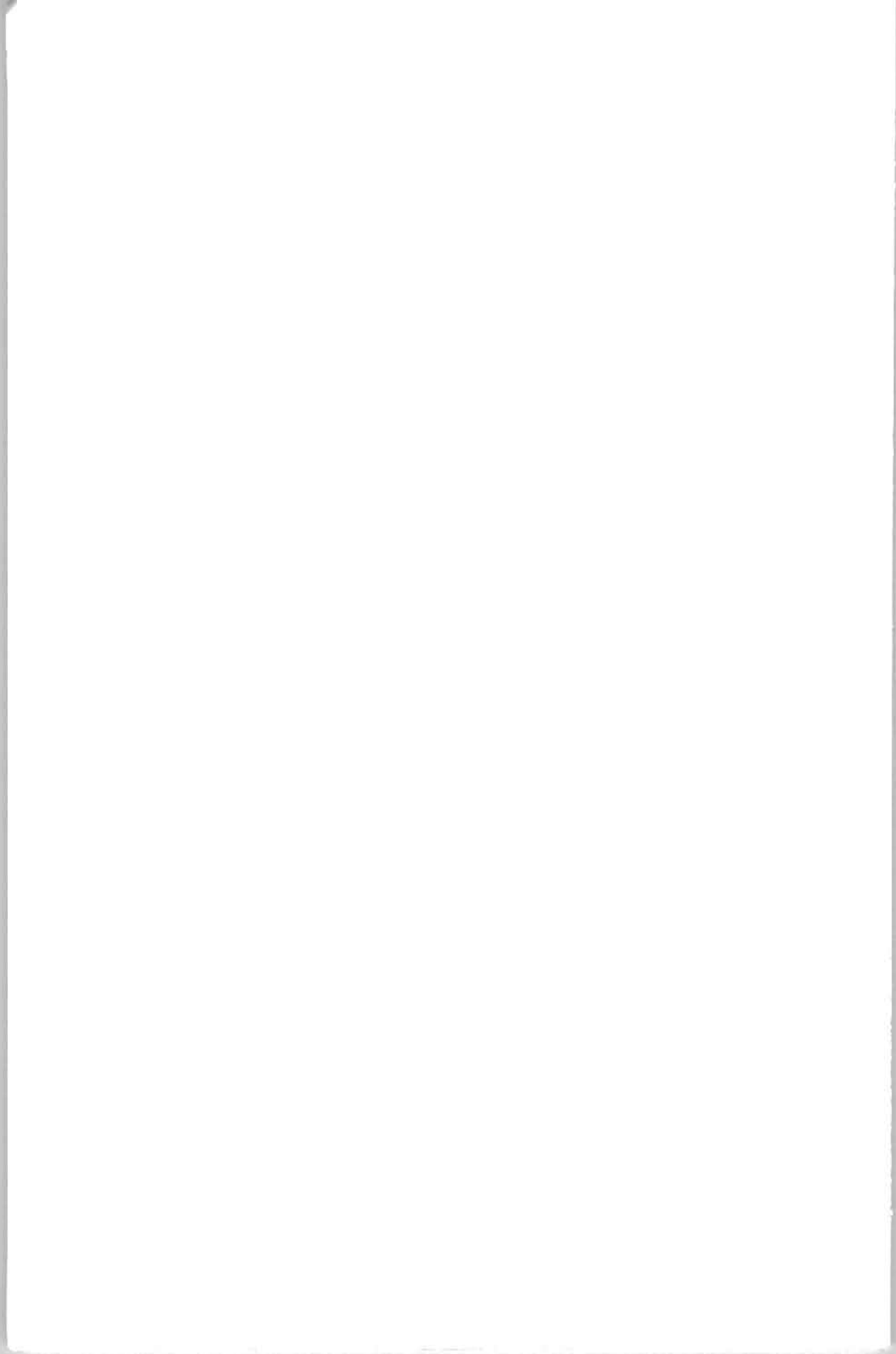
Message de Monsieur le Maire.

Célébrer un 250^e anniversaire, c'est une chance et une grâce peu communes. C'est l'occasion rêvée "d'une grande fête de famille", qui se veut un hommage au passé, un attachement au présent et une promesse à l'avenir.

En cet anniversaire, où nous voulons rappeler les souvenirs des pionniers, nous offrons à toute la population de St-Constant, nos vœux les plus sincères: que l'exemple du passé soit la leçon profitable qui nous guide dans l'élaboration de nos projets, pour assurer un avenir heureux et serein.

A tous les visiteurs qui se joindront à nous en ces Fêtes, nous souhaitons qu'un heureux séjour à St-Constant les incite à nous revenir en amis que nous serons heureux d'accueillir.

CLAUDE HEBERT, Maire,
Président des Fêtes.



Conseil municipal



Claude Hébert, maire



Gabriel Brisson, secrétaire-trésorier



*Robert Dumouchel,
conseiller*



*Wilfrid Lamarche,
conseiller*



*Jacques Colpron,
conseiller*



Yves Longtin, conseiller



Jean Thibault, conseiller



Alain Boulé, conseiller

Lettres patentes

Concernant la constitution en ville de la paroisse
de Saint-Constant, comté de Laprairie

Enregistrées le 19 avril 1973
Libro 1536 — Folio 91

Le sous-registraire du Québec,
Jean Allard

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES

Canada,
Province de
Québec.
[L.S.]

HUGUES LAPOINTE

ELIZABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront,

SALUT

Lettres patentes

ATTENDU QUE, sous l'autorité de la Loi des cités et villes (Statuts refondus du Québec, 1964, chapitre 193 et amendements), le conseil municipal de la paroisse de Saint-Constant, comté de Laprairie, régi par le Code municipal de la province de Québec, Nous a présenté, conformément à une résolution adoptée le 6 mars 1972, une requête demandant que le territoire de ladite municipalité de la paroisse de Saint-Constant, tel que décrit dans la description officielle du ministère des terres et forêts datée du 15 mars 1973, soit constitué en une municipalité de ville comprenant un seul quartier représenté par un maire et six conseillers;

ATTENDU QU'en vertu des dispositions de l'article 21 de la Loi des cités et villes, le lieutenant-gouverneur en conseil peut, par lettres patentes, constituer en municipalité de ville toute municipalité du Québec régie par le Code municipal, si sa population est d'au moins deux mille habitants, après l'accomplissement des formalités prescrites dans ladite loi;

ATTENDU QUE la population de la municipalité de la paroisse de Saint-Constant est de 6 000 habitants;

ATTENDU QUE les formalités prescrites par la loi ont été observées;

ATTENDU QU'il y a lieu de faire droit à cette requête du conseil municipal de la paroisse de Saint-Constant.

À CES CAUSES, du consentement et de l'avis de Notre Conseil exécutif exprimés dans un décret portant le numéro 1274-73, du 4 avril 1973, et conformément aux dispositions du paragraphe 3 de l'article 15 de la Loi des cités et villes, Nous avons décrété et ordonné et, par les présentes, décrétons et ordonnons, sur la proposition du ministre des affaires municipales:

QUE le territoire de la municipalité de la paroisse de Saint-Constant tel que décrit dans une description officielle du ministère des terres et forêts datée du 15 mars 1973, soit constitué en une municipalité de ville sous le nom de « Ville de Saint-Constant », conformément à la demande contenue dans une requête du conseil municipal de la paroisse de Saint-Constant, comté de Laprairie, datée du 5 février 1973;

QUE la ville de Saint-Constant ne comprenne qu'un seul quartier et que le conseil municipal de cette ville soit composé d'un maire et de six conseillers;

QUE la première session générale du conseil de cette municipalité ait lieu à l'Hôtel de ville de Saint-Constant.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province de Québec;

TEMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable HUGUES LAPOINTE, C.P., C.R., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, en Notre ville de Québec, de Notre province de Québec, ce quatrième jour d'avril en l'année mil neuf cent soixante-treize de l'ère chrétienne et de Notre Règne la vingt-deuxième année.

Par ordre,

Libro: 1536

Folio: 91

Le sous-procureur général adjoint,
JEAN ALARIE.

Avis de l'octroi des lettres patentes ci-dessus est donné conformément aux dispositions de l'article 15 de la Loi des cités et villes (S.R.Q. 1964, chapitre 193).

Le sous-ministre des affaires municipales,
51717-o RICHARD BEAULIEU

Canada,
Province de
Québec.
[L.S.]
HUGUES LAPOINTE

ELIZABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi

À tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront,

SALUT

*(Extrait de la Gazette officielle du Québec,
12 mai 1978, 105^e année, n° 19)*

Cher ami-lecteur,

Ce livre-souvenir se veut une occasion de revivre certains événements heureux ou malheureux qui ont illustré l'histoire de Saint-Constant, depuis 250 ans.

Le comité a œuvré avec grand intérêt et beaucoup de cœur; et espérons que vous lirez ce livre dans le même esprit. Nous n'avons pas la prétention de vous offrir une œuvre littéraire ou historique, notre but n'étant que de vous donner un bref aperçu de l'évolution de Saint-Constant dans les domaines religieux, municipal et scolaire.

À titre de coordonnateur, permettez-moi de remercier d'une façon spéciale les membres du Comité du livre :

M. Claude Hébert, maire de Saint-Constant.

MM. Jean Thibault et Jean Bourdeau, commerces et industries.

Père Joseph Laenen, o.p.rèm, religion et associations.

MM. Robert Dumouchel et Jean-Pierre Marchand, loisirs.

Sœur Carmen Daigneault, MM. Robert McKay, Jacques Perreault et Denis Lord, à l'éducation

Le Père Jules Rome, o.p.rèm, évolution municipale.

MM. Gabriel Brisson et Pierre Landry, réalisations municipales.

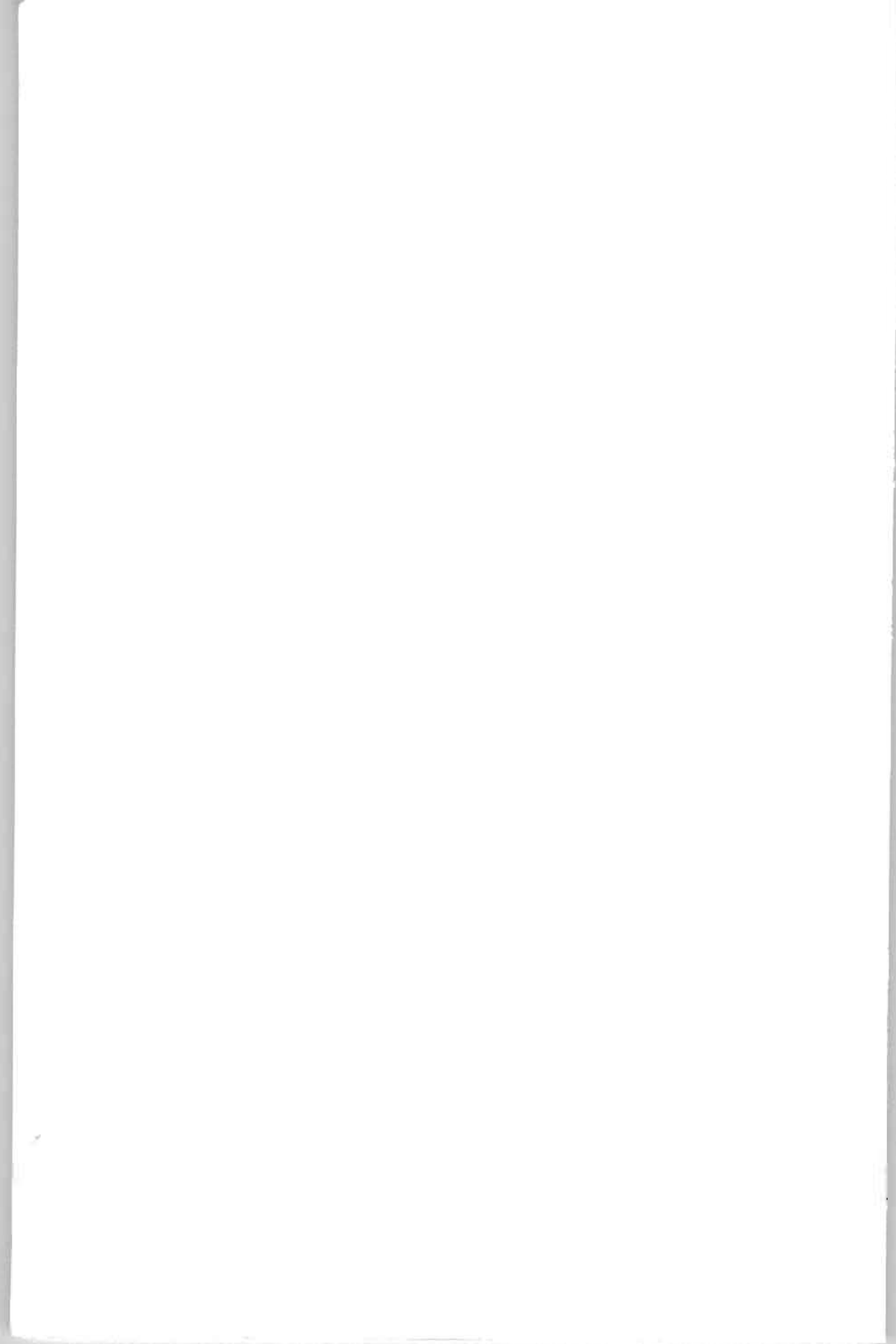
À nos parents et amis, aux personnes âgées, à tous ceux qui nous ont aidé par la remise de textes, photos et témoignages verbaux, nous dédions bien modestement ce travail en leur exprimant toute notre reconnaissance.

En cette toile qu'on achève
Et celle que nous tisserons demain
Au carrefour du passé et de l'avenir
Une pause dans le temps
Un regard sur Saint-Constant
Ce Livre-Souvenir

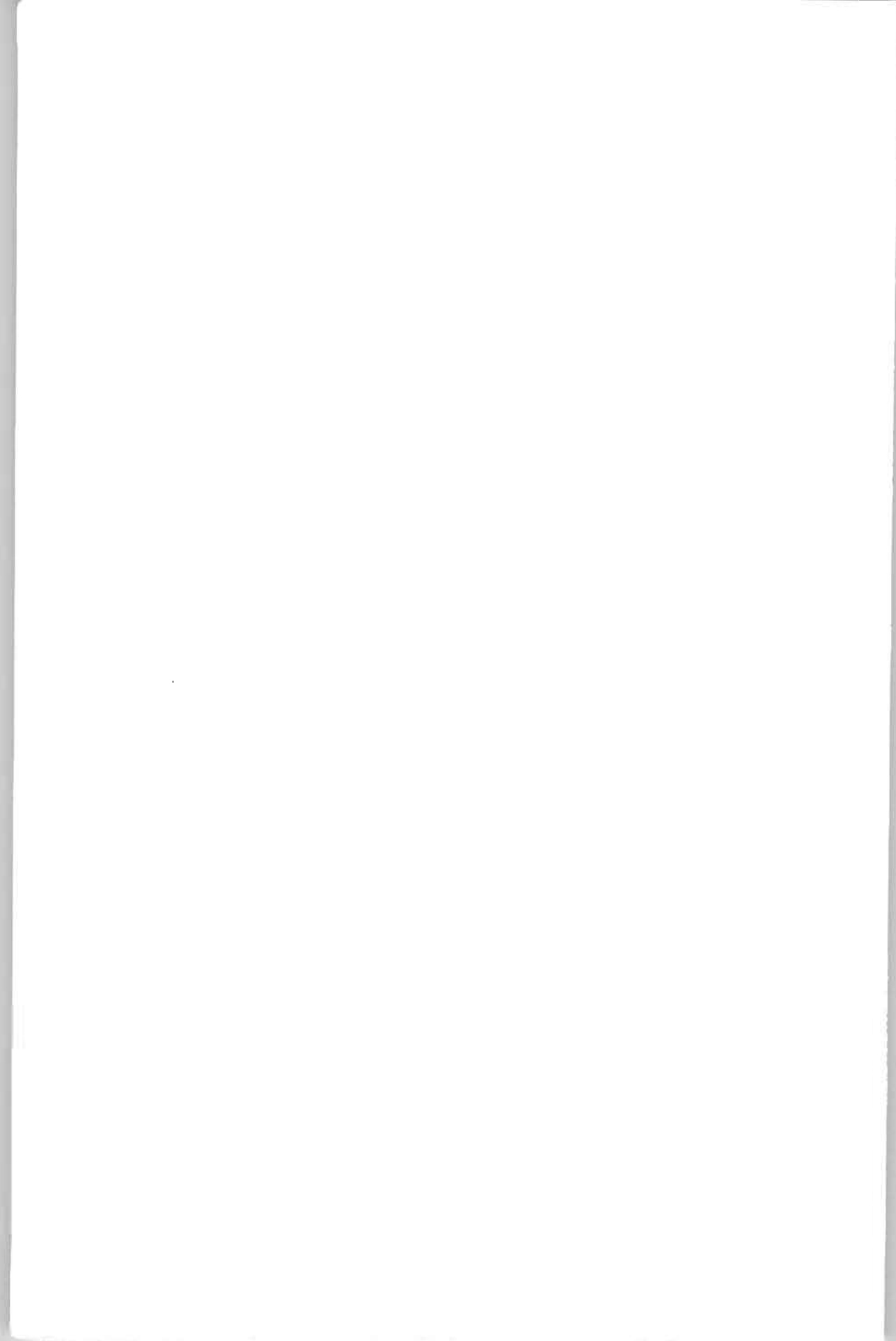
Ce dixième jour de Juin 1979.

Claude BERTRAND,

coordonnateur, «comité du livre»



Histoire municipale



LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CONSTANT

Les premières institutions municipales furent créées en 1840 : 24 districts municipaux. Le district municipal de St-Jean comprenait 22 paroisses et s'étendait de Longueuil à Lacolle. Jean-Baptiste Ste-Marie et François Barbeau furent élus le 23 août 1841 commissaires pour St-Constant. La première réunion municipale eut lieu à St-Jean du 7 au 11 septembre.

Une nouvelle législation abrogea la première législation et constitua 341 municipalités locales « pour une meilleure provision pour la confection des chemins et des ponts ». Les limites de la corporation municipale de la Paroisse de St-Constant furent fixées par proclamation du 18 juin 1845. Le deuxième lundi du mois de juillet 1845, sous la présidence du notaire Fx. Hector LeBlanc, juge de paix, furent élus : François Barbeau, maire ; J.-Bte Marie dit Ste-Marie, Louis Lériger jr Delaplante, Constant Montchamp, Étienne Poissant, Antoine Longtin, Fx. Hector Leblanc N.P., conseillers. Le notaire LeBlanc devenait le premier secrétaire-trésorier

Une loi de 1847 substitua aux municipalités locales des municipalités de comté, au nombre de 46. St-Constant faisait partie du comté de Huntingdon, avec chef-lieu à Laprairie.

La loi de 1847 fut abrogée en 1855 par l'Acte des Municipalités et des Chemins du Bas-Canada, qui donna le régime municipal que nous connaissons actuellement. Pendant cent ans, nos édiles municipaux s'occuperont de chemins, de fossés, de clôtures, de ponts et de ponceaux, ainsi que de taxes et d'évaluation.

RAPPORT FINANCIER DE LA MUNICIPALITÉ EN 1899

LISTE DES MAIRES DE SAINT-CONSTANT

Monsieur François Barbeau	1845-1847
Monsieur J.B. Viau	1855-1866
Monsieur Maurice Normandin	1866-1872
Monsieur Edouard Lanctôt	1872-1875
Monsieur J.B. Viau	1875-1877
Monsieur Isaïe Goyette	1877-1881
Monsieur Lasselin Bellefleur	1881-1883
Monsieur Julien Longtin	1883-
Monsieur Odilon Longtin	1884-5-6
Monsieur Odilon Goyette	1887-
Monsieur Eugène Gougeon	1888-

Monsieur Bernard Hébert	1889-1892
Monsieur Léandre Guérin	1892-1893
Monsieur Siméon Létourneau	1893-1896
Monsieur Arthur Matte	1896-1899
Monsieur Roch Lanctôt	1899-1901
Monsieur Solime Cardinal	1901-1908
Monsieur Roch Norbert Forté	1905-1909
Monsieur Arcade Barbeau	1909-1910
Monsieur Lorenzo Létourneau	1911-1921
Monsieur Max Brosseau	1921-1923
Monsieur Antoine Baillargeon	1923-1927
Monsieur Roch Boulé	1927-1933
Monsieur Pierre Dupuis	1933-1943
Monsieur Réal Bellefleur	1943-1945
Monsieur Léon Poissant	1945-1955
Monsieur Laurier Baillargeon	1955-1967
Monsieur Serge Lefebvre	1967-1969
Monsieur Claude Hébert	1969-

Municipalité de Saint-Constant

Saint-Constant débuta comme paroisse religieuse. Elle devint municipalité de comté en 1842 dont le premier maire fut M. François Barbeau.

Le 12 mai 1973, par publication d'une proclamation du lieutenant-gouverneur en conseil de la province de Québec, dans la gazette officielle, la municipalité de Saint-Constant devenait ville. La population était alors d'environ 6 000 habitants et la construction domiciliaire prenait un essor toujours grandissant dans la municipalité dont voici quelques données à cet effet:

	Population	Nombre de permis émis
1965	4 650	27
1970	5 500	48
1974	6 550	162
1975	7 200	176
1976	7 800	228
1977	8 300	205
1978	9 000	185

Jusqu'à 1969, il y avait peu de permis émis pour l'érection de nouvelles résidences car les constructeurs de l'époque construisaient sur demande, mais en 1969 un débloccage se fit lorsque le Conseil donna accès aux terrains déjà subdivisés en achetant les rues

cadastrées et en y décrétant l'ouverture. Le premier secteur domiciliaire à être construit de cette façon fut le Domaine des Copains situé sur les terres 247, 249, 250, 252 et 253 bornées par la rue Ste-Catherine, la rivière St-Régis, et la rue St-Pierre avec ses quelques centres d'achats. Par la suite d'autres constructeurs vinrent s'installer dans la municipalité.

En plus d'obtenir une charte de Ville et de construire un Hôtel de Ville pour marquer l'essor de Saint-Constant, le Conseil de Ville fit faire les armoiries de ville dont voici la description:



- Couronne:** Symbole de dignité qui se pose au-dessus de l'écu des Villes.
- Pont:** En l'honneur de Monseigneur Pontbriand qui ordonna la construction d'une chapelle, d'un presbytère, etc. en 1744.
- Le X:** Croisée des chemins entre les grandes villes américaines et Montréal, Québec.
- Feuille d'érable:** Ville canadienne, emblème national.
- Fleur de Lys:** Ville du Québec.
- Gerbe de blé:** L'agriculture, première industrie.
- Abeille:** L'activité et première industrie de la cire à Saint-Constant.
- Feuille de lière:** Affection constante, attachement, enracinement.
- Devise:** Constantia Labore.
Persévérant au travail.

RÉALISATIONS MUNICIPALES I - INFRASTRUCTURE

A) Routes

Au début du vingtième siècle l'automobile fit son apparition sur le marché nord-américain. Comme les routes de cette époque étaient en terre et presque impraticables pour ce nouveau type de véhicule, il fallait les améliorer. C'est alors que débuta la macadamisation des chemins de la municipalité de Saint-Constant. La plupart des routes existantes dans ce temps-là, telles le rang St-Pierre Sud, le chemin de la Petite Côte, le chemin de la Communauté, le chemin de la Tortue côté nord, le rang et la Montée St-Christophe, le rang et la Montée St-Régis, furent macadamisées. Entre autres, une partie du rang St-Pierre Nord fut macadamisée au début de l'an mil neuf cent quatorze et description de ces travaux de macadamisation apparaît au livre des procès-verbaux de l'époque, dont voici l'extrait intégral :

Ce chemin sera macadamisé et entretenu à l'avenir, comme chemin macadamisé, conformément aux spécifications suivantes :

Le chemin sera nivelé au moyen de la machine à chemins et de la charrue à chemins, les dépressions seront comblées et les petites buttes abattues.

La surface du chemin ne devra pas être onduleuse dans le sens de la longueur mais présenter des pentes douces et régulières de pas moins de trois pouces par cent pieds. Les courbes devront être régulières et de belle apparence.

On creusera ensuite l'encaissement à la machine à chemins, et dans le centre du chemin, la terre ainsi que la pierre provenant de cette tranchée serviront à relever de chaque côté, les accotements.

Cet encaissement aura une largeur de douze pieds, correspondant au macadam de douze pieds.

La profondeur sera suffisante pour que lorsque le macadam y sera posé et tassé, sa surface vienne au niveau de celle des accotements en terre, également tassés.

Le fond de l'encaissement sera roulé au rouleau à vapeur de douze tonnes, jusqu'à durcissement complet. S'il se produit des dépressions pendant le roulage, elles devront être remplies avec de la bonne terre et roulées de nouveau. Le fond de l'encaissement sera prêt à recevoir les fondations, lorsqu'il ne s'y formera plus de dépressions sous le rouleau et qu'il sera uniformément durci et bien uni en tous points, tout en ayant conservé le bombement voulu.

On étendra au fond de l'encaissement et sur toute sa largeur, une couche uniforme de petites pierres d'une

épaisseur moyenne de six pouces dans les endroits où le fond sera moins solide, on pourra porter cette épaisseur à huit ou dix pouces, et dans les endroits où il sera solide, on pourra la réduire à quatre pouces. Aux endroits où il existe déjà de l'empierrement, on pourra supprimer complètement les fondations si cet empierrement présente au rouleau, suffisamment de résistance. Dans ce cas, il suffira de le bien nettoyer à la machine à chemins, de vider et nettoyer les ornières, de les remplir de pierres cassées et de recouvrir ce vieux macadam d'une couche de pierres cassées suffisante pour lui donner le bombement voulu.

On passera ensuite le rouleau de douze tonnes sur cette couche que l'on durcira autant que possible.

La première couche de macadam se composera des plus grosses pierres numéro trois sortant des concasseurs. Cette couche devra avoir une épaisseur uniforme de quatre pouces. S'il n'y a pas assez de pierre numéro trois pour former cette épaisseur, on complètera cette couche avec de la pierre numéro deux, de deux pouces et demi de grosseur.

La pierre ne devra pas être versée en tas sur le chemin mais on devra basculer les tombereaux petit à petit de manière à étendre la pierre en une couche uniforme de quatre pouces.

Cette première couche sera roulée au rouleau de douze tonnes jusqu'à durcissement. S'il se produit des dépressions, les remplir de pierres de la même grosseur et rouler de nouveau. Faire attention de conserver au chemin son bombement transversal de trois quarts de pouce par pied de largeur.

La deuxième couche de macadam se composera de pierres numéro deux, de deux pouces et demi de grosseur, elle sera étendue avec les mêmes précautions que la première, son épaisseur sera de quatre pouces avant le tassement au rouleau de douze tonnes. On roulera cette couche jusqu'au moment où les pierres ne bougeront plus en avant des roues. S'il se produit des dépressions, on les remplira de pierres cassées de même grosseur et on roulera de nouveau. On étendra ensuite à la pelle et sur toute la surface du chemin des poussières du concasseur que l'on fera pénétrer dans les vides au moyen d'une brosse de fil de fer et du rouleau. On ajoutera autant de poussières qu'on pourra en faire entrer à sec dans le macadam, au moyen du rouleau et de la brosse, c'est-à-dire sans arrosage. On commencera l'arrosage quand ces poussières, ou le sable n'entreront plus à sec dans le macadam et le rouleau devra suivre immédiatement l'arrosoir. Pendant ce travail, on se servira encore de la brosse pour aider le liant à pénétrer dans le macadam et on ajoutera autant

de poussières du concasseur pour former en avant des roues du rouleau une petite vague de boue. On continuera le remplissage, le roulage, l'arrosage, et le brossage jusqu'à ce que la surface devienne dure, unie et imperméable à l'eau.

Lorsque ce travail sera terminé, le chemin devra avoir conservé son bombement transversal de trois quarts de pouce par pied de largeur. La surface du macadam devra être ferme, dure et bien liée. La surface des accotements en terre devra être la continuation de celle du macadam. Ces accotements devront être assez résistants pour pouvoir porter des voitures sans qu'il s'y forme d'ornières. Tous ces travaux seront sujet à l'approbation de l'ingénieur du gouvernement.

Il est à noter que les équipements utilisés aux fins précitées étaient empruntés du ministère de la Voirie provinciale et que l'entretien de ces routes était la responsabilité de chaque citoyen sur la distance à laquelle la route passait en front de leur propriété.

Ces travaux étaient faits sous la surveillance d'un inspecteur nommé par résolution du conseil à chaque occasion et son traitement était de .30¢ de l'heure avec un maximum de \$3.00 par jour.

En 1918, autres innovations; à la séance régulière du Conseil de ville, le 2 avril 1918, le Conseil adopte le règlement n° 108 ordonnant le pavage en *macadam bitumineux* du chemin de la Côte St-Ignace, conformément aux devis préparés et signés par les ingénieurs du ministère de la Voirie provinciale.

En octobre 1919, le conseil ordonna pour la première fois l'installation de lumières de rues sur la rue principale du village, au coût de \$6 500.

Vers les années 1920, la réfection de la plupart des routes existantes à l'époque est à toutes fins pratiques terminée.

B) Ponts

Tout comme les routes, les ponts aussi nécessitaient une amélioration afin de permettre au nouveau mode de transport révolutionnaire d'y circuler sécuritairement. Ponts de bois qu'ils étaient, la plupart furent reconstruits en acier et béton, tels le pont Centre en 1913, le pont Miron en 1919, le pont Pinsonneault en 1920, au coût approximatif de \$5 000 comparativement au pont François Barbeau construit en 1975 au coût de \$138 000.

C) Égout et aqueduc

Dès 1914 le besoin d'un système d'aqueduc se faisait sentir. Or, le premier juin 1914, le Conseil de ville de Saint-Constant adopte le règlement n° 93 pour l'établissement d'un système d'aqueduc dont

franchise exclusive est accordée à monsieur Archibald de Léry MacDonald, dont voici un extrait :

Une franchise exclusive avec exemption de taxes est accordée à monsieur Archibald de Léry MacDonald, ses loirs ou ayant cause, de construire, maintenir et operer un système d'aqueduc sur le chemins, ponts et ponceaux dans les limites de cette municipalité pour puis domestiques, commerciaux et industriels, et pour la protection des bâtisses contre le feu, et ce pour une période de vingt-cinq ans de mise en force du présent règlement aux conditions suivantes :

1. La prise de l'eau par les contribuables sera volontaire.
2. Ledit système sera construit conformément aux spécifications d'un ingénieur compétent et le tuyau principal traversant ladite municipalité aura au moins six pouces de diamètre sur la grande rue.
3. L'eau devra être fournie d'une façon continue pendant la durée de ladite franchise, excepté en cas de force majeure ou d'accidents. Elle devra être d'une qualité potable et approuvée par le Bureau d'Hygiène Provincial.
4. Ledit aqueduc devra être tenu en bon état de réparation.
5. Le prix de l'eau sera conforme au tarif contenu dans la Cédule annexée à ce règlement pour les abonnés se servant de robinets fermant automatiquement: ce tarif cependant pourra être modifié du consentement des parties au présent contrat; le Conseil pour cette fin pourra procéder par résolution. Si la consommation d'eau venait en aucun temps à excéder une moyenne de deux cent gallons par jour par prise d'eau dans les villes ou villages, au cinq cents gallons par terre dans les paroisses, ledit MacDonald, ses loirs ou ayant cause, auront le droit de vendre l'eau à la mesure, pourvu que le prix n'excède pas vingt centins par mille gallons. Le tarif actuel servira cependant de minimum.
6. L'eau ne sera fournie que pour le besoin personnel des abonnés et de leurs familles seulement et devra être utilisée d'une façon raisonnable.
En cas d'abus le service de l'eau pourra être discontinué.
7. Ledit MacDonald, ses loirs ou ayant cause auront droit de visite sur la propriété des abonnés afin de constater l'état de la plomberie qui devra être tenue en bonne condition en tout temps.
8. La prise de l'eau sera pour toute l'année, payable d'avance, tous les six mois, le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre par les résidents permanents. Les résidents temporaires devront payer toute l'année d'avance le 1^{er} juin. Les propriétaires seront tenus responsables des montants dus pour l'eau par leurs locataires.

9. Ledit MacDonald devra conduire l'eau jusqu'à la ligne extérieure du trottoir en face de chaque propriété quand le maître tuyau passera dans les rues de cette municipalité où la chose pourra raisonnablement se faire et cela pour les contribuables qui le demanderont pendant la construction de l'aqueduc.

10. Le Conseil s'engage à payer audit MacDonald, ses loirs ou ayant cause pendant la durée de cette franchise, pour protection contre le feu, un montant annuel équivalent à trois piastres pour chaque logement, maison, magasin, boutique ou autre établissement commercial ou religieux sur le parcours de l'aqueduc dans la partie centrale de cette municipalité à partir du lot numéro P. 257 Isaïe Goyette, jusqu'au lot numéro 284 Succession Arthur Langevin exclusivement.

En considération de ce montant qui sera payé en deux versements, le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre de chaque année, le Conseil aura le droit d'annexer autant de bornes fontaines qu'il jugera convenable au maître tuyau dudit aqueduc.

Pour cette fin le Conseil devra lors de la construction de l'aqueduc placer aux endroits convenables des T en fonte auxquels seront annexés des bornes fontaines à mesure que le besoin s'en fera sentir. Une pression suffisante pour lancer deux jets d'eau d'un boyau avec orifice de $\frac{3}{4}$ de pouce à une hauteur d'au moins quarante pieds au-dessus du niveau de la grande rue en face de l'église devra être maintenue en tout temps, sous peine d'une réduction de 50% dans le montant à être payé jusqu'au rétablissement de ladite pression.

11. Ledit aqueduc devra être en opération au plus tard le 1^{er} décembre 1915 à peine de nullité de ce contrat.

12. Ledit MacDonald ne sera tenu de placer les maîtres dans les rues ou chemins éloignés du centre de cette municipalité que lorsqu'il y aura assez d'abonnés sur le parcours desdites rues ou chemins pour donner un revenu net d'au moins 10% sur le coût de cesdites extensions.

13. Le Conseil s'engage à faire toute expropriation de sources ou de droits de passage nécessaire pour ledit aqueduc, à la demande, à la charge et aux frais dudit MacDonald, on lui transférera le pouvoir que possède le Conseil pour cet effet, à raison de ce que le Conseil n'aura aucun déboursé à faire à ces fins.

14. À l'expiration de la présente franchise le Conseil aura le droit d'assumer ledit aqueduc en payant la valeur comme affaire en opération.

Le prix en sera fixé par experts nommés en la manière ordinaire.

15. Une copie de ce règlement certifiée par le Secrétaire-trésorier, de cette municipalité et acceptée par ledit MacDonald, ses loirs et ayant cause, servira de contrat liant les parties sans qu'il soit nécessaire de passer un acte notarié ou autres écrits.

Le tarif des prix à être chargés annuellement pour fournir l'eau sera comme suit :

1. Résidences privées, magasins ou boutiques \$10.00
2. Magasins ou boutiques attachés aux résidences \$ 5.00
3. Bouchers et boulangers \$20.00
4. Buanderies 15 centins du mille gallons impérial
5. Écuries de louage — pour douze étaux ou moins \$25.00
Pour chaque étal additionnel \$ 1.00
6. Pour chaque terre où il est gardé vingt bêtes à cornes ou chevaux, ou moins \$25.00
7. Pour chaque animal additionnel \$ 0.50

EXTRA

- | | |
|--|---------|
| Bains chacun | \$ 2.00 |
| Cabinet d'aisance, chaque | \$ 2.00 |
| Vache ou cheval, chaque | \$ 1.00 |
| Boyaux à mains, orifice $\frac{1}{4}$ de pouce | \$ 4.00 |

Des bornes fontaines pourront être installées par les particuliers aux conditions suivantes, dans les villes ou villages, sous contrat suivant article n^o 10 de ce règlement, ou dans les municipalités de Paroisse :

- | | |
|---|---------|
| Avec tuyau de 2 pouces, par année | \$ 5.00 |
| Avec tuyau de 3 pouces, par année | \$ 8.00 |
| Avec tuyau de 4 pouces, par année | \$15.00 |

Des arrangements spéciaux seront faits pour tous établissements publics, commerciaux, industriels, d'éducation ou tout autres, non prévus dans ce tarif.

Cependant ce projet ne devait jamais se concrétiser car les résidents du temps possédaient de bons puits artésiens et ne désiraient pas payer pour avoir de l'eau. Ce n'est qu'en 1961 que la municipalité procède à la construction d'un réseau d'aqueduc et d'égout sanitaire en adoptant le règlement n^o 223 décrétant des travaux pour un montant n'excédant pas \$1 052 000.

Ces travaux se divisent comme suit :

Réseau d'aqueduc principal	\$100 000
Réseau d'aqueduc local.....	\$401 000
Égout collecteur principal.....	\$123 000
Égout local.....	\$428 000

Comme ces chiffres n'étaient que des estimés, le coût réel après la construction s'avéra être dans les \$650,000.

Saint-Constant, n'ayant pas d'usine de filtration ni d'usine d'épuration, conclut avec la ville de Candiac une entente pour la fourniture de l'eau et conclut avec la ville de Ste-Catherine une entente pour que les eaux usées de la municipalité y soient envoyées. L'échéancier annuel de la dette contractée en vertu de la construction de ces deux usines est payé au prorata de la consommation et de la population par chacune des villes qui les utilisent.

Autre innovation, le 8 février 1966 est décrété par le règlement #242, la construction d'un réservoir d'eau d'une capacité de 500 000 gal. U.S. ainsi qu'une conduite d'aqueduc respectivement, au coût de \$125 000 et \$135 000. Le tout pour aider à maintenir la pression en cas d'incendie ou de pénurie d'eau et pour desservir la compagnie Ciment Canada Lafarge ainsi que ce secteur industriel.

II - ÉDIFICES

A) Garage Incendie

Suite à l'incendie de 1925 qui détruisit une grosse partie du village, on décida de construire une station de feu équipée d'une citerne. Le tout est proposé le 1^{er} décembre 1930 par le conseiller Dulude pour un coût total de \$6 636.06 incluant l'achat de l'équipement et d'une tour annexée à la station de feu, servant à faire sécher les boyaux d'arrosage. Cette même tour, quelques années plus tard, devait s'effondrer suite à des vents violents, par contre on garda le garage pour y garer les véhicules d'incendie.

Le 17 mai 1965, le premier garage étant rendu désuet, sur proposition du conseiller Claude Hébert, secondé par le conseiller Marcel Boyer, le règlement 236 décrétant la construction d'un poste d'incendie pour un coût ne dépassant pas \$35 000 est approuvé, tel que présenté selon les plans et devis des architectes Lemay & Leclerc. Ce même garage situé au 147 de la rue St-Pierre est inauguré en 1966 et béni par le curé Leblanc en présence du maire Laurier Baillargeon et du chef de pompiers Maurice Riel.

À cet époque la brigade possédait un camion avec échelles et pompes, un camion-citerne ainsi qu'une unité de secours métro-van.

Depuis une nouvelle acquisition s'est additionnée à la flotte déjà existante, soit un camion-citerne avec pompes et échelles.



1^{re} station de feu, construite en 1931.

B) Poste de police

Lors de la construction du garage incendie en 1966 le premier bureau de police dont la municipalité de Saint-Constant s'est doté, y fut aménagé, pour abriter le chef ainsi qu'un constable. Par la suite, dû à la création du corps de police intermunicipal, le tout s'est localisé à la ville de Delson pour une période d'environ sept ans.

En 1978, suite au retrait de la ville de Saint-Constant de ce corps de police intermunicipal, le règlement 417 décrétant l'aménagement du garage municipal en poste de police à l'arrière du garage incendie est adopté. Le 1^{er} juillet 1978, ce corps est officiellement en fonction sous la direction de monsieur Jacques Marchand assisté de trois sergents et de quatre constables. En 1979, ce département comprend en plus du directeur et de sa secrétaire, un sergent affecté aux enquêtes, deux sergents de route et sept constables.



Brigade des incendies, 2^e poste d'incendie construit en 1966.

C) Aréna

Après plusieurs démarches auprès d'autres municipalités, le Conseil décrète par règlement et conjointement avec les villes de Candiac et Ste-Catherine la construction d'un « aréna » inter-municipal lequel sera érigé dans les limites territoriales de Saint-Constant. Ses activités débutent officiellement le 26 décembre 1976 et depuis il opère à pleine capacité onze mois par année.

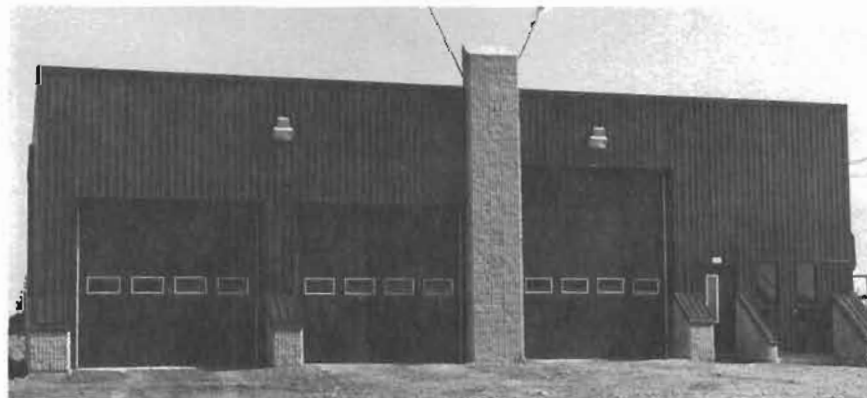


Aréna

Il est à noter que la municipalité ne se prévaut pas de son droit d'aller sur le marché des obligations à long terme, mais finance le tout par un emprunt à court terme sur une période de cinq ans. Ce qui a pour effet de ne pas augmenter le taux d'endettement de la municipalité.

D) Garage municipal

Le 11 septembre 1969, à une assemblée régulière, le Conseil de ville approuve la plus basse soumission pour la construction du garage municipal au montant de \$9 173.66. Le tout fut situé à l'arrière du garage des incendies.



Garage municipal, 25 Montée Lasaline.

Cependant sa vocation de garage devait, quelques années plus tard, être modifiée de façon à y aménager les locaux du corps de policiers, soit au mois de juin 1978. Le nouveau garage municipal est, la même année, relocalisé au 25 de la Montée La Saline, suite à sa construction décrétée par le règlement n° 424 conformément aux plans et devis déposés par les architectes Guillaume Gagnon et Jacques Nadeau.

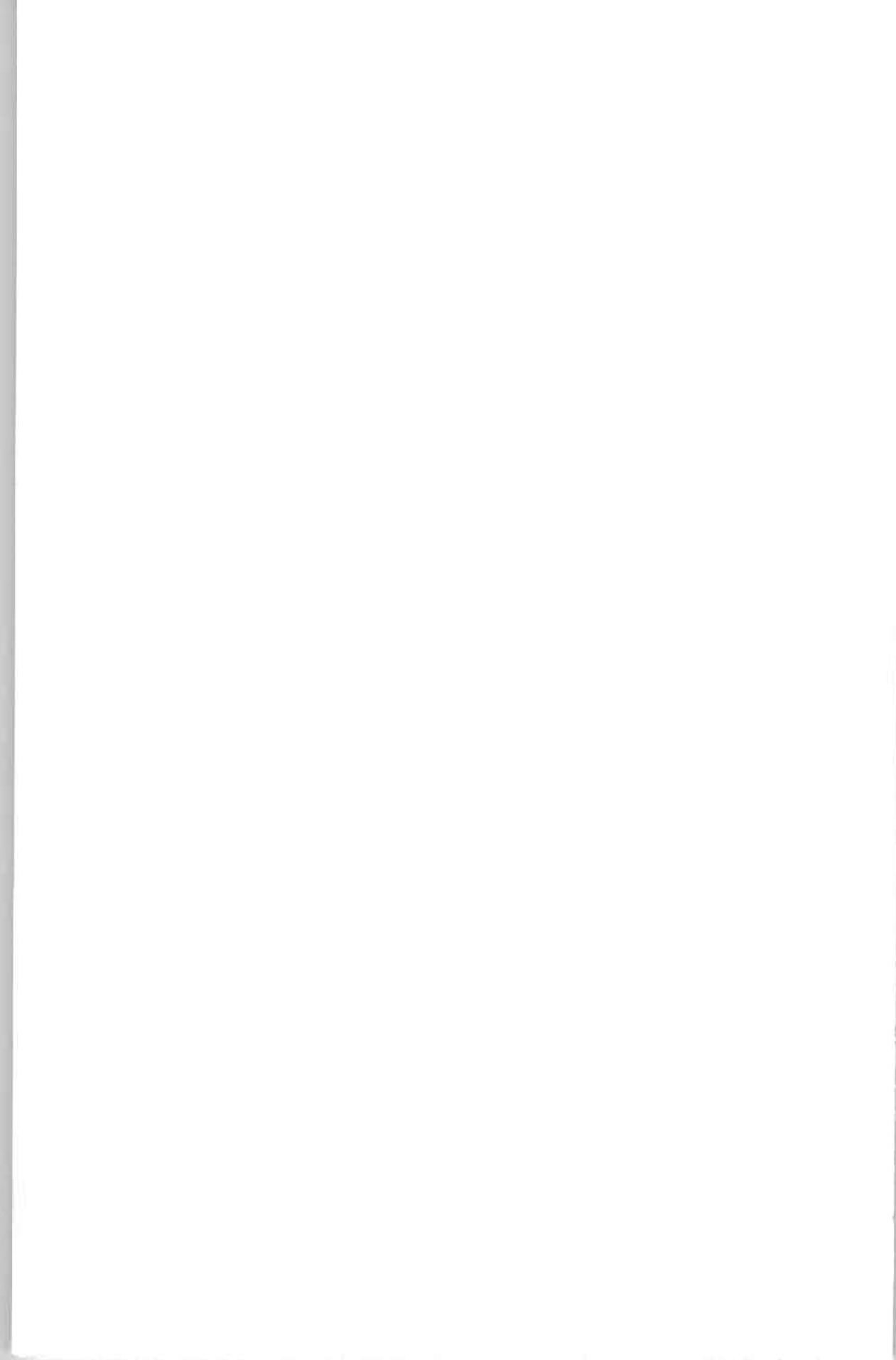
E) Hôtel de ville

Jusqu'en 1972, la municipalité louait des locaux pour y loger les bureaux d'administration de la municipalité et le conseil tenait ses assemblées publiques dans des locaux loués de la commission scolaire. Vers le début des années 1970, la population de la municipalité croissait d'une façon passablement rapide dû à la construction domiciliaire. En janvier 1972, le conseil de Saint-Constant décréta par règlement l'érection d'un Hôtel de ville au coût de \$154 000. Cet édifice devait venir s'ajouter au garage des incendies et au garage municipal déjà en place au 147 de la rue St-Pierre. Ce n'est que le 7 août 1972 que le Conseil de la municipalité devait siéger pour la première fois dans la salle du conseil de cet Hôtel de ville, lors de sa séance régulière.

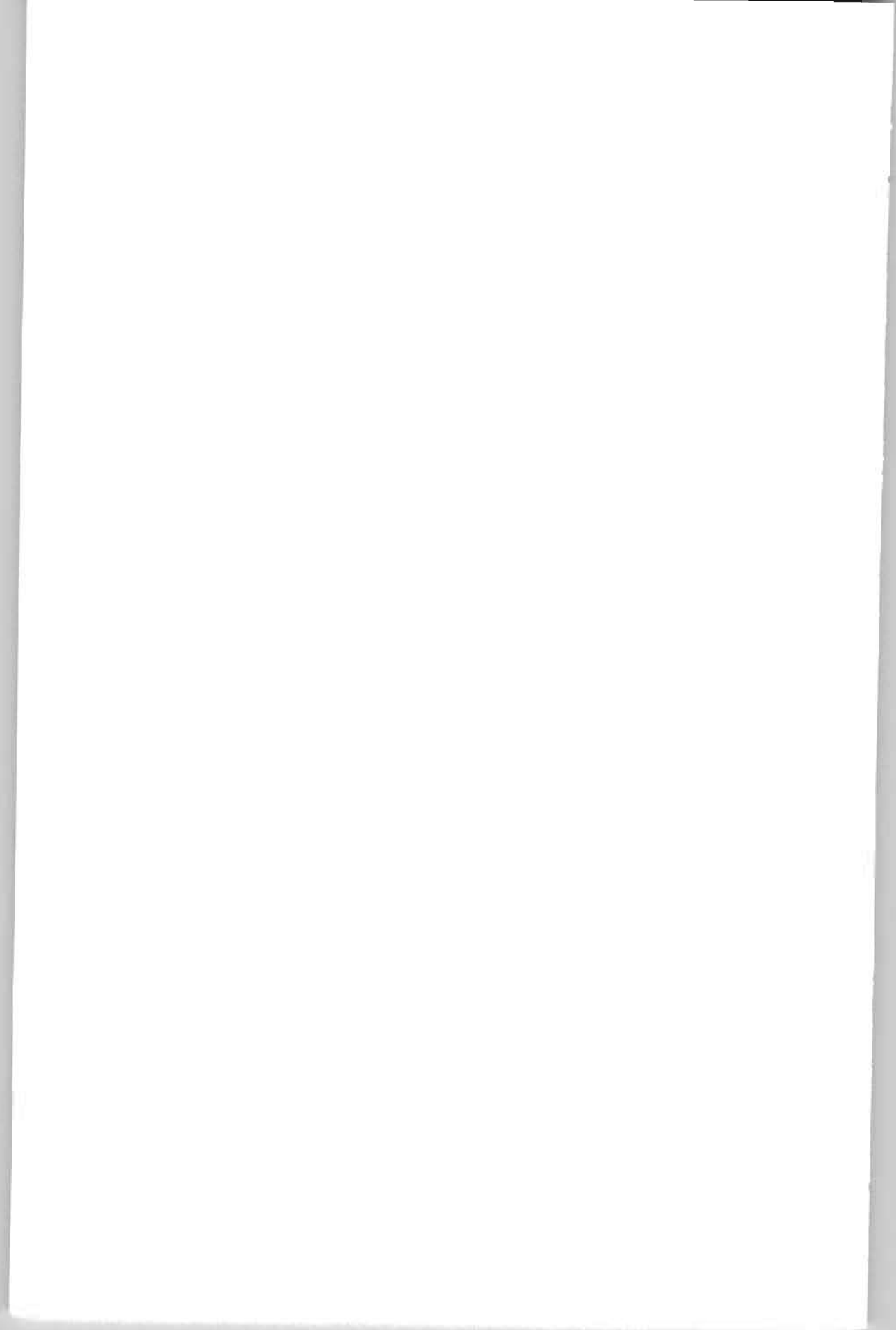


Hôtel de Ville.

Lors de la construction, un poste de police avec cellules avait été prévu mais comme le corps intermunicipal de police qui desservait Saint-Constant se situait à Delson, une partie des bureaux réservés à cette fin fut louée à la Commission Industrielle La Magdeleine, qui a encore pignon sur rue au même endroit. Cette commission formée conjointement de huit municipalités en 1974 dont Saint-Constant, Brossard, Candiac, Delson, Laprairie, Ste-Catherine, St-Mathieu et St-Philippe a eu comme président-fondateur monsieur Claude Hébert, maire de Saint-Constant.



D'où vient St-Constant



ORIGINE DE « SAINT-CONSTANT »

Dans l'église de Saint-Constant, nous voyons le saint patron représenté sous les traits d'un officier romain. Par contre, il n'est jamais fait mention d'une fête patronale. Bien sûr, il est possible de trouver dans le martyrologe romain mention d'un certain soldat, mort pour la foi, dont le nom était « Constantius ».

En 1936, l'abbé Élisée Choquette émit l'opinion que le nom de Constant fut choisi pour honorer le véritable fondateur de la paroisse Saint-Constant: le curé Jacques Le Marchand de Ligneris, issu d'une illustre famille de militaires de carrière. Son père, un de ses frères et un neveu portaient le nom de Constant.

En feuilletant le livre de L.O. David sur la noblesse canadienne-française, nous découvrons que les de Ligneris étaient alliés aux familles les plus nobles de la colonie. Les barons de Longueuil, les Migeon de Branssat, les de Beaujeu, les de La Chesnay, les de Gaspé. Est-il donc étonnant qu'on ait voulu représenter un de ses fiers chevaliers de Saint-Louis, défenseur de la patrie, plutôt qu'un quelconque patron obscur ?

CONSTANT LE MARCHAND DE LIGNERY (OU LIGNERIS)

Né vers 1663 à Charentilly, près de Tours, Constant était le fils de Joseph Le Marchand de Lignery, écuyer, et de Marguerite Du Sillar. Écuyer, lieutenant et garde-marine en France, il vint au Canada en 1687 comme lieutenant réformé. Capitaine en 1705, il fut fait chevalier de Saint-Louis en 1721, commandant à Michillimakinac l'année suivante, il fut promu en 1728 major de Trois-Rivières, où il est décédé le 19 février 1731.

Ses supérieurs avaient une bonne opinion de lui et l'ont souvent qualifié de « bon officier ». Il joua un certain rôle dans la guerre aux Iroquois. En 1715, Lignery prit le commandement d'une importante expédition contre les Renards. En 1728, nouvelle expédition contre les Renards, sous le commandement de Lignery. Le père Emmanuel Crespel, récollet, curé de Sorel, fit partie de cette expédition à titre d'aumônier et publia une relation de cette campagne.

Le 10 novembre 1691, il épousa, à Montréal, Anne Robutel de la Noue (décédée à Trois-Rivières le 26 février 1734), fille du Seigneur de l'île Saint-Paul. De ce mariage naquirent sept garçons et deux filles :

1. Joseph, décédé en bas âge.
2. Louis-Joseph.

3. Charles, né à Trois-Rivières le 7 janvier 1696, fut officier dans les troupes de la Marine. Il épousa Ursule Aubert de la Chesnaye, qui ne lui donna pas d'enfant. Il décéda en 1734.
4. Pierre.
5. Constant-Christophe, décédé en bas âge.
6. Jacques, né à Montréal le 30 décembre 1701. Il décéda curé de La Prairie le 30 mars 1775.
7. Marie-Françoise.
8. Le brave François-Marie.
9. Marie-Josephte, qui épousa Jean-Baptiste Lacoste.

François-Marie Le Marchand de Lignery est né à Montréal le 24 août 1703. Il entra dans les troupes de la Marine comme cadet à l'âge de 14 ans. En 1728, il participa comme aide de camp à la campagne menée par son père contre les Renards. De 1744 à 1751, il sert en Acadie et participe à 12 campagnes différentes.

Il retourna alors dans l'Ouest, où, le 9 juillet 1755, il joua avec Liénard de Beaujeu et Jean-Daniel Dumas, un rôle majeur dans la célèbre bataille de la Monongahéla; il reçut la croix de Saint-Louis. Il fut blessé mortellement dans un combat avec les Anglais près du fort Niagara le 24 juillet 1759 et mourut prisonnier de guerre le 28 du même mois.

Le 27 janvier 1738, Lignery avait épousé à Montréal Marie-Thérèse, fille de Daniel Migeon de la Gauchetière et de Marie Le Guay; de cette union naquirent sept enfants, dont deux moururent en bas âge:

1. Daniel-François, mort en bas âge.
2. Constant-François-Daniel.
3. Pierre-Marie.
4. Marie-Anne-Marguerite.
5. Charles-Denis, mort en bas âge.
6. Louis-Victor.
7. Marie-Thérèse.

M. Duverger de Simblin, qui avait servi sous M. de Lignery, eut le courage et le cœur de défendre la mémoire de son ancien chef contre les accusations et les imputations de Bigot et de ses complices. Il rendit hommage à la bravoure et à l'honnêteté de M. de Lignery. C'est dans ce mémoire qu'il déclare que M. de Lignery «avait laissé une veuve et six enfants dans l'indigence».

Ses fils devinrent officiers dans les troupes de la Marine; sa veuve et ses deux filles se retirèrent en France avec une pension du gouvernement de 200 livres.

PREMIERS ÉTABLISSEMENTS

Le premier avril 1647, le Sieur de Lauzon donne aux révérends pères Jésuites « une concession de deux lieues de terre le long du fleuve Saint-Laurent du côté du sud, à commencer depuis l'isle Ste-Hélène jusqu'à un quart de lieue au-delà d'une prairie dite de la Magdeleine... espace qui contient environ deux lieues de long de la dite rivière St-Laurent, sur quatre lieues de profondeur dans les terres, tirant vers le sud »

La menace iroquoise empêche l'établissement de cette Seigneurie sur la rive sud. Avant, il fallait rétablir la paix dans la colonie. De 1665 à 1667, les soldats du régiment de Carignan-Salières imposèrent le respect des Français en Amérique du Nord. Jean Talon, intendant de la Nouvelle-France de 1665 à 1672, fut chargé de réaliser le plan de développement de Colbert. (Jean-Baptiste Colbert était le frère de Michel Colbert, abbé de Prémontré.) La population doubla en quinze ans. La reprise économique fut générale.

Les Jésuites peuvent enfin établir leur seigneurie de La Prairie. Dans les relations de 1671, nous lisons :

« La Résidence de S. Xavier des Praiz... est située sur une plaine qui est eslevée comme une petite montagne, à l'entrée d'une vaste prairie, appelée communement la prairie de la Magdeleine, qui est arrosée par divers contours d'une petite rivière fort agréable, et abondante en toutes sortes de poissons. Une lieue plus haut est la décharge du Sault Saint Louys... On y compte pres de soixante habitants. La terre y est très fertile de ce país, fort propre pour nourrir quantité de bestiaux et pour produire quantité de grains.

Le grand concours de peuples Sauvages qui y abordent de toutes parts, nous oblige d'y tenir du moins deux Missionnaires intelligens en toutes ces Langues... ce qui se pratique avec beaucoup de bénédiction du Ciel, depuis deux ans que cette Résidence commence à estre un peu en estat. »

Donc, en 1671, environ 60 personnes habitent Laprairie. Plusieurs Indiens y viennent en outre pour recevoir l'instruction chrétienne. Depuis deux ans, il y a une chapelle ouverte au culte.

Cette prospérité ne dura guère. Les vingt dernières années de ce siècle furent marquées par la guerre contre les Iroquois et les Anglais. Les habitants de La Prairie ont leur demeure à l'intérieur du Fort. Ils sortiront de jour seulement pour travailler sur leur terre. Le soir, les portes du Fort se ferment à double tour.

Le 29 mai 1680, les révérends pères Jésuites obtiennent une nouvelle concession « faite par sa Majesté, de la terre nommée le Sault, contenant deux lieues de país de front... sur pareille profondeur... joignant aux terres de la Prairie de la Magdeleine ». L'idée était d'y établir les Indiens, pour les éloigner de l'influence des Blancs. Plus tard, ils obtiendront une « augmentation du dit fief d'une

lieue et demie vers la Seigneurie de Châteauguay», où les Indiens s'établiront définitivement à Caughnawaga.

Entre temps, la paix reste précaire. En 1689, les Iroquois massacrèrent environ deux cents habitants de Lachine. Frontenac prend la direction de la Nouvelle-France. En 1701, à Montréal, Français et Iroquois fumèrent le calumet de la paix. La colonie s'assurait pour cinquante ans un calme relatif à l'intérieur de ses frontières.

Enfin les habitants peuvent s'établir sur leurs terres. Les Côtes de la Seigneurie de la Prairie de la Magdeleine et du Sault Saint-Louis reçoivent leurs premiers habitants. Ce sont les descendants des premiers colons de La Prairie qui viennent s'établir ici, comme leur nom de famille nous l'indique.

La future paroisse Saint-Constant s'établira le long de la Rivière à La Tortue, qui prend sa source loin dans les terres non concédées et traverse les Seigneuries de La Salle, Sault Saint-Louis et La Prairie de la Magdeleine. La première concession sur la Rivière à la Tortue est faite le 25 juillet 1700, à Pierre Lérigé, sieur de la Plante, concession de 3 sur 50 arpents sur la Rivière à la Tortue et la pointe de terre entre la Tortue et le fleuve.

La Côte Sainte-Catherine fut concédée en deux parties. En 1704, neuf terres de 3 arpents jusqu'à dix arpents en deça de la rivière du Portage. Trois terres en La Prairie. La ligne seigneuriale coupe de biais la quatrième terre, concédée à Jacques Hertaut, dit St-Pierre. La seconde tranche fut concédée de 1712 à 1721.

Le 12 mai 1712, une terre de 3 arpents sur 20 fut concédée à René Bourassa.

« Ne pourra le dit preneur... résider, tenir feu et lieu sur lad. concession la première année après led. Sauvages du Sault auront quitté leur village ou quelle auroit obtenu du R. P. missionnaire des d. Sauvages la permission de résider & se loger sur lad. Concession Mais bien sera tenu le dit preneur dy travailler & La cultiver sans y pouvoir faire autre bâtiment qu'une grange ou hangard... »

Décidé en 1712, le départ des Iroquois ne s'effectua qu'en 1719.

La rivière du Portage, sur la troisième terre du Sault, se divise en deux branches. Les Seigneurs (les Jésuites) nommèrent la branche ouest en l'honneur d'un saint de leur ordre : Saint Jean-François Régis. L'autre branche prit le nom de St-Pierre. En 1720, la décision fut prise d'ouvrir un nouveau rang à la Côte St-Pierre. En 1725, le Père de Lauzon s.j. concède une vingtaine de terres de 3 arpents sur 20 à la « Coste St-Pierre du Sault ». C'est là le début de Saint-Constant.

La première terre fut concédée le 11 juillet 1725 du côté ouest de la rivière St-Pierre à François Gagnier. Il touchait en arrière aux terres de J.B. Gervais et de Louis Lefebvre, qui avaient leur terre sur la rivière à la Tortue. Il est spécifié dans le contrat de concession qu'il peut brûler le bois et travailler la terre à la pioche.

Le 23 août 1725, des concessions sont faites sur le côté est à Pierre Longtin, René, Louis et Jean François Dupuis. Le 9 septembre à Gilbert Lérigé, le 15 septembre à Pierre Biscornet. Sur la Côte St-Régis, le 24 janvier 1726 une terre de 3 sur trente à Pierre Ganier et le 28 décembre 1727 à Michel Ste-Marie. En 20 ans, la population augmentera tellement qu'on devra établir une nouvelle paroisse.

LA SEIGNEURIE DE LA SALLE

La Seigneurie de La Salle fut concédée le 20 avril 1750 par le Marquis de la Jonquière à Jean Baptiste, écuyer, Sieur de Senneville. Cette Seigneurie consiste en deux parties: une qui est au bout de la profondeur de la Seigneurie du Sault Saint-Louis (St-Constant et Delson), l'autre au bout de la profondeur de Châteauguay (St-Rémi). La paroisse de St-Constant, confinée à la seule Seigneurie du Sault, peut maintenant s'étendre le long des rivières de St-Pierre, La Tortue et La Saline. Avant la fin du régime français, plus de la moitié des terres de la partie nord-est seront concédées.

Le 22 décembre 1760, le sieur René Cartier achète la Seigneurie. Il avait été longtemps fermier du moulin à scie des pères Jésuites à la Savane (où la route 104 traverse la rivière L'Acadie). Dans une lettre de 1768, Dame Cartier se plaint qu'elle se voit forcée, à cause de grande pauvreté, de vendre la Seigneurie à perte mais que le bon notaire François Simonnet vient à sa rescousse et acquiert la Seigneurie à sa pleine valeur, le 14 septembre 1768.

Ensuite, le notaire Simon Sanguinet achète la Seigneurie. Celui-ci continue, entre 1795 et 1802, à concéder des lots sur la Rivière à la Tortue. Le 30 décembre 1803, Bouchette vient arpenter la Seigneurie et découvre qu'une centaine de terres ont été concédées dans le canton de Sherrington (St-Édouard).

Après Simon, son frère Ambroise Sanguinet hérite de la Seigneurie La Salle. C'est le fondateur de St-Rémi.

BOUCHETTE

Joseph Bouchette écuyer, arpenteur général du Bas-Canada et lieutenant-colonel de la milice canadienne édite à Londres en 1815 une « Description Topographique de la Province du Bas-Canada ».

La carte de Saint-Constant et environs est imprimée à Charing Cross, Londres le 12 août 1815 (et reproduite ici). Nous y voyons l'église St-Constant (côte St-Pierre) juste dans le pli de la carte, l'église anglicane de Delson, le moulin de La Salle, les routes, les terres en culture, les maisons.

Dans la description du Sault Saint-Louis, il dit très peu sur St-Constant :

« Presque toute la moitié de la Seigneurie, qui est située vers LaSalle, est bien habitée et cultivée par des familles canadiennes ; mais depuis la rivière Saint-Régis vers le Saint-Laurent le reste est couvert de bois de toutes les espèces ordinaires excepté **une petite portion** que les propriétaires (les Indiens) se sont réservée pour leur propre usage »

« La Salle (Seigneurie de). La partie qui fait suite au Sault Saint-Louis est presque entièrement habitée, mais la partie qui fait suite à Châteauguay est encore sauvage. Très peu de terres y ont été concédées »

Dans son « topographical Dictionary » de 1831, il est un peu plus loquace :

« La Seigneurie de La Salle, dans le comté de Laprairie, est composée de deux portions faisant suite aux Seigneuries de Châteauguay et de Sault Saint-Louis, entre les lignes de Beauharnois ou Villechauve et de Laprairie de la Madeleine ; chaque portion a une profondeur de une lieue et demie et est bordée en arrière par le canton de Sherrington. A été concédée le 20 avril 1750 à Jean Baptiste Le Ber de Senneville et est maintenant la propriété d'Ambroise Sanguinet écuyer.

« Il y a peu de différence entre cette Seigneurie et celle de Châteauguay et la partie inférieure du Sault Saint-Louis, pour la qualité des terres. La Rivière La Tortue, La Petite Rivière et le Ruisseau Saint-Jacques traversent cette Seigneurie

« La route appelée "Black Cattle Road" est seulement praticable l'hiver pour le transport du bois et aucun transport par roue y est possible au printemps, même sur la partie qui traverse cette Seigneurie. Si l'on voulait reparer cette route, elle serait d'un grand avantage matériel pour les fermes qui longent cette route et d'une grande utilité pour tous

« L'Église (parle-t-il de l'église anglicane ?) de la paroisse Saint-Constant se trouve près de la rivière La Tortue dans la division nord-est de cette Seigneurie. Au moins la moitié des terres de cette paroisse étaient concédées avant 1759 sur ces conditions : chaque ferme, mesurant 3 arpents sur 30 plus ou moins, devait payer une rente de un, un et demi, ou au plus deux minots de bled et de 40 à 80 sols tournois, dépendant de la longueur, de la largeur ou de la qualité de la terre

« Beaucoup d'habitants de cette Seigneurie voudraient s'établir, et en seraient capables, s'ils trouvaient des terres proches de leurs parents et amis. La majorité des jeunes, au lieu de partir au printemps pour d'autres régions pour y trouver du travail, et de vivre pendant l'hiver comme des vagabonds en dépensant le fruit de leurs voyages dans les tavernes, parce qu'ils n'ont rien d'autre à faire, aimeraient s'établir sur une ferme dans la Seigneurie et s'attacheraient avec zèle à la culture de leur terre. »

Plus de 100 familles, appartenant à cette paroisse, se sont établies dans le canton de Sherrington.

LA TENURE SEIGNEURIALE

Les obligations imposées par les Seigneurs sur les censitaires étaient déterminées par la coutume de Paris.

La première obligation imposée par le Seigneur sur ses «habitants» était la paie annuelle des *cens et rentes*. Le cens, à St-Constant, était fixé à «un sol tournois par arpent en surface» et était versé en reconnaissance de l'autorité seigneuriale. Les rentes étaient d'une pinte de bled par arpent en surface et d'un chapon par arpent de front.

La deuxième obligation était le paiement des *lods et ventes*, payables en argent au manoir seigneurial en dedans les quarante jours de changement de propriétaire, soit par vente, don ou héritage.

Les cens et rentes et les lods et ventes étaient les seules taxes directes payées par les habitants à leur Seigneur, qui gardait sa comptabilité dans les «livres terriers», sorte de cahier où il écrivait d'année en année ce que ses censitaires lui devaient et ce qu'ils avaient payé. Ces notes étant de la même main, il est impossible pour nous de savoir en quelle année chacune de ces lignes ont été écrites.

Le percepteur se comprenait évidemment dans sa comptabilité. Les montants sont calculés en livre, sol et «chapons». Les habitants n'étaient pas toujours bons payeurs. Voici Pierre Lérigé, qui occupait la terre n° 12 à la Côte Saint-Xavier, rivière à la Tortue.

«Dù 9 lb 14 s et pinte deux ch. Doit 8 lb 9 s À 2 arpents et demi sur 50, ce qui fait 129 arpents. Il a 2 perches de plus dont il n'a pas parlé. Il doit 3 s. 4 lb 13 s et 2 ch et demi. Me doit, le trompeur 2 ch et demi pour les 2 perches qui font 3 arpents 5 perches 3'. Ce sont trois s. Quitte pour 1740. Quelle part de terre a-t-il vendu à Haguenier et quand et combien il la vendu à Louis Haguenier. Concéde en 1702 par le père Chatenier nota 2e. A donné aux prêtres du fort 2 chapons et demi chaque pour 1741. (Notez ces délicieux 2½ chapons pour les 2½ arpents de front!)»

Souvent on paie en nature. Voici le compte d'André Longtin, qui occupait la terre n° 13 à la Côte Saint-Xavier, Seigneurie du Sault :

«Promet un cochon au Sault. A donné 6 capuchons au fort. Reçu d'André Longtin 13 livres 12 sols en cochon. Quitte pour 1741.»

François du May, de la terre n° 19 à Saint-Xavier, est parti à Michillimakinac faire fortune dans la traite des fourrures. Pour ses rentes, il a payé

«4 chapons, valant 13 livres et 2 minots de blé, valant 4 livres, mais il a trois ans d'arrérages pour les cens. Il est condamné à 2 livres d'amande.»

Jean Haguenier, de la terre n° 24 à Saint-Xavier, a vendu sa terre à son fils François en 1741 300 livres et doit pour

«les lods et ventes 29 livres. Il n'avait pas payé de rentes depuis 7 ans. Il est condamné à 10 livres 4 sols de frais de justice. "Promet me payer à la St-Louis, trompeur, a fait la Anche du moulin fait un navire à Chambly i va y travailler promet à la Quasimodo.»

L'argent monnayé était rare et valait son poids en or, argent ou cuivre. Diverses monnaies avaient cours. Jeudi, 10 avril 1777, la gazette de Québec publie une ordonnance qui établit le cours de la

monnaie en la province de Québec: Livres (L); Shellings (s) et pennies (d).

<i>L'Or</i>	<i>Poids</i>	<i>L S D</i>
La portugaise	18.6.-	4- 0-0
La moydore	6.20.-	1.10.0
Quatre pistoles	17.-	3.12.0
Guinée	5.8.-	1. 3.4
Louis d'or	5.3.-	1. 2.6

Pour chaque grain = 2 pennys 1 farding

L'Argent

Piastre Espagnol	0.5.0
Écu Angleterre	0.5.6
Écu France: 6 livres tournois	0.5.6
Écu France: 4 livres 10 sols	0.4.2
Shelling anglais	0.1.2
24 sols de France	0.1.2
36 sols tournois	0.1.8
L'Escalin	0.1.0

Pour s'établir sur une ferme en 1834, il en coûtait:

Paire de bœufs	L20	
joug de bœuf avec anneaux	12S	6d
jeu de chaînes avec billots	40S	
hache et manche	7S	
pioche	4S	
scie godendard	30S	
scie passant	40S	
lime		10d

LES BANALITÉS

Le Seigneur avait les droits de banal, ou banalités. C'était des services publics ou semi-publics que le Seigneur contrôlait exclusivement à l'intérieur de sa seigneurie. Au Canada on n'a connu que le moulin banal, où tous les censitaires étaient obligés de porter ou d'envoyer moudre leurs grains. Il n'y avait pas de boulangers dans les campagnes. Chaque famille devait donc faire moudre son grain au moulin banal.

Le moulin de la Prairie se trouvait environ où se trouve maintenant le petit monument pour le premier chemin de fer, un moulin à vent. Pour le Sault Saint-Louis, le moulin se trouvait où se trouve maintenant l'écluse à Côte Ste-Catherine. Pour la partie est de la Seigneurie de Lasalle, un moulin à eau se trouvait sur la rivière à la Tortue, passé Delson, où reprend la municipalité de St-Constant. Nous avons retrouvé les contrats de vente de ce moulin.

Le 3 mars 1770, le Sieur & dame Cartier vendent aux Sieur et dame Cazeau les droits de banalité de la moitié est de la Seigneurie La Salle. L'acquéreur doit payer « au Seigneur de Lasalle cinq minots de bled froment par chaque moulange des moulins qui sont construits ainsi que de Ceux qu'il pourroit construire à l'avenir et ce pour reconnoissance envers le Seigneur ». François Cazeau construit deux moulins: un moulin à farine et un moulin à scie. Ces deux moulins, circonstance & dépendance, avec tous leurs ustensiles & outils qui peuvent s'y trouver, seront vendus devant Sheriff sur les poursuites de Messieurs Brook Watson & Robert Rashleigh négociants de la ville de Londres contre les biens de S. François Cazeau, leur débiteur.

Le Sieur Ignace Gabriel Chevrefils, maître charpentier, demeurant à la Tortue, paroisse de la Prairie de la Magdeleine, achète le 4 septembre 1782 pour 19000 chelins anciens, monnoye de cette Province:

1. Un lopin de terre situé sur la Rivière de la Tortue dans la paroisse de Saint Pierre contenant environ un demi-arpent en superficie avec un moulin à farine construit sur led. morceau de terre.
2. Un autre lopin de terre situé sur ladite Rivière et dans la même paroisse de un demi-arpent en superficie avec un moulin à scie construit sur celui-ci. Circonstance & dépendance du tout sans aucune réserve.
3. Vend en outre les mêmes droits de banalités que son constituant avait dans la Seigneurie de La Salle...

Le 28 mars 1787, Simon Sanguinet écuyer, avocat et Seigneur de La Salle rachète le moulin et le droit banal de Gabriel Chevrefils pour les 15000 chelins qui restaient sur la dette.

LA CORVÉE

Les habitants devaient fournir un certain nombre de jours de travail pour la construction d'utilités publiques. Pierre Surprenant, dit Lafontaine, reçoit le 15 juin 1718 au Sault-Saint-Louis une terre de 3 arpents sur 20 « s'il s'y trouve entre pierre perra et pierre Lériger ». Il devra fournir « six journées de travail au moulin public ». Même obligation pour Antoine Rousseau, dit Labonté. Le moulin banal de la Côte Ste-Catherine fut construit en 1718.

La construction et l'entretien des ponts et des routes incombent également aux censitaires. Le 28 juin 1740, Gilles Hocquart, intendant, émet une ordonnance, qui condamne tous les habitants de la Prairie de la Magdeleine, excepté ceux qui ont fait et entretenu le pont de la rivière Saint-Jacques, à fournir le bois nécessaire et à travailler à la première réquisition qui leur en sera faite au pont de la rivière à la Tortue à peine contre les contrevenants de dix livres

d'amende, payable sans autre condamnation applicable à la paroisse de Laprairie.

Le 5 juillet 1794, René-Amable Boucher de Boucherville, Grand-Voyer du district de Montréal, vient arbitrer une chicane de voisins :

« Nous nous sommes transporté en la seigneurie des Sauvages paroisse St-Constant pour lever une difficulté entre les deux propriétaires qui portant un chemin de ligne pour aller à l'église déjà faite... par mr de rouville alors grand-voyer. Nous avons demandés si les clotures et fossées avoient été faite par les habitants, les capitaines nous ont répondu qu'une seule cloture avoit été faite... si cette cloture devoit être entretenu par les habitants ou les propriétaires.

Nous avons ordonné que le chemin de ligne qui passe entre les terres de Joseph la ferre au nord est pour trente arpents ou environ de long et Pierre Emard La Ferre pour 24 arpents et au bout du dit Pierre Emar, la terre J Bte raymont pour 12 arpents environ une cloture sera faite par les propriétaires et l'autre cloture sera faite et entretenue par les habitants au Nord et au Sud de la rivière La Tortue c'est à dire at tous habitans qui sont de la paroisse St Constant étant leur chemin pour alier à l'église, un pont sur ladite rivière La Tortue ainsi qu'une pour gagner le chemin de base au nord de ladite rivière. »

Le 5 juillet 1797, il se transporte à « St Constant La prerie » pour fixer un chemin de front « au nord du ruisseau La Saline, paroisse St-Constant Seigneurie Sanguinet comté d'Huntingdon ».

Le 9 mai 1801, Paul Lacroix, député grand-voyer du district de Montréal vient à St-Constant pour tracer un chemin de front et un chemin de ligne :

« En conséquence, j'ordonne que le chemin de ligne prendra du chemin Royal établi au nord du Ruisseau St-Pierre et passera 10½ arpents environ sur la terre de Hyacinthe Daigneau et de là déviant pour passer la ligne, il poursuivra 10½ arpents environ sur la terre de Pierre Lefebvre jusqu'au chemin de base déjà établi dans ce présent procès verbal sur le second Rong des terres au Nord du dit Ruisseau St Pierre, jusqu'à la ligne seigneuriale entre Lasalle et Chateauguay, sur laquelle ligne de chemin de front poursuivra jusqu'aux dernières terres sur la dite ligne étant moitié sur la Seigneurie de Lasalle, et moitié sur la ligne de la Seigneurie de Chateauguay. Le chemin aura vingt pieds franc et roulants entre deux fossées de trois pieds chaques, et mis en rond au milieu, pour l'écoulement immédiat des eaux. Les bois, les taillis et les (?) seront coupées et rasées vingt cinq pied de chaque côté et dans toute la longueur. »

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CONSTANT

Avant l'érection des municipalités, il y avait une certaine organisation civile par paroisse. Les Baillis, sous-baillis, juges à paix, officiers examinateurs des accidents funestes, exercent la justice locale. Chaque année les baillis des paroisses sont avertis par lettre circulaire du jour et de l'endroit où ils doivent se rendre personnellement, avec leurs registres et autres documents, pour rendre compte de leur administration.

Le 29 septembre 1770, à La Tortue, paroisse de St-Constant ou de St-Régis est élu Bailli: Pierre Bisailon, sou-bailli: François LeBer. Le 4 mars 1773 sont élus Jérémie Dupuis, bailli et Antoine Lanctôt et Ignace Côté sous-baillis.

Le capitaine de milice, le second capitaine, le lieutenant représentent les habitants de la Seigneurie ou de la paroisse et règlent les affaires civiles. En 1745, Jean Lefort est capitaine des milices de la côte de La Tortue. Pierre Hébert, fils de Olivier Hébert, avait été déporté avec ses parents de Grand-Pré à Northon Creek E.U. Venu s'établir avec ses parents à St-Philippe vers 1769, il avait épousé Cathérine Guertin. Décédé le 14 mai 1835 à l'âge de 80 ans, il avait été premier capitaine de milice.

Le 4 mars 1828, le curé J.O. Chevrefils écrit à l'évêque:

« Monseigneur, La paroisse St-Constant est sans Capitaine de milice aujourd'hui. Le Cap. Al Lanctô est allé demeurer à Laprairie, où il réside depuis 8 jours chez son fils le notaire auquel il s'est donné par acte; le Capit. Longtin est promu Major. Le Capit. Lamarque est mort. Restent le Capit. Boisonault qui ne l'est que pour les Townships circonvoisins, Sherrington, hemmingford etc et Pierre Matte qui n'a été Capit. que des chasseurs, pendant la dernière guerre (1812-1814). et qui n'a jamais eu de compagnie dans cette paroisse. Le banc des Capitaines est vacant dans notre Église. Pouvons-nous, Monseigneur, profiter de cette occasion pour le vendre? La possession est parfaitement interrompue. Je vous demande votre avis et votre approbation sur ce dessein. Cette vente peut nous donner 50 ou 60 lbs par année, au moins. L'occasion ne se présentera jamais plus favorable. Vous connaissez les principes de ce Lord (Dalhousie) sur nos paroisses non-érigées civilement. Selon ces principes nous n'avons point de capitaine de paroisse. Nous ne pouvons en avoir que par Seigneuries ou townships »

Les premières institutions municipales furent créées sous le « Gouvernement de l'Union » ou de la Province du Canada, 1840 à 1867. En 1840, 24 districts municipaux furent créés. Une nouvelle législation abrogea la première législation. Le premier juillet 1845, chaque paroisse ou canton devenait municipalité. St-Constant était une des 341 municipalités locales constituées par proclamation. Cette dernière loi fut remplacée par celle de 1847, qui substitua aux municipalités locales des municipalités de comté au nombre de 46. Le comté municipal de Huntingdon, avec siège à Laprairie, englobait les comtés municipaux actuels de Saint-Jean, de Napierville et de Laprairie. La loi de 1847 fut abrogée en 1855 par l'acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada, qui donna le régime municipal que nous connaissons actuellement: — municipalités de comté et municipalités locales.

Après la Confédération, le régime municipal tomba sous l'autorité du Gouvernement de la Province, et plus spécifiquement sous la responsabilité du Secrétaire de la Province. Ce n'est qu'en 1918 que le ministère des Affaires Municipales fut créé.

Le recensement municipal de St-Constant en 1900 donne . 1513 résidents, 295 payeurs de taxe, 22390 acres de terre.

La valeur des bien-fonds imposables.....	\$	891.729
La valeur des bien-fonds non imposables.....	\$	62.100
Bien-fonds imposables d'après l'article 710.....	\$	1.250
Les recettes avaient été de	\$	284.22
Les dépenses	\$	361.53
L'actif était de	\$	77.58
Et le passif	\$	314.92

Jules ROME *o. prém.*

RECENSEMENT DU PREMIER OCTOBRE 1831
Paroisse St-Constant établie le 5 novembre 1744

Côté Nord de la Rivière La Tortue

Seigneurie Laprairie de la Magdeleine:

Pierre Bruneau	aubergiste	6
Jacques Longtin	cultivateur	14
Joseph Longtin	à la pension	3
Ant Serri dit St-Jean	aubergiste	4
Alexis Fauteux	menuisier	3
Étienne Poissant dit LaSaline	cultivateur	9
Joseph Longtin fils	cultivateur	8
Antoine Gentron	cultivateur	11
F Lefrançois fils	cultivateur	3
Frs Baby	bourgeois	7
Amable Roi	menuisier	7
Antoine Petite	cultivateur	6
Joseph Petite	cultivateur	9
J Bte Bourbiau	journalier	6
Michel Giroux	cultivateur	6
Pierre Robert	aubergiste	3

Sault St-Louis: Côté sud de la Rivière La Tortue

Régis Lanctôt	cultivateur	6
John Nathan	journalier	6
Richard Boys	cultivateur	4
Marie Longtin Vve D Dupuis	cultivateur	8
Germain Gauthier	cultivateur	10
Gregory Benson	cultivateur	6
Alois Picard	cultivateur	10

Michel Roy	cultivateur	5
Jos Lefebre	cultivateur	12
Jacques Bizailon	cultivateur	10
Jacques Barbeau	forgeron	5
Germain Gauthier	cultivateur	6
Jos Lanctôt	cultivateur	13
J Bte Blin	charon	10
Charles Baillargeon	cultivateur	7
René Barbeau	cultivateur	8
Louis Lanctôt	cultivateur	4
Frs Vêtu	cultivateur	5
David Viley	cultivateur	3
Wm Walker	cultivateur	1
J Bte Robidoux	cultivateur	7
Augt Bruneau	cultivateur	9
Frs Faille	cultivateur	11
Chs Supprenant	cultivateur	6
Michel Robidoux	cultivateur	3
André Faille	cultivateur	8
Josh Haganis	cultivateur	2
Josph Berthelot	cultivateur	5
Chs Denault	aubergiste	7
Frs Barbeau	cultivateur	9
Jos Barbeau père	cultivateur	5
Toussaint Robidoux	tisserand	6
J Bte Faille	cultivateur	3
Étienne Rousseau	cultivateur	4
J Bte Barette	cultivateur	5

La Prairie de La Magdeleine: Nord du ruisseau La Saline

Antoine Lanctôt	cultivateur	6
Julien Longtin	cultivateur	8
J Bte Perrier	cultivateur	2
James Mc Avelay	cultivateur	1
John Slinger	cultivateur	8
Joseph Beaudin	cultivateur	7
André Faille	cultivateur	8
Laurent Giroux	journalier	9

Côte La Pigeonnière: La Prairie de La Magdeleine

Dominique Monette	cultivateur	13
Chs Paradis	cultivateur	16
Etn Tremblay	journalier	2
J Bte Provost	cultivateur	9
Ant Lanctôt	cultivateur	3
Jos Martin	journalier	5

Pierre Beaudin	cultivateur	10
Joseph Boire	cultivateur	5
Vital Coupal dit Lareine	cultivateur	10
Charles Jolivette	journalier	9
Laurent Robert	cultivateur	4
Joseph Isabelle	cultivateur	12
J Bte Giroux	cultivateur	8
E Pinsonneault Vve M Giroux	cultivateur	7
Étienne Boucher	cultivateur	3
Charles Gadouas	cultivateur	12
Paul Pinsonneault	cultivateur	7
Joseph Ste Marie	cultivateur	6
Frs Robert	cultivateur	12

La Salle, paroisse St-Constant; Côte La Pigeonnière

Cyprien D	cultivateur	5
J Bte Ste Marie	journalier	4
Pierre Céré dit St-Michel	journalier	4
Frs Provost	cultivateur	11
Pierre Aupré	cultivateur	7
Machaire Rousseau	journalier	4
Amable Barette	cultivateur	9
Marcel Boucher	cultivateur	4
Jos Roy	journalier	5
Jos Gauthier dit St-Germain	aubergiste	11
Michel Ar.	cultivateur	5
Amable Aussier	forgeron	5
Isaac Robert	cultivateur	2
Frs Asten	cultivateur	5
Antoine Sénécal	journalier	13
Jos Rousseau	journalier	4
Jean Rousseau	cultivateur	7
Chs Chal...	journalier	4
Jos Roy	menuisier	2
Pierre Felien	cultivateur	7
Pascal Lefebvre	journalier	3

Petite Côte ou Ruisseau de La Saline

Amable Lefort	cultivateur	9
Pierre Longtin	cultivateur	13
Louis Bisson	cultivateur	3
Joseph Corbière	journalier	2
Ls Lérigé dit Laplante	cultivateur	3
Antoine Bisson	journalier	4
Barth Lefort	cultivateur	6
Pierre Babin dit Lavoie	cultivateur	4

Constant Boyer	cultivateur	3
Toussaint Montour	journalier	3
Jos Patenaude	journalier	6
Franç Boyer	cultivateur	8
J Bte Rielle Fils	cultivateur	8
Fr Lefebvre	cultivateur	12
Dame Vve Pierre Montour	journalier	3
Jos Lanctôt	cultivateur	7
J Bte Rielle	cultivateur	8
J Bte Lérigé dit Laplante	cultivateur	7
Alexis Lérigé dit Laplante	cultivateur	12
Médard Lérigé dit Laplante	cultivateur	9
François Lanctôt	cultivateur	8
Jos Lérigé dit Laplante	cultivateur	6
Amable Barbeau	charron	3
Jos Duquette	journalier	5
Jacques Chabot	cultivateur	5
Louis Bisson	à la pension	3
Joseph Sorel	cultivateur	8
Louis Perras	cultivateur	3
Jos Bisson	cultivateur	7
Jérémie Boyer	cultivateur	9
Dme Vve Ant Boyer	rentière	1
Chs Boyer	cultivateur	9
Jos Robert	cultivateur	8
Pierre Robert	journalier	4
Antoine Robert	cultivateur	4
J Bte St-Charles	cultivateur	7
André Perras	cultivateur	5
Ignace Dupuis	cultivateur	11
Constant Cardinal	journalier	5
Simon Dezerey	journalier	8
Augustin Martin	forgeron	2
Joseph Boyer	cultivateur	8
Franç Barbeau	aubergiste	7
Jérémie Pinsonneault	journalier	5
Et Patenaude	cultivateur	8
Ch Patnaude	cultivateur	2
Julien Gagnon père	cultivateur	8
Jérémie Longtin	cultivateur	10
Et Lamoureux	journalier	5
Ch Fortier	journalier	7
Ls Lérigé dit Laplante	cultivateur	5
Joseph Boyer	journalier	7
Antoine Boyer	journalier	6
Joseph Lanctôt	cultivateur	13
Jean M Hébert	cultivateur	9
Constant Dupuis	cultivateur	4

Julien Dupuis	cultivateur	4
Paul Lérigé dit Laplante	cultivateur	7
Ant Barette	cultivateur	7
Domque Lefebvre	cultivateur	6
Constant Monchamp	cultivateur	5
Domq Monchamp	cultivateur	11
Domque Monchamp père	rentier	3
Moyse Monchamp	cultivateur	6
Julien Longtin	cultivateur	3
Et Longtin	cultivateur	10
Louis Roi	cultivateur	6

Sault St-Louis: Côte St-Ignace

Abraham Sharpley	cultivateur	6
Ant Lancto	cultivateur	8

Seigneurie La Salle: Côte St-Ignace

C Barette Vve S Bruneau	cultivateur	6
Ant. Bruneau	cultivateur	6

Sault Saint-Louis: Côté Sud de la Rivière La Tortue

J.Bte Page	cultivateur	6
Joh Barbeau	cultivateur	11
Fra Dupuy	journalier	6
Georges Burns	cultivateur	1
Ch Forgue	cultivateur	6
Fr Langtin	cultivateur	6
Moyse Dameau	à la pension	2
Dm Vve Michi Forgue	cultivateur	5
Jos Forgue	journalier	3
Prudent Cabolieux	journalier	6
Amable Boyer	cultivateur	8
Jean Caboleux	cultivateur	3
Bazile Payant dit St-Onge	cultivateur	4
Ant Mainberaut	douanier	9

Côte Ste Catherine

Wm Padgett	cultivateur	4
Alexis Menard	cultivateur	8
Paul Asselin	cultivateur	10
Jos Lajuste	cultivateur	2
Antoine Favreau	journalier	3

Côté Ouest de la Rivière St-Pierre

Augt Asselin	charpentier	7
Hébert Gagnon	aubergiste	3
Godfroy Bourdeau	cultivateur	4
Jos Longtin	cultivateur	5
Fr. Hébert	cultivateur	7
Élisée Gervais	journalier	4
Paul Bourdeau	journalier	5
Ls Bertrand	cultivateur	4
J Bte Goyette	rentier	3
Ls Yon Vve Martin	cultivateur	5
Michel Longtin	cultivateur	5
Jo Delorier	cultivateur	9
Michel Renaud	cultivateur	5
Antoine Lamarche	cordonnier	7
Jos Goyette	cultivateur	5
Martin Huet	menuisier	3
Thomas Jones	instituteur	2
Franç Camaré	marchand	13
Louis Gibeau	cordonnier	8
Jos Lemieux	cordonnier	6
Fr Lemieux	bedeau	3
Dame Vve Lemieux	rentière	2
Thomas Smith	cultivateur	4
Pierre Godard	journalier	13
Jos Godard	journalier	2
Frs Gibault	journalier	7
Sr René Bauzet	marchand	8
Dm Vve Pierre Matte	couturière	3
Dm Vve Et Lanctôt	cultivateur	2
Toussaint Robidoux	journalier	2
Jm Leblanc	notaire	1
Jos Lanctôt	aubergiste	8
JBte Faye	forgeron	7
... Desforges	marchand	4
J.O. Chevretils	ptre curé	5
Théophile Fiffe	cultivateur	5
Ets Dupuy	cultivateur	4
Fr Dupuy	cultivateur	6
N M Lacroix	charron	10
Margt Beausoleil	institutrice	1
Alexis Lavigne	cultivateur	5
Fr Bourelle	cultivateur	4
Jos Reaume	rentier	4
André Ferté	journalier	3
Franç Boyer	cultivateur	10
André Lefebvre	cultivateur	10

J Bte Dassin	cultivateur	7
Toussaint Perras	cultivateur	10
Jos Létourneau	cultivateur	10
J Bte Maurice	journalier	4
J Bte Lafrance	journalier	7
Fr Surprenant	cultivateur	8
Pierre Cadrin	cultivateur	12
Paul Hébert	journalier	10
Antoine Lefebvre	cultivateur	12
Joh Dupuy	cultivateur	11
Pierre Lavigne	cultivateur	11
J Bte Mire	cultivateur	9
Jos Provost	cultivateur	7
Amable Provost	cultivateur	3
Fr Lafebvre	cultivateur	9

Selgneurie La Salle: Côte Ouest de la Rivière St-Pierre

Joseph Picotte	journalier	7
Pierre Picotte	cultivateur	3
Ant Dragon	journalier	8
Ls Bouthillier	menuisier	3
Fr Dumet	cultivateur	8
Vve Chs Cardinal	à la pension	2
Pierre Cardinal	cultivateur	7
Vve Fr Bourille	à la pension	5
Manuel Bourille	cultivateur	4
Fr Gagnier	cultivateur	10
Fr Berard	journalier	7
Benarice Lefebvre	cultivateur	5
André Longtin	cultivateur	5
Louis Brisson	cultivateur	8
J Bte Fourneus	cultivateur	11
Jos Monbleau	cultivateur	7
Fr Gervais	cultivateur	7
Grégoire Raymond	journalier	3
Pierre Martin	forgeron	4
Bernard Boucher	cultivateur	8
Ls Barbeau	cultivateur	7
Bazile Boyer	cultivateur	7
Ign Caillé dit Biscornoit	cultivateur	10
Jean Dubois	cultivateur	5
Ant Daceville	cultivateur	9
Alexa Reaume	journalier	6
Pierre Létourneau	cultivateur	9
Vital Reaume	cultivateur	9
Vve Chs Tessier	veuve	2
Hubert Reaume	cultivateur	3

Seigneurie La Salle: Côté Est de la Rivière St-Pierre

Joseph Robidoux	cultivateur	7
François Arille	cultivateur	8
Léonard Cardinal	cultivateur	8
Jeremy Dupuis	journalier	4
Ch Cardinal	couturière	2
Chs Lemieux	cultivateur	6
Fr Lareau dit St-Louis	journalier	2
Louis Ste Marie	cultivateur	8
Dm Vve Basteau	cultivateur	9
Vital Denault	aubergiste	6
Pierre Reaume père	rentier	4
Joseph Favreau	cultivateur	8
Michel Fersal	cultivateur	9
J Bte Asselin	cultivateur	3
J Bte Robidoux	cultivateur	7
Louis Ste Marie	cultivateur	10
Étienne Robidoux	journalier	3
Hypolite Gagner	charron	5
Abraham Gagner	cultivateur	6
Hubert Cardinal	cultivateur	5
Paul Gagner	cultivateur	8
J Bte Cardinal	cultivateur	7
Antoine Toupin	aubergiste	9
J Bte Boyer	cultivateur	9
Antoine Lérigé dit Laplante	cultivateur	9
Joseph Surprenant	cultivateur	6
Alexis Longtin	journalier	5
Frs Régis Bisson	cultivateur	6
Fr Lefort	cultivateur	9
Pierre Beaudin	journalier	6

Seigneurie La Salle: Côté Ouest de la Rivière St-Pierre

Vve Jos Boucher	à la pension	1
Touss. Beaudin	cultivateur	9
Ignace Migeon	à la pension	3
J Bte Bétourné	journalier	11
Fr Bétourné	cultivateur	4
Léon Poupard	journalier	6
Michel Le Tourneau	journalier	5
Guill Beaudin	aubergiste	5
Michel Lemieux	cultivateur	8
Louis Favreau	journalier	2
Amable Bonneville	cultivateur	4
Ant Meloche	journalier	4
Im Dodin	à la pension	2

Pierre Ste Marie	cultivateur	8
Cécaire Clement	charron	5
Claude Malhiot	journalier	7
Geofroy Brossard	cultivateur	9
Amable Bonneville	cultivateur	8
Jean Ol Parent	instituteur	1
Fr Bonneville	cultivateur	3
Jos Rouillard	aubergiste	5
Jos Rouillard fils	cultivateur	3
Dm Vve Paul Bétourné	à la pension	5
Louis Lefort	à la pension	6
Camille Bisson	cultivateur	4
Antoine Dubuc	cultivateur	6
Simon Benard	journalier	7
Jos Perron	à la pension	3
Pierre Lemieux	charron	4

Sault St-Louls: Côte St-Simon

Fr Payant dit St-Onge	journalier	2
Alexis Moquin	cultivateur	14
Ls Pinsonneault	cultivateur	9
Jo Sr Fs de Beauvais	cultivateur	4
Mich Berthiaume	journalier	5
Maurice Guérin	cultivateur	6
Bazil Guérin	cultivateur	2
Ls Vensert	cultivateur	7
Ant Goyette	cultivateur	11
Ch Maçon	cultivateur	3
Ls Riendeau	cultivateur	11
Michel Gagner	cultivateur	12
Ant Hemard	cultivateur	8
Pierre Hémard	cultivateur	11
Toussaint Lepage	cultivateur	9
Jos Lepage	cultivateur	10
Et Lamarque	cultivateur	8
Ant Longtin	cultivateur	12
Mich Rabet Lt Biri	aubergiste	6
J Bte Provost	journalier	6
Antoine Chenail	journalier	6
J Bte Poirier	fermier	3
Fr Primeault	cultivateur	6
Ls Payan dit St-Onge père	cultivateur	3
Ls Payan dit St-Onge fils	cultivateur	3
Fr ...	cultivateur	3
Jacques Tibault	cultivateur	13
Vve Alexis Gibeau	cultivateur	2
Joseph Doré	cultivateur	12

André Poissant dit Lasaline	cultivateur	4
Michel Poissant dit Lasaline	cultivateur	6
François Paquin	cultivateur	10
Alex ...	instituteur	1

Sault St-Louis: Côté Est de la Rivière St-Régis

Amable Lemieux père	cultivateur	2
Amable Lemieux fils	cultivateur	7
J Bte Boyer	cultivateur	9
Ls ...	cultivateur	4
René Derigé	cultivateur	8
Pierre Romain	cultivateur	7
Jos Romain fils	cultivateur	7
Pierre Pion	charron	7
L Caillé dit Biscornoit	à la pension	4
Fr Forgue	cultivateur	8
Ant Livernois	mendiant	3
Alexis Gibeau	journalier	5
J Bte Reaume	journalier	5
Luc Bourdeau	cultivateur	2
Mm Bizaillon	mendiant	1
Paul Bourdeau	journalier	2
Chs Raymond	journalier	6
Jos Barette	cultivateur	5
Jos Lerigé dit Laplante	cultivateur	5
Dominique Longtin	cultivateur	5
Pierre Bourdeau	cultivateur	8
Amable Cusson	cultivateur	3
Benoît Pagé	cultivateur	5
Pierre Lerigé dit Laplante	cultivateur	3
Noël Pinsonneault	cultivateur	4
Ch Lamarche	cultivateur	7
Jos Facette	cultivateur	9
Toussaint Cusson	cultivateur	6
Toussaint Bourdeau	cultivateur	6
Amable Longtin	cultivateur	8
Jos Robidoux	cultivateur	9
Augst Bourdeau	cultivateur	6
Gabriel Couvion	cultivateur	2
J Bte Lemieux	cultivateur	4
Pierre L Lemieux	cultivateur	3
Julien Gervais	cultivateur	6
Pierre Gervais	cultivateur	4
Julien Poupard	cultivateur	10
Pierre Hébert	cultivateur	8
J Bte Beaudin	cultivateur	3
Pierre Hébert	à la pension	2

Pierre Trudeau	cultivateur	11
Bazil Beaudin	cultivateur	11
Constant Longtin	journalier	9
Vve Pierre Beaudin	à la pension	1
Jos Audon dit Rochiff	cultivateur	6
Louis Longtin	cultivateur	3
Jos Primeault	cultivateur	4
J Bte Forgue	journalier	5
Bernard Dupuis	cultivateur	7
Julien Pagé	cultivateur	4
Fr Surprenant	à la pension	3
Ls Bulteau Le Beri	cultivateur	2
Amable Bourdeau	cultivateur	10
Mich Bulteau fils	cultivateur	9
Denis Laplante	cultivateur	6
André Yelle père	cultivateur	2
André Yelle fils	cultivateur	9
Jacques Facile	cultivateur	5
Paul Chaperon	cultivateur	3
Jacques Patenaude	cultivateur	10
Augt Peter	cultivateur	8
... Brosseau	cultivateur	8
Guill Colpron	cultivateur	7
Alexis ...	cultivateur	10
Louis Touga	journalier	6
Fr ...	cultivateur	4
Luc Ménard	cultivateur	8
Adrien L.	journalier	12
Michel Bourdon	journalier	5
Daniel ...	cordonnier	3
Narcisse Vigneau	cultivateur	5
Bazil Simard	cultivateur	9
Laurent Bizailon	journalier	3
François Bizailon	cultivateur	11
Ls Quintal	cultivateur	7
J Bte Boursier	cultivateur	10
Fr Gervais	cultivateur	8
J Bte Gervais	cultivateur	8
Fr Hébert	à la pension	5
Fr Hébert fils	cultivateur	7
Jos Pominville	journalier	3
Vve Paul Gervais	cultivateur	4
René Gervais	cultivateur	6
Médard Lanctôt	cultivateur	9
Charles Gervais	cultivateur	9
Pierre Primeault	à la pension	3
J Pinsonneault	cultivateur	10
J B Ratisling	cultivateur	5

Alexis Viaux	cultivateur	9
Jos Patenaude	cultivateur	3
Fr Bourdeau	journalier	8
Élie Bouchard	journalier	9
Vve Bazil Lamarque	à la pension	2
Fr Lamarque	cultivateur	4
J Bte Berthiaume	journalier	8
Ls Lefebvre	cultivateur	9
Regis Lasselin	cultivateur	11
Jos Pominville	journalier	4
Dme Margt Dupuis	tisserane	2
Pierre Primeau	cultivateur	3
Ant Dupuis	cultivateur	6
Mich Patnaude	cultivateur	2
Louis de Laplante	cultivateur	12
Pierre Laplante père	à la pension	2
Jos Viau	cultivateur	4
Jos Pagé	cultivateur	8
Pierre Longtin	cultivateur	12
Manuel Locar	journalier	7
Vve Jean Provost	cultivateur	10
Fr Bourdeau	cultivateur	3
Claude Guérin	cultivateur	14

Maisons habitées, 488; maisons inhabitées, 8; maisons en construction, 10; propriétaires, 360; locataires, 130; nombre total dans les familles, 3037 — hommes: 0 à 5 ans, 171; 6 à 13 ans, 186; 14 à 17 mariés, 1; non mariés, 163; 18 à 20 mariés, 5; non mariés, 29; 21 à 29 mariés, 102; non mariés, 97; 30 à 59 mariés, 316; non mariés, 45; 60 et plus, mariés, 72; non mariés, 20 — femmes, 0 à 13 ans, 647; 14 à 45 mariées, 371; non mariées, 272; 45 et plus mariées, 125; non mariées, 53 — sourds-muets, 2; aveugles, 3; insensées, 6; anglicans, 17; catholiques, 3016; méthodistes, 4; quêteux, 5.

Nombre d'arpents, 25278; nombre d'arpents cultivés, 16505; nombre de minots de bled, 48207; poids, 5238; avoine, 10401; orge, 2182; seigle, 144; bled d'inde, 359; patates, 36787; sarazin, 114.

Nombre de bêtes à cornes, 2718; chevaux, 1254; moutons, 3725; cochons, 2936.

Écoles élémentaires, 4; élèves garçons, 72; filles, 53; auberges, 12; magasins, 3; moulin à farine, 1; moulin à scie, 1; moulin à carder, 1; fabriques de potasse, 3; prix moyen des gages nourri et logé par mois, 30/; gages par jour, 2/; prix moyen du bled, 6/.

Tenue en Roture. Cens et rentes: 1 sol tournois et une pinte de bled par arpent en surface.

Pierre GAMELIN, *commissaire*
Laprairie le 1 octobre 1831

LA RÉVOLUTION DE 1837

Entre 1825 et 1830, plus de 16000 britanniques se fixèrent dans le territoire seigneurial. Dès lors, on comprend l'exaspération des «habitans» devant cet accaparement de *leurs* terres, alors qu'ils en étaient eux-mêmes privés, faute de revenus suffisants, voire chassés par l'endettement; ils dénoncèrent l'attitude des seigneurs qui s'orientaient de plus en plus vers une exploitation capitaliste de leurs terres. Entre 1832 et 1835, des rendements variables et des récoltes d'une qualité médiocre continuèrent de caractériser la culture du blé. En 1832, une épidémie de choléra emporta 7000 victimes. C'était un climat propice à l'agitation nationaliste; les hommes politiques canadiens-français ne se privèrent pas d'en tirer tout le parti possible.

Dans ces conditions, il ne fut pas étonnant de voir les membres du parti canadien, qui commencèrent à se désigner sous le vocable «patriotes» après 1826, se servir de leur force à l'Assemblée pour stopper les initiatives qui auraient fait triompher le capitalisme commercial anglais. Depuis le 31 octobre 1832, la Chambre d'Assemblée de la province du Bas-Canada n'accordait aucune allocation pour les dépenses de l'administration de la justice et du gouvernement civil.

Le 6 mars 1837, lord Russel obtint des Communes de Londres l'autorisation «à tirer et prendre (c'est-à-dire sans l'assentiment des chambres) les revenus héréditaires, territoriaux et casuels de Sa Majesté» pour l'administration de la Province.

Ainsi s'amorçait au printemps de 1837 une série d'assemblées populaires où les chefs patriotes condamnèrent la politique impériale. Pour tarir les revenus des douanes, on demande de s'abstenir de consommer les articles importés, particulièrement le thé, le tabac, les vins, le rhum. On s'habillera d'étoffe du pays. On encouragera la contrebande. Le 6 août, l'assemblée du comté de Laprairie eut lieu à Saint-Constant.

Pourquoi à St-Constant? À l'époque de la province du Bas-Canada, on comptait un bureau de votation par comté, où les candidats en lice se tenaient, où chaque électeur exprimait à haute voix son choix. Les élections duraient plusieurs jours. Le bureau de votation du comté de Laprairie était à St-Constant, comme étant plus central. C'est ainsi que les assemblées de comté se tenaient à St-Constant.

L'assemblée du mois d'août 1837 a ceci de remarquable qu'elle fut honorée de la présence de M. Édouard de Pontois, ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de la France aux États-Unis et de M. de Soligny, attaché d'ambassade, ce qui faillit provoquer un incident diplomatique entre la France et l'Angleterre.

Des discours furent prononcés par Côme-Séraphin Cherrier, député du comté de Montréal et par Toussaint Pelletier. Ils étaient

accompagnés d'Amury Girod, de St-Eustache, du docteur André Lacroix, de Thomas S. Brown, un des gérants de la Banque du Peuple à Montréal et de Narcisse Cardinal, député du comté de Laprairie. Jacques Longtin de St-Constant était président de l'assemblée.

Louis Lérigé dit Laplante (1797-1871), cultivateur et major de milice, proposa à l'assemblée cette résolution: « Que dans les circonstances présentes, les habitants de ce comté déclarent et jurent solennellement que, vu la conduite infâme du pouvoir envers ce pays, ils verront avec plaisir l'occasion qui leur donnerait les moyens de secouer le joug tyrannique qui pèse sur eux, et que s'ils prennent jamais les armes, ce ne sera pas pour conserver au gouvernement un pouce de terre dans l'Amérique du Nord.»

Étienne Longtin, Édouard Lanctôt, Joseph Lérigé, Charles Allard, François Surprenant dit Lafontaine, Claude Guérin, Alexis Viau, Joseph Goyette, Antoine Lamarche, J. Bte Vanchestaing exprimaient leur approbation. Antoine et Médard Bruneau exprimaient leur vive opposition. À la suite de cette assemblée, on ira faire un charivari chez Antoine Bruneau et on forcera Aaron Walker à remettre sa commission de capitaine de milice.

Louis Lérigé fut arrêté et écroué à Montréal, le 8 février 1838, à l'heure du soir. Éveillé dans sa maison par un bruit étrange, il se lève et passe à la hâte ses pantalons, et s'apercevant que sa maison est investie par une troupe de loyaux armés, il se dispose à se remettre entre leurs mains, mais sa femme qui était sur le point d'être malade, fit tant qu'elle le contraignit de se jeter dans la cave. Cependant, les loyaux ne tardèrent pas à l'y découvrir, ils l'en tirèrent, et quoiqu'il n'offrit aucune résistance, ils le maltraitèrent de la manière la plus cruelle. Il reçut un coup de sabre à l'angle intérieur de l'œil gauche; sa lèvre inférieure fut percée de part en part d'un coup de baïonnette, outre une blessure au-dessus de l'os de la mâchoire inférieure. Une baïonnette lui fut enfoncée en glissant le long des fausses côtes. Plusieurs autres coups de baïonnette ont traversé et déchiré ses habits. Baignant dans son sang, il est garotté et arraché de sa maison. Sa femme le suit et veut au moins étancher le sang qui coule de ses nombreuses blessures. Il y avait douze volontaires à cette expédition et un connétable. Lérigé fut libéré le 7 juillet, moyennant un cautionnement de £1000.

L'INSURRECTION DE 1838

Après l'échec de la révolution de 1837, qui s'était développée au grand jour, certains chefs réfugiés aux États-Unis préparaient en secret une insurrection. L'association qui naquit alors — les Frères Chasseurs — était une armée secrète. Ses cadres correspondaient à

ceux de l'armée. L'objet était, évidemment, de délivrer les canadiens du joug anglais.

Pour commencer, tant qu'il s'agit de constituer les cadres de l'armée, l'enrôlement fut plutôt sélectif. Mais pour réunir le gros des troupes, les Chasseurs, il devint plus ou moins forcé: «Ceux qui ne se révolteraient pas seraient mis à la tête des troupes afin qu'ils fussent les premiers tués. Leurs biens seraient confisqués pour payer les frais de la guerre.» Enfin, le 2 novembre 1838, les masques tombent. Tout le Canada devait se soulever le lendemain, le 3 dans la même nuit.

Hyppolite Lanctôt, notaire de St-Rémi, est colonel de l'armée patriote pour la région de Saint-Constant. En octobre, il nomme des capitaines de milice et des sergents, qui doivent former leur compagnie et couler des balles. Le ralliement se fait à l'église de Saint-Constant dans la nuit du 3 novembre, avec les fusils ou autres armes qu'on pourrait avoir.

Un parti de patriotes marchait sur Laprairie pour y investir le fort. Chemin faisant il opérait, suivant la consigne générale, le désarmement des loyalistes. Au début, l'opération se fit sans trop de difficulté, mais à la Rivière à la Tortue un nommé Vitty, chez qui quelques loyalistes s'étaient réunis, refusa d'ouvrir. Comme on menaçait d'enfoncer la porte, un coup de feu fut tiré de l'intérieur de la maison. Les patriotes répondirent par une fusillade. Vitty fut grièvement blessé et Aaron Walker qui, devant l'avance des patriotes, s'était réfugié chez Vitty, fut tué instantanément.

Le parti, qui était apparemment sous les ordres de Joseph Robert, capitaine de milice de Saint-Philippe, semble plutôt avoir été dominé par un jeune marchand de la Côte de la Tortue, Hubert dit Rigoche Lefebvre, dont l'allure terrifiait jusqu'à son capitaine. Douze patriotes auront à répondre du meurtre de Walker, en cour martiale; de St-Constant: Joseph, Amable et Jacques Longtin, Louis et Joseph Lanctôt. De St-Philippe: Ambroise et Charles Sanguinet, François St-Germain, Petit Hamelin, Joseph et Jacques Robert. De St-Édouard: Théophile Robert.

L'attroupement de St-Constant — environ 200 hommes sous le commandement de Médard Hébert — rallia le camp de Napierville. Le 9 novembre la bataille décisive fut livrée à Odelltown. Hyppolite Lanctôt nous en a laissé une description détaillée.

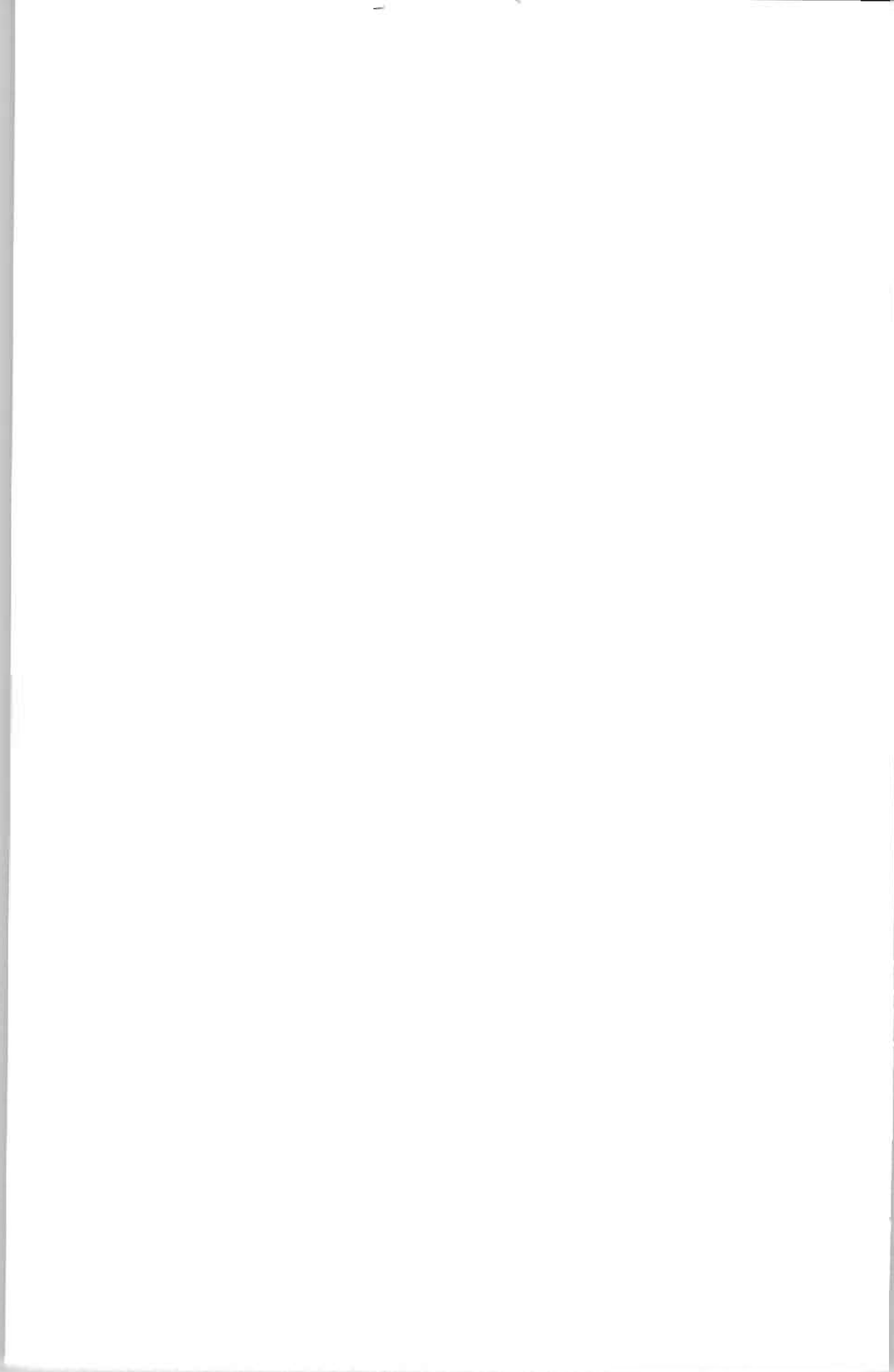
La loi martiale fut proclamée dans le district de Montréal le 4 novembre et l'Habéas Corpus suspendu le 8. La cour martiale fut instituée le 27 et commença ses séances dès le lendemain.

Neuf accusés furent acquittés, dont Joseph Longtin (1802-1882) de St-Constant. En 1832, il avait épousé Scholastique Cardinal et deviendra député de Laprairie. Son petit-fils, Émile Longtin, fut plusieurs années maire de St-Mathieu et habitait la ferme ancestrale.

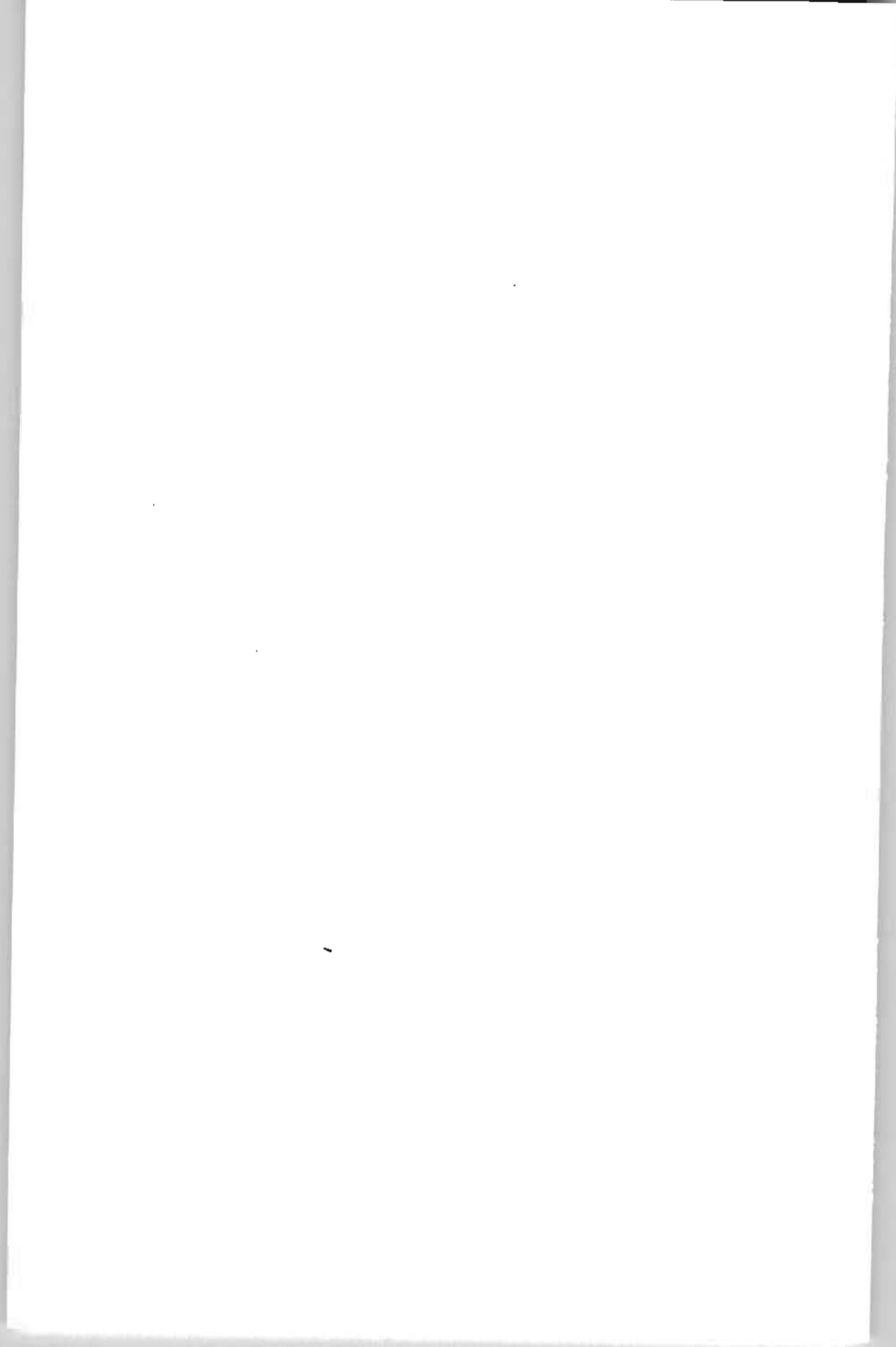
Douze furent exécutés, dont Joseph-Narcisse Cardinal. Né à St-Constant, le 9 février 1808, il avait épousé en 1831 Eugénie Saint-Germain et au moment de sa mort, il était le père de cinq enfants. À l'époque de la rébellion, il était notaire à Châteauguay, député du comté de Laprairie depuis le 22 novembre 1834 et l'un des chefs reconnus du mouvement patriote dans cette région. Il fut exécuté le 21 décembre 1838. Les restes de Cardinal furent plus tard transportés de l'ancien cimetière du square Dominion à celui de la Côte-des-Neiges où ils reposent sous le monument des Patriotes.

Cinquante-huit furent déportés en Australie, dont Étienne Languedoc, Jacques Longtin et son fils Moyse, cultivateurs de St-Constant. Jacques Longtin (1781-1869), avait épousé le 22 février 1808 Marguerite Bisson, était vétéran de la guerre de 1812. Son fils Moyse, né le 7 février 1815, épousera en 1847 à St-Constant Josephite Lanctôt. Ils furent embarqués à Montréal le 26 septembre 1839. Arrivés à Sydney le 24 février 1840, ils ne furent débarqués que le 11 mars. Graciés au commencement de 1844, ils arrivèrent à Londres le 24 novembre. Cinq jours plus tard, ils se rembarquent et arrivent à New York le 13 janvier 1845.

Vingt-sept furent libérés sous caution: de St-Constant Charles Mondat et Clovis Patenaude, cultivateurs; François Camyré, aubergiste. Tout ce que l'on a pu relever contre ce dernier, c'est que sa maison ayant été brûlée par les volontaires à St-Constant, le 5 novembre 1838, il avait eu l'idée de se réfugier au camp des rebelles à Napierville. En 1828, il avait épousé en premières noces à St-Constant Angélique Gervais; en secondes noces Clémence-Olive Cardinal, sœur de Joseph-Narcisse. Camyré est décédé le 29 avril 1875. Son inhumation, qui se fit, en présence d'un concours d'amis et d'anciens compagnons de 1837-38, dans la voûte du monument de la Côte-des-Neiges, donna lieu à un incident. Il arriva que, lors de la mise en place du nouveau cercueil, un cercueil voisin fut accidentellement touché, et s'ouvrit. Il n'y restait plus que des ossements noircis et, dans une petite fiole, un papier donnant le nom, l'âge et la date de l'exécution de son beau-frère, Joseph-Narcisse Cardinal.



Évolution religieuse



1729 — SAINT-CONSTANT — 1979
 250 ANS
 DE VIE CATHOLIQUE ROMAINE

L'histoire de notre paroisse n'est pas une « histoire de curés ».
 Pourtant, à travers leur vie et leur personnalité, leurs luttes et leurs
 peines, leur zèle et leur exemple, nous avons pu deviner et regarder
 le passé religieux de nos ancêtres.

Joseph LAENEN
Ptre-Vicaire



1729: Première page de l'histoire de Saint-Constant:

Des miliciens partirent du Fort de La Prairie (fondé en 1667) et des colons aventuriers franchirent les limites de Ville-Marie pour s'installer sur les côtes et les belles terres qu'ils avaient découvertes en défrichant la forêt.

Depuis bientôt deux siècles, le Canada était abordé par Jacques Cartier (1534). Hermann Plante écrit dans son livre « L'ÉGLISE CATHOLIQUE AU CANADA »: « La fondation de l'Église au Canada, en Nouvelle-France, est greffée sur l'effort missionnaire qui a illustré l'histoire de l'Église universelle aux XVI^e et XVII^e siècles. Dans son programme colonial, qu'il prépara pour le roi de France, Jacques Cartier suggéra qu'on prit les moyens d'emmenner les Indigènes peu à peu à la connaissance de l'Évangile. Ce dessein apostolique sera à l'arrière plan de toutes les fondations françaises en Amérique durant le XVII^e siècle. Mais le commerce des fourrures imposa bientôt son esprit lucratif et les Indiens furent de plus en plus regardés comme des gens à exploiter plutôt qu'à convertir ».

Dans les livres « HISTOIRE DE L'ÉGLISE » de Dom. Ch. Poulet et « HISTOIRE DE L'ÉGLISE » de C. Bihlmeyer-H. Tuchle, nous lisons quelques lignes historiques intéressantes pour nous. « C'est surtout Samuel de Champlain qui entreprit la colonisation à partir de 1606. L'évangélisation des peuples suivait habituellement l'organisation colonisatrice. Champlain appela dès 1615 les Pères Récollets de France à Québec (ville fondée en 1608).

En 1659, la hiérarchie ecclésiastique fut établie au Canada. Le Pape Alexandre VII nomma Monseigneur de Montmorency-Laval Vicaire Apostolique de la Nouvelle-France. Il s'installa à Québec (1659-1688). Il pourvoya l'Église du Canada de ses structures fondamentales. Par contre, sa liberté fut gênée par le pouvoir civil et son œuvre contrecarrée par de puissants intérêts matériels. Il exerça avec minutie ses fonctions épiscopales, entre autres, sa visite paroissiale. Il avait réussi à convaincre le roi de France Louis XIV de préférer pour colons les habitants de Normandie parce qu'ils avaient la réputation d'être laborieux et chrétiens fervents.

Nous pouvons donc admettre qu'après la victoire de Dollard des Ormeaux (1660), ces Normands se sont installés aux rives-sud du St-Laurent.»

1730:

Monseigneur Pierre-Herman Dosquet, quatrième évêque de Québec (1733-1739), faisait une visite paroissiale sur l'île de Montréal, qui était en entier la propriété des Pères Sulpiciens. Dans la

seule paroisse Notre-Dame, la splendeur des cérémonies religieuses ne le cédait en rien à celle des grandes églises de Paris.

Au cours de l'année 1731, Monseigneur poursuivit sa visite à travers les paroisses des deux rives du St-Laurent e.a. La Prairie, car la paroisse de Saint-Constant ne sera détachée de sa mère qu'en 1744. Attachés à la religion catholique, les habitants de la Côte St-Pierre se rendaient au village ou au Fort de La Prairie en carrioles pour y remplir leurs devoirs religieux.

Probablement qu'ils adressèrent des requêtes à l'Évêque de Québec demandant leur propre lieu de culte. Ce que plus tard les colons ont fait plusieurs fois, comme il appert des documents des Archives du Diocèse de St-Jean-de-Québec.

1741:

La Cour de Paris envoya pour la Nouvelle-France un jeune évêque, Henri-Marie Du Breuil de Pontbriand: un homme formidable. Il avait beaucoup de talents: la compétence, car il était docteur en théologie; l'expérience, car il était vicaire général de Saint-Malo; la prudence, la charité, le zèle. Comme sixième Évêque de Québec, il gouverna avec maîtrise l'Église canadienne pendant vingt ans à travers la période la plus tragique de notre histoire.

La population comptait alors quarante-cinq mille (45 000) âmes, réparties en cent trente-deux (132) paroisses, parmi lesquelles à la rive-sud de Montréal: Boucherville, Longueuil, Chambly, La Prairie, Châteauguay.

1744:

Le mandement de monseigneur de Pontbriand, daté du 5 novembre 1744, ordonna au curé de La Prairie, monsieur l'abbé Desligneris, « la construction d'une église, presbytère, cimetière et autres choses nécessaires à l'établissement de la fabrique à la Côte St-Pierre. »

Le 8 décembre 1744, quelques colons cédèrent un terrain de huit (8) arpents de superficie au curé, monsieur Desligneris. La première église ou chapelle fut bénite le 16 juillet 1750 par monsieur Normand de Faradon, vicaire général du diocèse de Québec à Montréal et supérieur du Séminaire St-Sulpice, en présence de plusieurs prêtres.

À partir de cette bénédiction, l'abbé Louis de Normanville, vicaire, desservait la nouvelle paroisse en s'y rendant à cheval de La Prairie, où il était hébergé par le curé jusqu'en 1752, quand il s'installa au presbytère de Saint-Constant. Néanmoins, il continua à desservir la paroisse voisine, St-Philippe, jusqu'à l'arrivée de son premier curé, monsieur Gamelin, en 1756.

1^{er} curé: Louis N.G. Normanville (1752-1762)

Au premier feuillet du 1^{er} Registre (du 14 mars 1752 au 29 avril 1754), le desservant Louis N.G. Normanville se nomme prêtre missionnaire de la paroisse de St-Pierre de la Tortue.

Pourquoi St-Pierre? pourquoi St-Constant?

Premier baptême à Saint-Constant: 14 mars 1752:

L'ouverture du premier Registre (conservé précieusement au coffre-fort du presbytère encore aujourd'hui en 1979) se fait par un baptême, celui de Marie Anne Lefèbvre, fille de Louis Lefèbvre et de Marie Françoise Pinsono.

Premier mariage: 17 avril 1752:

Pierre DUMAY, fils de Maurice Dumay et de Marie Boyer de cette paroisse, d'une part, et Marie Joseph LAPORTE, veuve de feu Charles Dupuy, fille de feu Paul Laporte et de défunte Marguerite Labrie d'autre part, de la paroisse de Boucherville. Dispense de deux bans accordée par l'Évêque Monseigneur de Pontbriand, d'après un avis signé de sa main et contresigné par son vicaire général. Mutuel consentement requis et reçu. Bénédiction nuptiale donnée par M. Louis N.G. Normanville, curé de Saint-Constant et de la paroisse de St-Philippe, en la présence de Pierre Pinsono, Gabriel Gervais, François Circé, Charles Beaupré et autres.

Première sépulture:

Texte original:

« L'an mil sept cens cinquante deux, le vingt sept juin je soussigné prêtre a inhumé dans l'église de cette paroisse le corps de pierre amable gamelin et de demoiselle louise lajemmerois sa femme. L'enterrement a été fait en présence de pierre gagné et amable courville qui ne savent point signé.

Louis N G NORMANVILLE, *prêtre*

1760:

À l'âge de 51 ans, Monseigneur de Pontbriand mourut le 8 juin 1760, année de la capitulation de Montréal aux mains des Anglais. Heureusement que la FAMILLE, la PAROISSE et l'ÉCOLE avaient fourni à l'église un capital d'énergies suffisantes à déjouer toutes les manœuvres d'asservissement et de mort pendant plus d'un siècle.

1762:

La carrière de notre premier curé fut brève. Après avoir desservi Saint-Constant pendant dix ou douze ans, il s'éteignait à l'Hôpital

général de Montréal le 3 octobre 1762, à l'âge peu avancé de trente-neuf (39) ans. Il fut enterré sous le chœur de l'église Notre-Dame de Montréal. C'est le curé de la paroisse-mère de La Prairie, monsieur Desligneris qui vient célébrer les services religieux à Saint-Constant en 1762 et 1763.

Notes :

Au premier feuillet du II Registre (du 17 juin 1754 au 24 février 1762), la paroisse s'appelle « Saint Constant de La Prairie de la Magdeleine ».

Au quatrième feuillet du 3^e Registre, Fr. Isidore Marsolet mentionne que les registres depuis la mort de M. Normanville (3 octobre 1762) se trouvent à La Prairie jusqu'au 26 7bre 1765. Au dernier feuillet, il écrit : « Depuis le 29 7bre 1765 que je suis dans la paroisse jusqu'au 18 juin 1768, j'ai fait 94 baptêmes et soixante et neuf enterrements, conséquemment la paroisse n'a augmenté que de vingt cinq ».

2^e curé: Isidore Marsolet (1765-1772):

Le nouveau desservant est donc le supérieur des Récollets de la Résidence de Montréal, le P. Isidore Marsolet. Né en 1718, ordonné prêtre en 1744, il avait été curé des Trois-Rivières pendant les années terribles 1759-1761. Il est resté sept (7) ans à Saint-Constant jusqu'au 28 août 1772.

Par cette lettre historique, les habitants de la Rivière de la Tortue (Saint-Mathieu maintenant) et du Ruisseau Faille et du Ruisseau La Saline s'opposent à la construction d'une église et d'un presbytère « à la Côte St-Pierre ».

Cette place avait été choisie par le curé Isidore Marsolet et les habitants de la Côte St-Pierre et de la Côte St-Régis (côte signifiant : côté de la rivière) contre l'avis de l'Évêque de Québec. C'est cette opposition qui a provoqué la décision de l'Évêque de Québec de retirer le curé Marsolet de la cure de la « Côte St-Pierre ».

Cela apparaît « clairement » dans cette correspondance. Cette longue vacance a duré de 1772 à 1788.

N.B. : Au premier feuillet du 6^e Registre, le curé J.E. Limoges y a écrit en 1906 : « Du 28 août 1772 au 2 octobre 1788 on trouvera les actes dans les Registres de la paroisse de Laprairie ».

Jean-Jacques Lefebvre, ex-archiviste en chef de la Cour Supérieure de Montréal et originaire de Saint-Constant donne dans son livre quelques indications quant à la raison de cette longue vacance de titulaire. Il y avait des troubles en 1772 et en 1790 (Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec 1930-31: Mgr Hubert à M. Dufrost, 23 mars 1789; Mgr Plessis à M. Chevrier, 21 février 1792).

La paroisse subit même des sortes de punitions épiscopales — elle était exclue en 1774 d'une indulgence plénière accordée à tout le diocèse. (R.A.P.Q. 1929-30. Aussi 1930-31).

3^e curé: Charles Genest (1788-1792):

En juillet 1787, le nouvel évêque auxiliaire de Québec Mgr Hubert était venu faire sa première visite épiscopale dans la région. Saint-Constant recevait l'année suivante, octobre 1788, comme desservant un jeune prêtre de 26 ans, M. Charles Genest né le 2 juillet 1761 à St-Jean de l'Île d'Orléans. Il assura le service religieux à Saint-Constant pendant quatre (4) ans.

4^e curé: Laurent Ducharme (1792-1793):

Après le départ de M. Genest (juillet 1792), le curé du Sault Saint-Louis (Caughnawaga), M. Laurent Ducharme, recevait en plus la paroisse de Saint-Constant en charge.

L'église menace ruine et est trop petite pour desservir une population toujours grandissante. À deux reprises, les paroissiens présentent des requêtes à l'évêque de Québec pour la construction d'une nouvelle église. C'est sous le curé Laurent Ducharme (à cause de son nom ??) que la seconde requête est acceptée par Mgr J.O. Plessis, auxiliaire de Mgr Jean-François Hubert, 9^e évêque de Québec (1788-1797).

Voici le texte du permis de construction du 21 juin 1793:

«Vue la requête cy dessus et d'autre part et après nous être assuré par nous mêmes lors de notre dernière visite, dans la paroisse de St-Constant de la nécessité d'y construire une eglise en pierre, attendue la vétusté dicelle qui existe aujourd'hui nous avons permis et permettons aux habitants de ladite paroisse de procéder à ladite construction d'une eglise de pierre à laquelle on donnera quatre vingt dix pieds de longueur de dehors, sur une largeur de quarante pieds aussi de dehors en dehors avec vingt et un pieds de l'élévation des murs entre le sol et les sablières, sans chapelles, avec eglise par le rond point, de plus nous révoquons par les présentes toutes autres dimensions que nous aurions pu prescrire jus'q'a ce jour pour ladite eglise, dont la place sera sur le terrain appartenant à la fabrique et le plus près qu'il sera possible de l'ancienne eglise actuellement existante audit lieu.

Donné à Québec sous notre Seign, le Sceau du Diocèse, et le contre Seing de notre secrétaire le vint unième juin mil sept cents quatre vingt treize».

Jean François BAILLY, *Évêque de Québec*

Les travaux de la maçonnerie ont été accordés à M. Jacques Daudelin, maître maçon et demeurant à la Tortue (en 1799, St-Mathieu), moyennant la somme de six mille cinq cents (6500) chellings.

Son fils nommé Jacques aussi, fut ordonné prêtre en 1816.

La double charge (curé à Sault St-Louis et à Saint-Constant) était trop pour M. L. Ducharme. Le 29 décembre 1793, il mourut à l'âge de trente-cinq (35) ans seulement. M. Jean Baptiste Boucher, curé de La Prairie, fit les fonctions du ministère paroissial depuis le 22 novembre 1793 au 29 janvier 1794, sans être nommé curé ni desservant.

5^e curé: Antoine Rinfret — 1794 :

Son successeur, M. A. Rinfret, né à Québec le 18 juin 1756, ne fit que passer l'année 1794 à Saint-Constant et préféra les Indiens de Sault St-Louis (Caughnawaga) et plus tard, ceux de Saint-Régis (Huntingdon) et après, fut curé à Lachine où il mourut le 9 mars 1814.

6^e curé: Charles Begin (1794-1804):

Une fois l'église construite en 1794, Saint-Constant reçoit comme curé M. Charles Begin, né le 26 novembre 1757 à Lévis où il fit ses premières armes, comme curé de St-Nicolas pendant trois ans (1791-1794). Il devait passer dix années à Saint-Constant et en partir à la suite d'une querelle de préséance avec le capitaine de milice Alexis Lanctôt. (1746-1830).

Bénédiction de la deuxième église:

«Aujourd'hui, vingt neuf décembre 1795, par nous, Pierre de Canathe, coadjuteur de Québec, a été bénie l'église de la paroisse de Saint-Constant, Seigneurie du Sault St-Louis, en présence de Messires Duburon (Curé de Varennes), Gamelin (Curé de St-Philippe), Boucher (Curé de La Prairie), Rinfret (ancien curé), Begin (Curé du lieu), Conefroy (Curé de Boucherville), Lanctôt (Curé de l'Acadie), Périnaux (Vicaire à Longueuil), qui ont tous avec nous signé».

Cette église servira au culte divin près de cent ans: jusqu'en 1883. Elle occupait à peu près le centre du vieux cimetière. La façade vers le Nord-Ouest.

7^e curé: Joseph Signay (1804-1805):

Rappelons-nous que le curé Charles Begin a dû quitter Saint-Constant en 1804 à cause d'un litige avec le capitaine Alexis Lanctôt. Pour promouvoir la paix, l'Évêque avait délégué comme curé des habitants de Saint-Constant, un diplomate, son propre secrétaire, un autre jeune prêtre Joseph Signay, qui devint le 13^e Évêque de Québec en 1833 et 3^e Archevêque en 1844.

8^e curé: Pierre Consigny (1805-1816):

Le nouveau curé était originaire de Montréal où il était né en 1774, ordonné prêtre en 1799. Il venait de Lachine où il avait été curé pendant trois (3) ans. En 1813, le curé et les marguilliers confiaient la décoration de l'église à un jeune sculpteur et peintre né en la paroisse, René Saint James.

Il y avait une nouvelle guerre anglo-américaine (1812-1814) et les miliciens de Saint-Constant sont mobilisés pour repousser l'ennemi à Châteauguay et à Lacolle.

9^e curé: Jean-Olivier Chèvrefils (1816-1835):

Le successeur arrivait en 1816 curé à Saint-Constant à l'âge de vingt-six ans. Après la guerre de 1812-14, les habitants reprennent leurs occupations usuelles: défrichement de terres nouvelles. Saint-Constant comprenait alors toutes les côtes ou rangs qui seront détachés plus tard pour faire partie des paroisses de St-Rémi (1830), St-Édouard (1833), St-Isidore (1833) et St-Michel (1854). En 1824, Saint-Constant comptait quatre mille six cent cinquante (4650) âmes. À cause de la pénurie de prêtres, le jeune curé Chèvrefils œuvre tout seul dans ce vaste territoire. Il n'avait que quarante-cinq (45) ans quand il s'éteignait à Saint-Constant le 30 août 1835. Il y fut inhumé.

10^e curé: Louis Barthélémy Brien (1835-1838):

Il avait déjà été vicaire à la paroisse pendant deux ans. Parti à la veille de l'insurrection de novembre 1838, il fut curé de St-Mathias pendant vingt-cinq (25) ans (1838-1863). Nous notons que Mgr Jean-Jacques Lartigue p.s.s., depuis 1820 Évêque-auxiliaire de Québec à Montréal, devint le premier évêque titulaire de cette ville en 1836 jusqu'à sa mort en 1840. Il est intéressant de noter aussi qu'à ce moment-là (1836), l'ancien curé de Saint-Constant, Joseph Signay était le treizième (13^e) Évêque à Québec (1833-1850).

11^e curé: Augustin Tessier (1838-1840):

Pendant les années terribles 1838-39-40 qui voyaient le soulèvement armé, les assassinats, les emprisonnements, l'échafaud, l'exil, la ruine de tant de foyers, c'est M. Augustin Tessier qui fut curé.

12^e curé: Charles-Léon Vinet-Souigny (1840-1861)

À la succession du curé Auguste Tessier à St-Constant, arriva, en 1840 l'abbé Charles-Léon Vinet-Souigny. Issu de famille bourgeoise, il était né à la Longue Pointe en 1800. Ordonné prêtre en

1831, il avait été curé de Henryville en 1834 et de Lavaltrie de 1835 à 1840.

Son oncle M. Ignace Prudent fut curé de Maskinongé pendant 20 ans. Son cousin était prêtre, ainsi qu'un neveu M. Arsène Vinet (1843-1892), qui fut curé d'Ormstown en 1862, de St-Anicet en 1870 et de Châteauguay de 1881 à son décès.

La mère du curé C.-L. Vinet-Souigny, née Élisabeth Trudeau, décédée à St-Constant en 1851, y fut enterrée.

Curé de St-Constant pendant 21 ans, M. Vinet y a laissé des traces profondes. Il fut témoin de l'érection canonique de la paroisse en 1841 et de l'érection civile en 1842, avec un premier maire le capitaine François Barbeau (1795-1868). Le curé Vinet a joué aussi un rôle important dans la formation de la première Commission scolaire.

Notre ancien paroissien Jean-Jacques Lefebvre nous informe dans son « Étude sur St-Constant et St-Philippe 1744-1946 », présentée au Congrès de la Société de l'Histoire de l'Église, à St-Jean le 17 octobre 1946 en présence de l'Évêque Mgr Anastase Forget et du président de la Société, M. Gustave Lanctôt, D.Litt., LL.D., C.R., conservateur des Archives nationales.

« Nos frères (chrétiens) séparés commencèrent, à l'époque des troubles de 1838, un prosélytisme qui se propagea bientôt parmi nos coreligionnaires. Cette propagande avait élu son siège aux confins des anciennes paroisses de l'Acadie et de Saint-Valentin, aujourd'hui St-Blaise, à la Grande Ligne. »

M. Vinet vit quelques-unes de ses ouailles se détacher à la suite de cette propagande, en particulier la famille Bruneau, dont l'abjuration est racontée, en termes couverts, dans l'« HISTOIRE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS » de R.P. Duclos. (Lausanne, 1913, tome 1^{er}, chap. 7, pp. 335-341.) L'auteur n'avait vraiment pas besoin de faire tant de mystère. Le récit de ces événements se trouve au complet dans les journaux du temps, 1856, en particulier la « Minerva » et « le Pays ». Le sieur Barnabé Bruneau, envoya par voie de la presse sa démission de membre de l'Église Catholique. Cité dans le « LOWER CANADA JURIST », 1861, vol. V, pp. 27-28.

Note historique :

Le docteur Paul-Zotique Hébert écrit dans une autobiographie inédite sur les deux curés de son enfance scolaire à Saint-Constant :

1. De Charles-Léon Vinet, il écrit qu'à l'époque où l'instruction en discrédit se conquérait de haute lutte, ce curé (1800-1868) fut de ceux qui eurent à combattre l'apathie de leurs ouailles en ce domaine. Le curé s'intéressait au jeune Paul-Zotique pour le faire instruire, car ses parents n'attachaient pas assez d'importance à son instruction. Il écrit : « Ce pieux et bon prêtre mourut peu de temps après, et plusieurs dans la paroisse dirent que sa mort avait été accélérée par

le jeûne sévère qu'il observait souvent malgré l'avis contraire de son médecin.

2. Hercule Beaudry: Après l'humble curé de campagne monsieur Vinet, suivit un lettré et savant. Il était auteur de plusieurs œuvres de science.

Costume féminin de 1840:

Les deux chapitres que la piété filiale de notre auteur consacre à sa mère sont révélateurs des mœurs du temps. Il nous décrit d'abord sa mère avant le mariage et après en avoir esquissé le portrait, il passe à son costume. Il s'agit d'une jeune fille aux environs de 1840 à la campagne.

« Sa taille un peu épaisse supportait une jupe bleue à la mode des paysans du lieu: un petit corsage à basque et à longues manches étroites, fait d'étoffe plus légère que la jupe, revêtait le haut du corps et dispersait en quelque sorte ses formes naturelles, tandis qu'un tablier en toile écru, attaché autour de sa taille, servait de protection pour la jupe. Toutes ses étoffes étaient de fabrication domestique.»

« Quand elle sortait, elle se couvrait la tête d'une sorte de capeline d'indienne alors à la mode, qui se prolongeait en avant pour protéger la figure contre le soleil. Cette coiffure pouvait se laver, étant faite de telle manière qu'on pouvait y insérer des cartons ou des baleines pour la tenir en forme autour de la figure; au bas, elle était pourvue d'une collerette qui retombait sur le dos et les épaules pour garantir le cou »

« Elle portait aussi, quelques fois, pour se couvrir les mains, et particulièrement pour jardiner ou sortir, une espèce de gants tricotés, à manchettes longues, sans bout de doigts, qu'on appelait "menoites" et qui laissaient le bout des doigts nus et libres. Ses jambes étaient revêtues de gros bas de laine bleue ou grise, tricotés à la main et ses chaussures consistaient en mocassins de cuir de bœuf rouge, faits à la manière des Sauvages.»

« Ce costume de la semaine était remplacé, le dimanche, par une robe d'indienne pâle, des chaussures françaises, un petit chapeau en paille orné d'un ou deux rubans et, quelques fois, un fichu autour du cou »

13^e curé: Hercule Beaudry (1861-1868):

Un personnage distingué, né à Québec en 1822 d'une mère anglaise, devint curé à Saint-Constant en 1861. Il fut ordonné prêtre à St-Rémi en 1849 et avait été depuis curé de St-Jean Chrysostome (Châteauguay). Il était curé à Saint-Constant de 1861 à 1868 pendant la guerre de sécession américaine et des luttes constitutionnelles et politiques, qui précédèrent l'établissement de la Confédération du Canada (1867). En 1861, il officia à Notre-Dame de Montréal, au service de son frère, Georges-Aimé, notaire et registraire de Châteauguay, noyé accidentellement. En février 1865, il donna le sermon à Notre-Dame, au service commémoratif des Canadiens tombés dans les armées américaines du Nord. En 1868, il devint curé de St-Rémi.

14° curé: Pierre-Thomas Hurteau (1868-1878):

Né à Contrecoeur en 1824, ordonné prêtre en 1847, il devint curé de St-Lin (1849-1867). Après dix-huit (18) ans, il amena à Saint-Constant ses expériences et aussi un médecin, son beau-frère le docteur Auguste Brisson. Il occupa la cure pendant dix (10) ans.

L'église et le presbytère à cette époque-là (1870) étaient éloignés du chemin qui passait au même endroit qu'aujourd'hui (1979) en face de l'église actuelle.

Des paroissiens: Hubert Cardinal, Vital Rhéaume, Saint Louis Bourguignon, élevèrent un poteau de trente (30) pieds de hauteur et quatre (4) pieds de diamètre. Ce poteau était entouré d'une clôture et était situé sur le terrain de la fabrique et face au chemin. Sur ce poteau on attacha un grand crucifix. Les paroissiens en saluant la croix pouvaient voir à quelque distance l'église paroissiale.

15° curé: Pierre Bédard (1878-1902):

Vint alors pour desservir la paroisse pendant vingt-quatre (24) ans l'abbé Pierre Bédard, né à St-Rémi de Napierville en 1834, neveu du curé fondateur de cette paroisse. Il fut ordonné prêtre à St-Rémi en 1857, du vivant de son oncle. Après avoir été vicaire pendant quatre (4) ans et curé pendant quatorze (14) ans, il commença en 1881 à faire construire la troisième (3^e) église. Depuis 1879, les habitants envoyèrent des requêtes à Mgr Fabre (3^e Évêque de Montréal), demandant la permission de réparer ou reconstruire l'église et la sacristie. Monseigneur nomma un député spécial pour vérifier sur place les allégations de la requête.

N.B.: Il est intéressant à noter que deux fois de suite, avec un intervalle d'un siècle, les habitants de Saint-Constant envoyèrent aux Évêques dans les années 70, des requêtes demandant la construction d'une église.

- a) Le 17 février 1770, première requête, adressée à Mgr Jean-Olivier Briand, septième (7^e) Évêque de Québec. En 1771, réponse et refus de l'Évêque. Seulement le 21 janvier 1793, le neuvième (9^e) Évêque, Mgr Jean-François Hubert donna la permission de construction.
- b) Un siècle plus tard, à partir de 1878, les requêtes et les lettres adressées à l'Évêque de Montréal; les réponses et avis de Monseigneur; les notices du chanoine Joseph Mongeau, député spécial, traversèrent le fleuve sans interruption (pas encore de grève des postiers). Il est possible que cette construction (1881) ait été hâtée par le tracé du chemin de fer «Le Grand Tronc de Montréal», tout proche de l'ancien site de l'église. Cette troisième église fut terminée en 1883 et bénie au temps de Noël 1883. C'était une belle église gothique, remarquable par la beauté

de ses lignes et bien décorée. Les paroissiens en étaient fiers. Elle était située au même endroit que l'église actuelle, la quatrième de Saint-Constant.

Le curé Bédard était un colosse et un athlète et ne répugnait pas, à l'occasion, de lancer des défis de pugiliste aux contradicteurs trop tenaces. Il gouverna sa paroisse comme un véritable supérieur de communauté, s'occupa de tout, des permis d'auberges, des élections municipales, de politique provinciale, de propagande dans les journaux, etc...

Dans les archives diocésaines, il y a plusieurs lettres d'accusations ou de défense quant au curé Bédard. Il intentait de multiples procès qui étaient les délices pour la presse et les avocats. La légende veut même que pendant ses vingt-quatre (24) ans de cure, il ait eu dix-neuf (19) procès. Il mourut subitement le 4 février 1902 et fut inhumé dans l'église.

A NOTRE XX^e SIÈCLE

16^e curé: Jean-Louis Gaudet (1902-1905):

Il est d'origine acadienne, né en 1849, ordonné prêtre en 1873 et fut le successeur du curé « colossal » Bédard. Il quitta Saint-Constant pour Terrebonne. Curé de Varenne en 1908, il y mourut en 1917.

17^e curé: Elzéar Limoges (1905-1912):

La cure passa à l'abbé Limoges, né à Terrebonne le 23 juillet 1855, et qui arrivait à St-Blaise. Il construisit un nouveau presbytère en 1910, lequel fut détruit par le feu en 1924. Il mourut à Saint-Constant en 1912. Sa tombe se trouve au sous-sol de l'église.

18^e curé: François-Xavier Rabeau (1912-1924):

Né à Ste-Geneviève en 1858, ordonné prêtre en 1881, le nouveau curé a laissé à ses contemporains une grande réputation d'austérité, exprimée dans sa lutte pour le maintien de la Prohibition. Une lettre de l'Honorable Juge E. Lafontaine le prouve :

« Cher M. Rabeau, j'ai appris avec plaisir votre succès au sujet du maintien de la prohibition dans votre paroisse. (Par le référendum du 5 novembre 1919 208 votes POUR la prohibition et 48 CONTRE). Je félicite cordialement vos paroissiens. C'est là un très bel exemple, qui devrait être suivi partout à la ville, comme à la campagne.

« Veuillez, en même temps, accepter mes cordiales salutations. »
E LAFONTAINE

Le curé Rabeau annonçait à ses paroissiens qu'il a démissionné et que son successeur sera monsieur E.J. Brien, curé de Ste-Philomène de Rosemont.

Le 21 septembre 1924, dans la nuit, le feu consuma l'église, le presbytère et plusieurs maisons. Le feu avait pris origine dans le garage du notaire Corbeil, se communiqua aux maisons et par la suite à l'église. Le Saint-Sacrement fut transporté au couvent. Grâce au dévouement des religieuses de Ste-Anne, du sacristain René Demers et de plusieurs paroissiens, les ornements, la lingerie, les vases sacrés, les argenteries et les principales archives paroissiales furent sauvés.

M. le curé Rabeau retarda son départ à cause de l'incendie et se retira le 15 octobre 1924 à St-Lambert. Il est décédé à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal en 1931. Il fut remplacé par :

19^e curé : J.A. Cloutier (1924-1934) :

Il était originaire de Ste-Rose de Laval, né en 1868, ordonné prêtre en 1893 et fut le premier curé du Mont Carmel de Lacolle en 1899, avant de devenir curé à l'Acadie en 1914. Ce curé avec sa barbe blanche, son bon air accueillant et son éloquence verbale, était venu à la place du curé nommé C.J. Brien de Rosemont. Celui-ci avait donné sa démission après l'incendie de 1924. Le 12 janvier 1925, M. Cloutier fait une requête pour connaître l'opinion des francs tenanciers au sujet de la construction d'une nouvelle église. Le 13 juin, une requête officielle est présentée à Mgr Gauthier, Évêque de Montréal. Le 19 juin, un décret de l'Évêque permet la construction, ordonnant que lesdites église et sacristie occuperaient l'emplacement des bâtiments incendiés.

La bénédiction de la pierre angulaire a été faite par M. le chanoine L. Cousineau dans l'après-midi du 4 juillet 1926. Le document authentique fut enfermé dans la pierre.

C'est le 30 octobre 1927 que la nouvelle église de Saint-Constant fut bénie par Mgr E. Deschamps, assisté de MM. les abbés Romain Boulé, professeur au Collège de St-Jean et de Arthur Tremblay, professeur au Séminaire de Sherbrooke. M. l'abbé F.-X. Rabeau, ancien curé chanta la grand-messe. Le sermon a été donné par M. le chanoine Arthur Papineau, supérieur du Collège de St-Jean. Après la messe, il y eut par Mgr Deschamps, bénédiction du nouveau presbytère et aussi de la manufacture de cierges de Fr. Baillargeon et compagnie, ainsi que le couvent des Sœurs de Ste-Anne.

Bénédiction de l'église — 30 octobre 1927 :

Le journal « La Presse » du lundi 31 octobre 1927 donne beaucoup de détails quant à cette bénédiction qui donnait lieu à « d'éclatantes cérémonies ». Un détail cocasse : « Un incident avait failli retarder Mgr Deschamps, Évêque auxiliaire de Montréal, en cours de route, alors qu'un taxi prit feu sur la route de St-Lambert à La Prairie et obstrua la voie quelques minutes. Un autre automobiliste alla promptement chercher des extincteurs à La Prairie, ce qui permit bientôt de rétablir la circulation ».

L'article nomme tous les invités e.a. les curés des paroisses voisines. La chorale de l'Acadie, ancienne paroisse de M. le curé Allyre Cloutier, a rendu le programme musical sous la direction de M. Arthur Fontaine: Kyrie et Gloria de la petite messe solennelle de Bordès, Credo, Sanctus, Agnus Dei de Battman. Mlle Augustine Lécuyer était à l'orgue.

Après l'Évangile, M. le curé Cloutier monte en chaire pour faire son prône. Il déclara que la première qualité du prône c'est la brièveté (Un curé sage et sympathique). Il rappelle ensuite l'épreuve qui frappait le 24 septembre 1924 la paroisse. Après trois ans, il a pu doter Saint-Constant d'un temple, certes pas si beau ni si riche que le précédent, mais digne de la foi et de la générosité des fidèles».

Samedi le 30 juin 1934 décédait à l'Hôtel-Dieu de Montréal, M. l'abbé Joseph Allyre Cloutier, curé de Saint-Constant. Le successeur à la cure fut:

20^e curé: Charles Gervais (1934-1944):

Originaire de Sainte-Élizabeth de Joliette, né en 1881 et ordonné prêtre en 1906, il fut pendant dix (10) ans curé, ayant la réputation d'un bon administrateur financier. Décédé le 4 août 1944 à l'Hôtel-Dieu, il fut inhumé en son village natal, après que ses funérailles eurent lieu à Saint-Constant.

21^e curé: J.P. Georges (1944-1952):

Deviens titulaire de Saint-Constant (août 1944), après avoir été curé de St-Paul de l'Île-aux-Noix (1937). L'abbé Palmenas Georges naquit à Holyoke, Massachussets, États-Unis, le 23 mai 1891. Il fut ordonné prêtre le 1^{er} août 1920 à l'Assomption. Il était depuis 1938 aumônier de la Société d'Agriculture du comté de Saint-Jean. Décédé le 29 novembre dans sa paroisse, Saint-Constant, il y fut inhumé le 3 décembre 1951.

Ici se tarit la source abondante de renseignements biographiques du livre de M. Jean-Jacques Lefebvre: « Saint-Constant et St-Philippe de Laprairie, 1744-1946 ».

Pour la biographie des trois curés suivants, nous avons trouvé des notes dans le livre « Le diocèse de Saint-Jean-de-Québec » édité par l'Évêché à l'occasion du vingt-cinquième (25^e) anniversaire du diocèse.

22^e curé: Adolphe Piché (1952-1957):

Né à l'Assomption le 17 décembre 1882 de Léon Piché, menuisier, et d'Azéline Girard. Fit ses études à l'école de l'Assomption, au Collège de l'Assomption et au Grand Séminaire de Montréal. Ordonné prêtre en l'église de l'Immaculée-Conception le 26 juillet 1908 par son Excel-

lence Monseigneur Paul Bruchési. Vicaire à Lachute le 6 août 1908 ; vicaire à Lachine le 16 avril 1914 ; curé à St-Paul de l'Île-aux-Noix le 7 juin 1928 ; curé à l'Acadie le 30 août 1937 ; curé à Saint-Constant le 13 janvier 1952. Il se retira le 26 octobre 1957 pour raison de santé et célébra à Saint-Constant son Jubilé d'Or de vie sacerdotale le 2 octobre 1958. Monsieur A. Piché a toujours été estimé de ses paroissiens partout où il a passé à cause de son grand cœur et de son dévouement pour toutes les organisations paroissiales dont il était aumônier. Il fut inhumé à Saint-Constant, à côté du curé Georges, autour de la croix du cimetière.

Le livre des minutes des Assemblées des Marguilliers mentionne quelques réalisations de projets intéressants : la décoration de l'église fut faite après un lavage laborieux et complet (1952). Le système de chauffage et celui des haut-parleurs furent installés et la salle paroissiale louée aux Loisirs de la Municipalité (1955) ainsi que le vieux presbytère à la Commission scolaire de Saint-Constant pour trois cents (\$300) dollars, montant représentant le loyer de septembre 1952 à septembre 1953.

23^e curé: Yves Tremblay (1957-1963):

Le 27 octobre 1957, M. l'abbé Yves Tremblay fut « mis en possession vraie, réelle et corporelle de la cure et paroisse de Saint-Constant » par J. Chevalier, curé de La Prairie et délégué de l'Évêque de St-Jean. Ce même dimanche, le plafond de la sacristie s'est écroulé (ça commence mal). Les minutes de la fabrique parlent beaucoup de ménage et réparations à faire dans la sacristie, l'église et le presbytère. Le sous-sol de la sacristie est creusé pour faciliter l'installation du système de chauffage et l'aménagement d'une salle de réunions.

Les 8 et 9 novembre 1958, l'Évêque de St-Jean, Mgr G.M. Coderre fait une visite paroissiale à Saint-Constant et écrit une dizaine de remarques et réflexions sur l'administration dans le livre des minutes, e.a. les services religieux commencés par M. l'abbé Piché à l'École Dufrost doivent continuer sous le nom de « Chapelle de St-André ».

L'aménagement du vieux cimetière et un nouveau règlement sont réalisés par le curé et les marguilliers. La dernière réunion de ceux-ci avec le curé Tremblay date du 6 août 1963.

24^e curé: Chanolne Gilles Leblanc (1963-1967):

Le procès-verbal de la prise de possession de la cure et de la paroisse de Saint-Constant est fait et écrit par le chanoine Paul Lapointe, délégué de l'Évêque « le dix-huit août de l'An du Seigneur mil neuf cent soixante-trois ».

Gilles Leblanc, né à Contrecoeur le 20 juillet 1915, de Joseph Leblanc, cultivateur, et de Joséphine Cormier, fit ses études à l'école

de Contrecoeur, au Collège de l'Assomption et au Grand Séminaire de Montréal. Ordonné prêtre à Contrecoeur le 19 mai 1940 par Son Excellence Monseigneur Anastase Forget, vicaire à Boucherville du 30 juin au 20 août 1940 ; professeur au collège de St-Jean en septembre 1940 ; assistant-procureur en septembre 1943 ; procureur du collège le 1^{er} mai 1949 ; chanoine honoraire du chapitre de la cathédrale le 29 décembre 1958.

Devenu en 1963 curé de Saint-Constant, il fut un pasteur dynamique et compétent. Avec lui les organisations paroissiales, les finances, la vie chrétienne ont connu un haut degré de vitalité. Beaucoup de paroissiens de l'année jubilaire (1979) ont connu, ont travaillé avec et estimé le curé Leblanc.

Comme grands travaux matériels, il fait « l'aggiornamento » de l'intérieur de l'église suite aux propositions du Concile Vatican II (du Pape Jean XXIII). Toutes les statues (ou presque) disparaissent de vue et le grand autel est remplacé par un autel moderne, qui permet la nouvelle célébration eucharistique « face au peuple de Dieu ».

Les Pères prémontrés — 2 mars 1967 :

Le chanoine Leblanc laisse « la possession vraie, réelle et corporelle de la cure et paroisse de Saint-Constant aux Pères Prémontrés en 1967 ».

Jetons un regard rapide sur une page historique de ces religieux, jadis habillés en soutane blanche.

1967 : 25^e curé :

Quand la paroisse de Saint-Constant fut confiée par l'Évêque de St-Jean aux Pères Prémontrés le 2 mars 1967, le premier curé était *P. Éric Volant*. Il est né en Belgique le 28 juillet 1926, l'aîné de quatre enfants. Pendant son cours classique, il décida de devenir Prémontré et en août 1944, il fit son entrée à l'abbaye de Tongerlo, Belgique. Il vint au Canada en 1949 et fut ordonné prêtre le 3 septembre 1950 à St-Bernard de Lacolle par Monseigneur Anastase Forget, curé à St-Bernard durant dix (10) ans, supérieur de la communauté des Prémontrés, Père Éric fut nommé curé à Saint-Constant le 2 mars 1967.

Après sa démission, il décida de poursuivre ses études à l'Université de Montréal, où son ardeur et son esprit vigilant le conduisirent à un doctorat en philosophie.

1968 : 26^e curé :

Son successeur fut le *Père Hildebert*, Prémontré également. Émile Ostvogels est né en Belgique le 3 décembre 1926. Il fit son cours classique au Petit Séminaire et devint Prémontré en 1945, ayant reçu le

nom Hildebert Il fut envoyé au Canada en 1950 et ordonné prêtre par Monseigneur G.M. Coderre le premier novembre 1950.

Le premier juillet 1968, il devint curé de Saint-Constant. Il chercha la collaboration de bénévoles pour mettre sur pied plusieurs activités pastorales.

Après un terme de six ans, il donna sa place à un autre confrère Prémontré.

1974: 27^e curé:

C'est le curé actuel *Père Hugo Vlaminkx*. Il est né en Belgique le 28 juillet 1924, l'aîné de neuf (9) enfants. Il fit ses études d'abord à l'école municipale puis au Collège des Jésuites. Après avoir terminé son cours classique, Hugo décida de devenir Prémontré. En 1944, il reçut l'habit blanc des Prémontrés. Le 6 août, il fut ordonné prêtre à l'abbaye de Tongerlo par Mgr Van Uytven, Vicaire Apostolique de Buta, lui aussi religieux prémontré.



Le 11 avril 1960, Père Hugo arriva au Canada à St-Bernard de Lacolle, où il remplit de nombreuses tâches pastorales et monastiques. Il fut économiste de la communauté, lorsque le monastère fut transféré à Saint-Constant. En 1969, Père Hugo fut nommé curé de Ste-Catherine et y demeura cinq ans jusqu'à sa nomination comme curé de notre paroisse, le 18 août 1974.

QUELQUES CHIFFRES

Pour ceux qui ont le goût des chiffres. Ils interprètent à leur façon la mentalité du temps, le poids des responsabilités, la somme du travail fait par les missionnaires et pasteurs desservant le territoire qui se compose aujourd'hui (1979) de plusieurs paroisses : Saint-Constant, Delson, Candiac, St-Mathieu, St-Rémi, St-Michel, St-Édouard, St-Isidore.

En 1790, la population de Saint-Constant était de mille deux cent soixante (1 260) âmes et celle de St-Philippe, de mille six cent quatre-vingt-seize (1 696).

Dès l'ouverture des Registres en 1752 jusqu'à 1800, trois cent quatre-vingt-quatre (384) mariages furent célébrés à Saint-Constant tandis qu'à St-Philippe, il y en a eu sept cent quatre (704). La raison de cette différence est sans doute l'interruption de 1772 à 1788, où il n'y avait pas de curé desservant à Saint-Constant.

- En 1823, St-Philippe comptait quatre mille douze (4 012) âmes.
- En 1824, Saint-Constant avait quatre mille six cent cinquante (4 650) âmes.
- De 1825 à 1850, il y avait à Saint-Constant sept cent soixante-quinze (775) mariages et de 1850 à 1875, pas plus que quatre cent trente-sept (437) par suite des multiples subdivisions de la paroisse-mère.
- De 1875 à 1900, il y eut deux cent soixante-dix-huit (278) mariages à Saint-Constant.
- De 1900 à 1925, il y en eut deux cent cinquante-trois (253).
- La population catholique de notre paroisse en 1942 était de mille trois cent six (1 306) personnes. Nous sommes loin des quatre mille six cent cinquante (4 650) au temps du curé Chèvrefils (1816-1835).
- Un vieux registre donne le nombre et les noms des enfants ayant fait leur Première Communion célébrée par le curé Chèvrefils depuis 1813.
- En 1813, à la paroisse Ste-Anne: 33 garçons; 37 filles.
- En 1815, à St-François de Beauce: 38 garçons; 21 filles.

À partir de 1817 à Saint-Constant:

Première Communion. En 1817: 44 garçons, 62 filles; en 1824: 75 garçons, 52 filles; en 1829: 58 garçons, 21 filles; en 1836: ? ? — Curé Vinet-Souigny: en 1842: ? ?; en 1848: 44 garçons, 40 filles; en 1853: 39 garçons, 30 filles; en 1857: 39 garçons, 27 filles. — Curé Beaudry: en 1861: 28 garçons, 29 filles.

Confirmation: Juin 1817: 294 garçons, 315 filles; juin 1824: 361 garçons, 392 filles; juin 1829: 255 garçons, 211 filles; juin 1836: 288

garçons, 255 filles. — Curé Vinet-Souigny: 4 et 5 novembre: 259 garçons, 225 filles; 17 juin 1848: 187 garçons, 197 filles; 11 août 1853: 157 garçons, 177 filles; 8 juillet 1857: 120 garçons, 105 filles.

Ici s'arrêtent les notes historiques des nombres d'enfants, célébrant les sacrements de la Première Eucharistie et de la Confirmation.

Nous avons mentionné seulement les années pendant lesquelles l'Évêque venait confirmer. Admettons dans notre observation critique que l'Évêque demeurait à Québec et qu'il n'y avait pas encore de trains, autobus ou automobiles, n'est-ce pas ???

Le Registre de la paroisse mentionne pour:

1978: 137 baptêmes	35 mariages	30 sépultures
1977: 157 "	39 "	41 "
1976: 146 "	28 "	40 "
1975: 123 "	39 "	42 "
1970: 88 "	31 "	28 "
1960: 119 "	16 "	20 "
1950: 41 "	15 "	14 "
1940: 36 "	2 "	29 "
1930: 89 "	6 "	24 "
1920: 62 "	8 "	31 "
1910: 44 "	8 "	25 "
1900: 62 "	7 "	38 "
1890: 44 "	10 "	51 "
1880: 54 "	13 "	30 "
1870: 66 "	19 "	25 "
1860: 83 "	16 "	42 "
1850: 99 "	29 "	37 "
1840: 144 "	18 "	54 "
1835: 154 "	34 "	86 "
1831: 173 "	46 "	75 "
1830: 328 "	61 "	97 "
1829: 340 " (record)	51 "	145 "

N.B.: On remarquera une diminution considérable des baptêmes et des mariages en 1831. Elle est due à la fondation des paroisses de St-Rémi et de St-Isidore; aussi, au départ des familles pour les États-Unis et l'Ouest Canadien, jusque vers 1870.

1820: 234 baptêmes	35 mariages	175 sépultures
1810: 168 "	29 "	90 "
1800: 119 "	18 "	58 "
1790: 64 "	14 "	31 "
1780: la paroisse est sans curé.		
1770: 39 "	11 "	19 "
1760: 20 "	13 "	13 "
début		
1752: 19 "	5 "	12 "

CATHOLIQUES-ROMAINS DEPUIS TROIS SIÈCLES

Le foyer chrétien de nos ancêtres était orné d'images pieuses et les parents inculquaient à l'enfant une mentalité chrétienne. Bien faire son signe de croix, réciter pieusement ses prières, obéir sans mot dire (maudire...) à ses parents, apprendre son catéchisme, ne jamais mentir ni voler, ne pas se chicaner avec ses frères et sœurs, ne pas faire de colère noire, ne pas manger par gourmandise... tout cela formait un code de morale.

L'étude du catéchisme était intensive, vers la douzième (12^e) année de naissance, l'âge de la première communion. Le pasteur gardait autour de lui pendant cinq ou six semaines les enfants « qui marchaient au catéchisme ». La première communion, préparée avec le plus grand soin et faite avec solennité en compagnie de la famille, en présence de toute la paroisse, était pour l'enfant l'initiation publique à sa vie d'adulte.

Le curé visitait plus d'une fois l'an chacun des foyers. Il formait la mentalité de la paroisse par le prône et l'homélie. Souvent, il faisait appel à un prédicateur pour prêcher des retraites, des quarante-heures et autres dévotions. Les habitants passaient plus d'heures dans l'église que dans les tavernes, cabarets ou restaurants.

Un témoignage historique :

St-Constant le 7 avril 1825

Monseigneur

P.S. : L'ouvrage m'a abondé ce carême plus que jamais. Depuis sept semaines, sans compter 6 mariages le lundy gras, j'ai fait, à moi seul, 47 baptêmes, 27 sépultures dont 11 d'adultes, j'ai entendu 2 403 confessions, j'ai visité et administré 27 malades en 33 voyages, faisant 97 lieux de chemin, toujours très mauvais, et souvent avec la migraine ou autre chose. C'est ce qui m'intéresse à diviser ma paroisse d'une manière ou d'autre.

De Votre Grandeur,

Le très humble et très obéissant serviteur,

J.O. CHÈVREFILS

Ce style de vie chrétienne a tenu bon pendant près de deux siècles. Il y a cent ans (1879) M. P. Bédard était curé de Saint-Constant. Parmi les associations pieuses, il y avait la Société de Tempérance (1840), l'Association du Chemin de la Croix, le Tiers-Ordre de St-François, l'Ordre des Forestiers catholiques, fondé le 30 mai 1894. Dans les années du curé Georges (1944-1952), plusieurs œuvres étaient à l'honneur : Dames de Ste-Anne, Enfants de Marie, Ligue du Sacré-Cœur. L'U.C.C. fut fondé en 1930. On rencontra aussi un cercle de l'U.C.F. Le Cercle des Fermières (de 1979) est donc la deuxième édition de cette organisation par des femmes de chez nous.

Toutes ces organisations pieuses ont perdu leur dernier souffle pendant les années de l'«*Aggiornamento*» du Concile de Vatican II (1962-1965).

L'ouverture au monde moderne faisait passer le cours calme et régulier de la vie chrétienne par des rapides et des chutes dans lesquels une multitude de dévotions, de statues, d'organisations et de coutumes sont disparues.

Les changements dans l'Église catholique et l'église paroissiale, dans le monde et dans les mentalités faisaient surgir un tout autre type de chrétien. L'Église triomphale se trouvait maintenant dans les musées ; dans notre diocèse, dans notre paroisse surgissait une Église plus sociale, plus communautaire, plus collégiale.

Aujourd'hui (1979), des laïcs se regroupent autour de leur pasteur pour promouvoir la vie chrétienne par des services nouveaux : Comité du Baptême, du Mariage, de Liturgie, d'Accueil. Le Conseil Paroissial de Pastorale est une équipe de bénévoles engagés, qui veut travailler AVEC le pasteur et non seulement POUR le pasteur. Ces chrétiens-là prennent des responsabilités dans notre paroisse au service de Jésus mort-ressuscité et de leurs frères et sœurs.

En 1961, Saint-Constant avait une population de quatre mille cent huit (4 108). Dix-huit (18) ans plus tard, environ dix mille (10 000) personnes demeurent à «*la Côte St-Pierre*», au vieux village, au Bas-St-Pierre, aux rangs et aux nouveaux développements.

LA CROIX AU CIMETIÈRE

Autour de cette croix, un don de Hervé Favreau (15-02-1963), sont réservés les lots pour les curés (et vicaires ?), qui auraient le désir de se reposer parmi les frères et sœurs chrétiens défunts, en attendant ensemble le signe du Seigneur, annonçant la «*Résurrection glorieuse et la Mission accomplie*».

L'HISTOIRE DE «*LA PETITE CHAPELLE*»

La première mention retrouvée dans les minutes des Assemblées des Marguilliers de Saint-Constant se trouve à la page 103 de l'année 1918.

À l'occasion de sa visite paroissiale les 28 et 29 mai 1918, l'Archevêque de Montréal, Mgr Paul Bruchesi écrit : «*La petite chapelle qui se trouve dans l'enceinte du cimetière aurait besoin d'être réparée. Si cette réparation ne se fait pas, avec le consentement de la famille propriétaire, la chapelle pourrait être démolie. Elle n'a guère d'utilité*».

N.B.: Elle a été réparée et mise en bon état par les soins de M. le curé Cloutier (1924-1934). On la nomme depuis ce temps « chapelle de St-Joseph ».

Sur l'inventaire des biens meubles et immeubles de la fabrique de Saint-Constant, fait le 31 décembre 1935, le curé C. Gervais mentionne: « Au cimetière: une chapelle, mesurant 25 pieds de longueur, 14 pieds de largeur, 15 pieds de hauteur, du plancher à la voûte, construite en bois et surmontée d'un clocher qui s'élève à 35 pieds au-dessus du sol, dans le clocher, il y a une petite cloche. Dans la chapelle, il y a un autel, un chemin de croix, des statues: de la Ste-Vierge, de St-Joseph et de St-Antoine ».

5 août 1956: une proposition est faite dans une assemblée de Marguilliers pour « aller voir les réparations à faire dans la petite chapelle... ».

20 janvier 1965: une lettre qui décrit le contrat de vente de cette petite « chapelle en bois ». Le propriétaire, P. Émile Martin, l'ayant reçue de ses parents, la vend à la fabrique pour UN dollar, à condition qu'elle reste la propriété de la fabrique. Ont signé Paul Émile Martin, le chanoine G. Leblanc, curé; témoins: Mme P.É. Martin et Roch Boulé.

L'an mil neuf cent soixante-six, le trois septembre devant Maître Roland Beaudin, notaire à Saint-Constant, Comté LaPrairie, comparaissent:

— La fabrique de la paroisse de Saint-Constant, représentée par MM. Florian Nadeau et Frédéric Bouchard, marguilliers « partie de première part ».

ET

— M. Léon Poissant
M. Jean-Louis Lapierre,
Dame Rhéa Martin,
« partie de seconde part ».

En tout cas, un contrat en bonne et due forme, dans lequel la fabrique se dit propriétaire de la chapelle, mais qu'elle n'a pas les finances requises pour la restaurer, contrat dans lequel la « Partie de seconde part », accepte de la déplacer hors du cimetière, mais sur le terrain de la fabrique, et de la réparer à ses frais personnels, afin qu'elle reste « la chapelle de St-Joseph » et pas un entrepôt public. Tous ont signé, le 3 septembre 1966.

Voilà ce qu'on peut trouver « officiellement » de cette belle chapelle, qui attire l'attention et l'admiration et la curiosité de beaucoup de visiteurs.

LES 13 ECCLÉSIASTIQUES NÉS À SAINT-CONSTANT

(Notes prises du livre de J.J. Lefebvre)

1. RENÉ-PASCAL LANCTÔT (1755-1816). Né le 11 février, véritable fondateur de l'Acadie où il fut curé pendant plus de trente (30) ans (1785-1816).
2. PIERRE VIAU, né le 24 juillet 1784. En 1837, il fut vicaire-général du diocèse de Montréal, récemment érigé en 1836.
3. JACQUES ODELIN (ou DAUDELIN) (1789-1831), fils du maçon Jacques Odelin qui travailla en 1794 à la construction de la deuxième église de Saint-Constant.
4. JEAN-BAPTISTE BAUDIN O.M.I. (1831-1909), né le 17 juillet 1831. Parti en 1870 pour St-Boniface où il passa près de quarante (40) ans. Décédé à Kenora, Ontario en 1909.
5. NARCISSE LAMARQUE. Né le 17 octobre 1833, vicaire pendant trois ans à St-Vincent-Île Jésus, aumônier de la prison à Montréal pendant deux ans.
6. JOSEPH LEFEBVRE, O.M.I. (1835-1912). Né le 13 avril 1835. Entré chez les Oblats en 1854. Il fut deux fois provincial de sa congrégation au Canada. Devint provincial des Oblats aux États-Unis de 1898 à 1904. Sous sa direction furent fondées les Missions des Oblats d'Albany, Baie d'Hudson, de Lomita et Del Rio, Texas, enfin de Puebla, Mexique.
7. Mgr JOSEPH MÉDARD ÉMARD (1853-1927). Né le 1^{er} avril 1853, fils d'un instituteur, il devint Évêque fondateur du diocèse de Valleyfield en 1892. Archevêque d'Ottawa en 1923. Une grande figure dans l'Église.
8. J.B. BOYER, O.M.I. Né le 25 janvier 1875. Entré chez les Oblats en 1895. Missionnaire dans les Prairies, en Ontario, professeur à Gravelbourg en 1920.
9. BERNARD BISSON, S.J. Né le 11 novembre 1878. Ordonné prêtre en 1915. Fut attaché à plusieurs maisons des Jésuites e.a. à Chicoutimi en 1942.
10. HONORIUS CHABOT, O.M.I. Né le 13 janvier 1881. Entré chez les Oblats en 1899. Prédicateur de retraites et curé e.a. de Maniwaki, Cap de la Madeleine, Kapuskasing, Ville Marie (Timmins).
11. Mgr ROMAIN BOULÉ. Né le 29 octobre 1891. Ordonné prêtre à Saint-Constant en 1917, professeur au collège de St-Jean, principal d'École normale à St-Jean. Curé de Longueuil en 1944 où il est décédé le 26 juin 1962.
12. JEAN FORGUES. Né le 30 juin 1919. Ordonné prêtre à St-Jean où il demeura jusqu'à sa mort en 1977. Il fut inhumé dans sa paroisse natale.

13. ROBERT ROBIDOUX. Né à Saint-Constant le 29 mars 1928. Il fit ses études au Collège de Montréal. Entré chez les Pères Sulpiciens où il fut ordonné prêtre le 30 mai 1953. Il fut envoyé à Rome où il obtint un doctorat en théologie (1958). De retour, il fit pendant quatorze (14) ans du ministère sacerdotal dans l'Ouest : St-Boniface, l'Université de Winnipeg, ... Il revint à Montréal comme supérieur du Grand Séminaire. En 1975, il devint secrétaire à la Nonciature à Ottawa et en 1978, il fut nommé Recteur du Collège Canadien à Rome.

LE «VIEUX PRESBYTÈRE» ET SON HISTOIRE

En 1770, le 12 février, les habitants de la «Tortue» se plaignent à Mgr l'Évêque du fait qu'on veut «... les contraindre à travailler pour construire un presbytère et ensuite une église à la Coste (Côte) St-Pierre». (Archives: 10A/3). Par la suite, le Curé Isidore Marsolet souligne «que les habitants de la Coste St-Pierre et de la Coste St-Régis veulent, eux, construire un presbytère.» (10A/21).

Ce n'est que le 21 janvier 1793 que Mgr J.-François Hubert permettra la construction d'une église «qui sera de pierres et sise auprès de la chapelle de bois qui existe, et sur le terrain appartenant à l'église et presbytère». (10A/21).



Le «vieux presbytère».

Dans la convention (20 septembre 1793) entre les syndics et l'entrepreneur pour la construction de l'église à St-Constant, un des trois notaires J.G. Delisle de la Ville de Montréal s'attend que l'acte de répartition des églises, PRESBYTÈRE et cimetière sera homologué par les Commissaires nommés...

Plus tard, dans son inventaire du 5 juin 1817, le curé J.O. Chèvrefils mentionne :

1. « Que la Fabrique possède conjointement avec le curé ou missionnaire ou desservant pour bien immeuble : Un morceau de terre situé à la Côte St-Pierre, traversé par la rivière St-Pierre, contenant huit arpents en superficie. Sur ce morceau de terre susdit passe une route ou chemin pour aller à la Tortue, et est à peu près ouest et est, passant au côté droit de ladite église et le long de la rivière St-Pierre.»
2. « Sur cette terre sont bâties : Une église en pierre de 90 pieds de long, de 40' de large, de 18' en hauteur, mesure française... avec un clocher couvert en fer blanc, contenant une cloche de 500 livres et sa corde.»
3. Une sacristie...
4. Un PRESBYTÈRE pour le curé et une salle pour les habitants, le tout en pierre d'un seul étage.»

LE CURÉ CHÈVREFILS, AVANT DE SE RETIRER DE ST-CONSTANT, A PU ACHEVER LA CONSTRUCTION D'UN AUTRE PRESBYTÈRE QUE CELUI DE SON INVENTAIRE DE 1817.

C'est ce « vieux presbytère » que nous admirons aujourd'hui, qui est un bon exemple d'architecture de l'époque et qui fut construit en 1833.

Par contre, le 18 juin 1909 : Dans une lettre adressée au curé Limoges pendant sa visite pastorale à St-Constant, l'Évêque de Montréal écrit : « Le temps est venu où la paroisse doit songer à bâtir un nouveau presbytère et nous espérons qu'elle se rendra sans retard au désir que nous lui avons exprimé. Il faudra aussi penser à certaines réparations devenues nécessaires dans l'église »...

Le 1^{er} août 1909, l'Assemblée des propriétaires catholiques francs-tenanciers de la paroisse adoptèrent unanimement la proposition de Georges Gaujean et appuyée par Stanislas Bisson : de se conformer au désir de l'Évêque et de construire un nouveau presbytère.

Ce que les marguilliers acceptèrent également dans leur Assemblée du 22 août 1909.

La construction fut terminée en 1910.

En 1910, nouvelle problématique : Deux presbytères : quoi faire avec « le VIEUX » ?

À une assemblée de marguilliers le 12 novembre 1911, il est proposé par Sabime Cardinal et secondé par Gilbert Monette que le HAUT du vieux presbytère soit commuté en salle publique et que le BAS soit transformé en logement dont le revenu sera à la Fabrique. Accepté unanimement.

Par la lettre suivante, nous pouvons croire que le Conseil municipal de St-Constant a tenu ses Sessions « dans le haut du vieux presbytère, la salle publique... » :

Premier octobre 1928 :

« Il est ensuite unanimement résolu, sur proposition de M. le conseiller Joseph Robidoux, secondé par M. le conseiller Victorin Labelle qu'il serait de l'intérêt public que l'endroit ordinaire des sessions du conseil, qui ont été tenues par le passé dans le haut de l'ancien presbytère soit changé et qu'il serait désirable que ces assemblées du conseil soient tenues à l'avenir dans l'ancienne chapelle temporaire de notre paroisse, monsieur l'abbé J.A. Cloutier, prêtre-curé est respectueusement prié de bien vouloir accorder à notre conseil ce changement de local pour l'avenir ».

(Signé) Roch BOULÉ, *maire*

(Signé) Lorenzo LÉTOURNEAU, *secrétaire-trésorier*

Dans un inventaire des biens meubles et immeubles de la Fabrique fait le 31 décembre 1935, nous lisons : « ... que le VIEUX PRESBYTÈRE sert aujourd'hui de SALLE DE CLASSE pour les enfants de l'école paroissiale no. 1, de logement pour le sacristain, et de logement pour une famille de la paroisse (loyer \$5.00 par mois). »

En 1979, année du souvenir des 250 ans de présence de francs-tenanciers sur nos terres, le Vieux Presbytère (de 1833) est bien conservé et rénové à l'intérieur. Encore aujourd'hui, c'est le logement du sacristain, M. et Mme Willie Halpin, et d'une famille de la paroisse (à plus de \$5.00 par mois...)

Soyons fiers de ce plus vieux bâtiment, HÉRITAGE D'UN PASSÉ PASSIONNANT.

P. JOSEPH LAENEN, O. PRAEM, VICAIRE (1967-1979)

Joseph Laenen vit le jour le 15 mai 1925 à Poderlè, un paisible petit village de campagne en Belgique. Deux petites sœurs vinrent ensuite agrandir la famille. En 1937, il entreprit le cours classique à l'École Apostolique, affiliée au Collège St-Joseph des Pères Jésuites. À la fin de ses études, été 1944, Joseph entra au noviciat des Prémontrés de l'abbaye de Tongerlo, le même jour que deux autres jeunes, Gustave (Éric) Volant et Hugo Vlaminckx. Il fut ordonné prêtre le 12 août 1951. Deux ans plus tard, il partit pour le Congo (Zaire) où il fit un excellent travail durant onze ans. Suite à une rébellion en 1964, le missionnaire Joseph a dû quitter le pays. Vers la fin de 1966, ses Supérieurs lui offrent de rejoindre la communauté des Pères Prémontrés au Canada. C'est ainsi que P. Laenen arrive à Saint-Constant à l'hiver de 1967, en tant que vicaire, poste qu'il occupe depuis douze ans.

Quand le vicaire, chercheur de ces notes historiques n'a mentionné aucun de ses collègues dans la vie paroissiale au cours des

siècles, le dessein est hasardeux d'y ajouter son propre « curriculum vitae » afin que l'exception confirme la règle.



Février 1978.

Pendant deux termes de six ans à notre paroisse, j'ai vécu cette fraction de l'histoire de Saint-Constant avec cœur et âme. Du « bon vieux temps » des années 60, j'ai navigué avec les curés et les paroissiens à travers les changements vers les temps nouveaux d'une communauté où les habitants et les arrivants se rencontrent, se réunissent et s'organisent.

Les premiers colons ont eu raison de choisir les belles terres à la Côte St-Pierre, à la Côte St-Régis, et autres, pour y tenir « feu et lieu » et devenir les pionniers d'une paroisse florissante et toujours grandissante en population et réalisations.

SOYONS FIERS DU PASSÉ — SOYONS RÉALISATEURS AU PRÉSENT — SOYONS CONSTANTS POUR LE MEILLEUR ET LE PIRE DE NOTRE PAROISSE ET MUNICIPALITÉ : SAINT-CONSTANT.

P. Joseph LAENEN, O. Praem,
prêtre-vicaire

**TESTAMENT DU CURÉ CHÈVREFILS
DANS LEQUEL IL CÈDE UN TERRAIN POUR UNE ÉCOLE
DE FABRIQUE À SAINT-CONSTANT EN 1835**

Aujourd'hui, trentième du mois d'août, après-midi de l'année mil huit cent trente-cinq à la Requête de Messire Jean Olivier Chèvrefils,

Prêtre de la Sainte Église Catholique, Apostolique et Romaine et Curé de la Paroisse de Saint-Constant dans le Comté de Laprairie dans le District de Montréal, diocèse de Québec. Nous Notaires Publics pour la Province du Bas-Canada, résidant à Saint-Constant, dans les Comté & District susdits, sous signés, nous sommes exprès transportés en la maison & demeure du dit Messire Jean Olivier Chèvrefils où nous l'avons trouvé malade de corps mais néanmoins sain d'esprit, mémoire, jugement et entendement ainsi qu'il est apparu aux dits notaires soussignés par ses paroles, discours, gestes et maintiens. Lequel, considérant qu'il n'y a rien de si certain que la mort ni de si incertain que son heure et craignant d'en être surpris sans avoir mis ordre à ses affaires et disposé des biens qu'il a plu à Dieu lui laisser & départir et voulant qu'à sa mort il soit disposé convenablement et pour la plus grande gloire de Dieu de ses biens temporels, a requis nous, dits notaires de recevoir et rédiger par écrit son présent testament et ordonnance de dernière volonté qu'il a fait, dicté et nommé comme suit. —

Onzièmement, le dit Testateur donne et lègue à perpétuité à la Fabrique de Saint-Constant qu'il dessert, la propriété et le fonds de l'emplacement et de la Maison actuellement à lui appartenant & situé au nord du terrain de l'Église de Saint-Constant, auquel ils sont contigus, ayant pour voisins Joseph Lefebvre à l'est, Joseph Goyet, au nord, François & Joseph Lemieux ainsi que la Rivière Saint Pierre à l'ouest, & le terrain de la dite Fabrique au sud avec circonstances et dépendances, formant un arpent de terre en superficie environ pour être employés maison & emplacement et dépendances, à une Maison d'école d'après les Statuts Provinciaux des années mil huit cent vingt-sept, concernant les écoles de Fabriques, savoir: le premier mil huit cent vingt-quatre quatrième George, Quatre, chapitre trente-un, et l'autre, Mil huit cent vingt-sept, septième George Quatre, chapitre vingt « icelui testateur veut que sa dite maison soit employée ou toute pour une école de filles ou toute pour une école de garçons et sans mélanges des deux sexes entendant le dit testateur que ce soit la Fabrique seule, c'est-à-dire le Curé avec les trois Marguilliers de l'œuvre de la dite Fabrique & nul autre qui soient les Directeurs, les Syndics, les propriétaires et conducteurs de cette École, et de celui que en dépendra et que tout se passe sous leur direction & d'après leurs ordres. Bien entendu que la dite Fabrique ne jouira de la dite Maison pour la dite École que quand et comme il sera dit ci-après dans l'article douzièmement qui suit. —

Ce fut ainsi fait, dicté et nommé mot pour mot par le dit Messire testateur à Mtre LeBlanc l'un des notaires soussignés qui a rédigé le présent testament par écrit, son confrère Mtre Delaunay présent en la Maison Presbytériale de Saint-Constant, les jour, mois & an sus-dits. Et à lui dit testateur lu et relu qu'il a dit avoir bien entendu & compris et

y a persisté en présence des dits notaires qui ont signé avec lui dit testateur lecture faite deux fois.

(Signé) J.O. CHÉVREFILS, *ptre*

(Signé) Axs. DELAUNAY, *N.P.*

(Signé) F.X. HECTOR LeBLANC, *Note*

Pour copie conforme à l'original trouvé parmi les actes notariés de Mtre F.X. Hector LeBlanc, notaire public pour la Province de Québec, lesquels actes sont déposés dans les archives de la Cour Supérieure à Montréal.

Montréal 20 Mai 1919.

A.E. GRANDBOIS,

Député P.C.S.

QUELQUES NOTES SUR L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE BAPTISTE DE ST-CONSTANT

2, Montée Griffin, St-Constant, P.Q.

Pasteur: Rév. N. Thomson, B.A., B.D., S.T.M.

Le public sera sûrement intéressé d'apprendre l'histoire de cette église canadienne-française.

Il semble que la première personne qui s'est convertie dans la région de St-Constant était M. Barnabé Bruneau. Celui-ci entendit le message par le témoignage d'un ouvrier qu'il avait engagé pour battre son grain. C'était aux environs de 1852. Vers ce même temps M. Médard Bruneau accepta la foi des chrétiens évangéliques.

Vers cette même époque, dans la paroisse de St-Michel de Napierville, une *Bible*, appartenant à un jeune homme du nom de St-Georges, finit par tomber entre les mains de monsieur Joseph Saint-Gemme de Beauvais. On le décrit comme étant « d'un esprit clair, alerte, indépendant, d'un cœur tendre et bienveillant, religieux de nature... » Il se convertit ainsi que « sa belle et nombreuse famille. La famille Beauvais fut bientôt renommée pour son esprit hospitalier... »¹

Un intérêt pour les Saintes Écritures se manifesta chez plusieurs familles en même temps. Dans St-Isidore, un vieillard du nom d'Octave Poissant, ayant entendu parler des missionnaires de l'Institut de la Grande Ligne (près de St-Jean) franchit à pied la distance de 35 milles pour s'informer de l'évangile. De retour chez lui, il l'enseigna à sa famille. Un soir, chez lui, en présence de deux jeunes missionnaires de la Grande Ligne, « une bande d'hommes, masqués et armés, entrèrent soudainement dans la maison et assénèrent, au vénérable vieillard, des coups dont les effets causèrent sa mort. Ses enfants demeurèrent fidèles à l'Évangile et formèrent un petit noyau de familles évangé-

liques auxquelles devaient se joindre plus tard la famille Barette et M. Xavier Patenaude.»²

Bientôt se joignit à la famille grandissante des chrétiens protestants M. Boucher Belleville, de St. Rémi. « M. Boucher, comme on l'appelait tout court, était un homme distingué. Notaire de son état, il s'était en même temps adonné au journalisme et aux belles-lettres. Pour cause de santé, il s'était retiré sur une ferme cultivée pendant plusieurs années par M. Moïse Vary. Par l'étude de la Bible et les visites de M. Roussy et des colporteurs Éloi Roy et Zéphirin Patenaude, M. Boucher fut amené à déclarer bravement son adhésion à l'église baptiste; et sa maison, comme celle de M. St James à St-Constant, devint un agréable rendez-vous et un lieu de culte pour les protestants des environs. La famille Vary, qui occupait le même domicile, se prêtait gracieusement à ces actes de bienveillance et d'hospitalité.»³

Dans la paroisse de St-Philippe, M. François Perrier et sa famille furent gagnés à l'évangile, ainsi que deux frères Dupuy. Le Colonel Frédéric Hart de St-Philippe ouvrit sa demeure au culte évangélique et s'identifia tout à fait avec les protestants de langue française. Quelques familles écossaises de St-Michel de Napierville, plus ou moins francisées, appuyaient, elles aussi, la cause. Bientôt s'y ajoutèrent les familles de MM. Joseph Schayltz et de M. Pierre St James.

Les cultes eurent lieu dans différentes maisons. Pendant une période assez longue on se réunissait dans une petite école (14' x 18') en bois rond. En 1901 sous le pastorat de Moïse Robert, la chapelle (angle St-Ignace et Montée Griffin) fut construite, au coût de \$420! En 1904, pendant le ministère de A.J. Lebeau, le presbytère fut construit (coût, \$1 000!).



Église Baptiste.

Pour ne nommer que quelques pasteurs signalons Benjamin Ball qui desservit l'Église de 1915 à 1942. Le pasteur Émile A. Boisvert, dont le ministère s'étendit de 1963 à 1969, présida à la construction d'une aile moderne à l'édifice de l'église.

L'église continue de rendre témoignage au sujet de la Bonne Nouvelle, l'Évangile de Jésus-Christ. C'est là sa raison d'être.

1. A. de L. THERRIEN, « Esquisse Historique de l'Église baptiste de St-Constant de Laprairie », dans *l'Aurore*, v. 54, no 50, le 12 décembre, 1919, pp. 3, 4.
2. A.C. BROUILLET, « Esquisse Historique de l'Œuvre d'Évangélisation à St-Constant et Environs 1852-1934 », dans *Rapport de la Conférence Annuelle des Églises Baptistes Françaises du Canada en Rapport avec la Mission de la Grande Ligne, les 27 et 28 juin 1934*, p. 28.
3. *Ibid.*, p. 28.

LES SŒURS DE SAINTE-ANNE À SAINT-CONSTANT

Monsieur le curé F.-X. Rabeau, désireux d'un bel avenir pour son troupeau, rêve de confier ses agnelets aux soins d'âmes désintéressées qui les conduiront dans la voie sûre, bien qu'étroite, qui mène à la vie éternelle.

En mars 1921, il fait part de son projet à la supérieure générale des Sœurs de Sainte-Anne de Lachine, Mère Marie-Léopoldine. Monseigneur Georges Gauthier, Évêque auxiliaire de Montréal, approuve la décision du conseil majeur des religieuses d'ouvrir une école à Saint-Constant. À son autorisation, il joint de tout cœur des vœux pour un apostolat prospère.

L'engagement d'institutrices religieuses nécessite l'agrandissement de l'école du village afin de loger les sœurs. Le bon curé Rabeau endosse la dépense prévue à même ses propres fonds et ce, dû à un certain différend qui existe. Par la suite, le député Roch Lanctôt obtient du gouvernement provincial un octroi de deux mille (\$2 000 00) dollars : le coût de l'agrandissement étant de six mille (\$6 000.00).

Le bon curé Rabeau s'impatiente à cause des mauvais chemins qui retardent la réunion des commissaires pour la signature du contrat rédigé depuis mars et présenté à Mère Marie-Léopoldine par le président de la commission scolaire, Monsieur Jean Lefebvre.

La ratification de l'acte a enfin lieu à Saint-Constant le 11 avril 1922. Ce soir-là, le grand rêve d'Esther Blondin, fondatrice des Sœurs de Sainte-Anne, profile sur un nouveau coin de pays la réalité d'une « survivance ».

Les cinq sœurs de Sainte-Anne qui forment la première équipe de Saint-Constant arrivent le 15 août 1922. Ce sont : Sœur Marie Annonciade, supérieure et fondatrice, Sœur Marie-Antonia-de-

Florence, Sœur Marie Eusèbe, Sœur Marie-Angelbert et Sœur Marie-Anne-Clarisse.

La première école, une maison de soixante (60) pieds par trente (30), revêtue de brique rouge, est située sur la Rivière Saint-Pierre (présentement la rue Saint-Joseph). Soixante-sept (67) garçons et quatre-vingt-trois (83) filles en constituent le personnel étudiant, de la première à la sixième année inclusivement.

Le palmarès de la première distribution de prix couronne onze candidats au certificat d'études primaires à qui l'heureux curé offre onze médailles d'or. Les parents et les amis sont aussi là pour applaudir. Ils défraient le coût de volumes dorés sur tranche, promotions achetées au prix d'efforts continus.

Parmi les événements notables, on relève l'inauguration de la Croisade Eucharistique en 1936. La Jeunesse Étudiante Catholique fait publiquement ses débuts en 1940.

En 1949, Sœur Marie-Claire-Yvonne, alors supérieure et directrice, reçoit de sa communauté une obédience pour la lointaine mission de Chardonnières en Haiti.



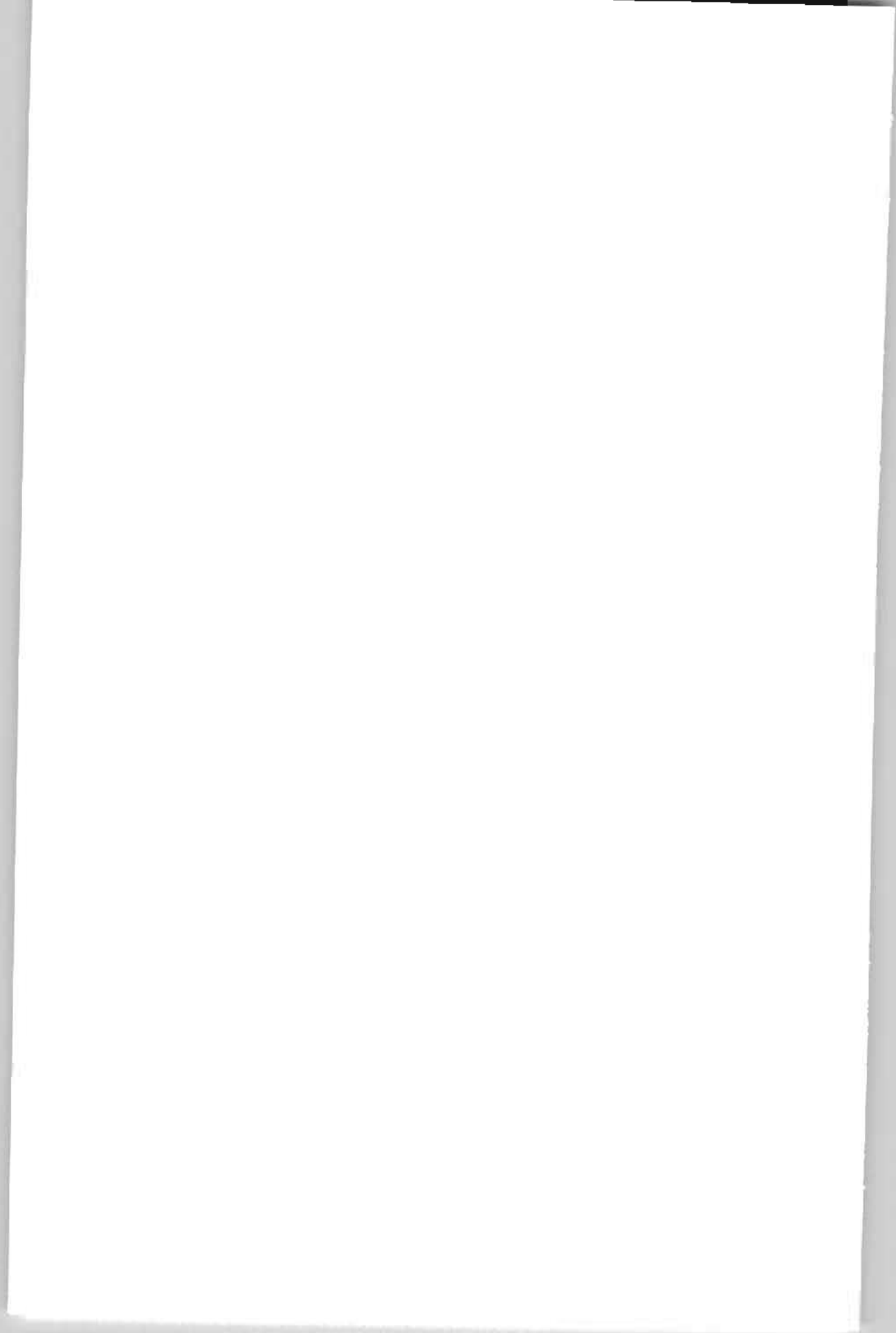
En 1950, on compte à environ deux cents (200) les certificats décernés aux élèves de septième année, et à cent (100) ceux de neuvième année.

L'école a l'honneur de compter douze religieuses, dont six chez les Sœurs de Sainte-Anne, trois religieux et cinq prêtres séculiers ou réguliers. La moisson promet de continuer à être bonne

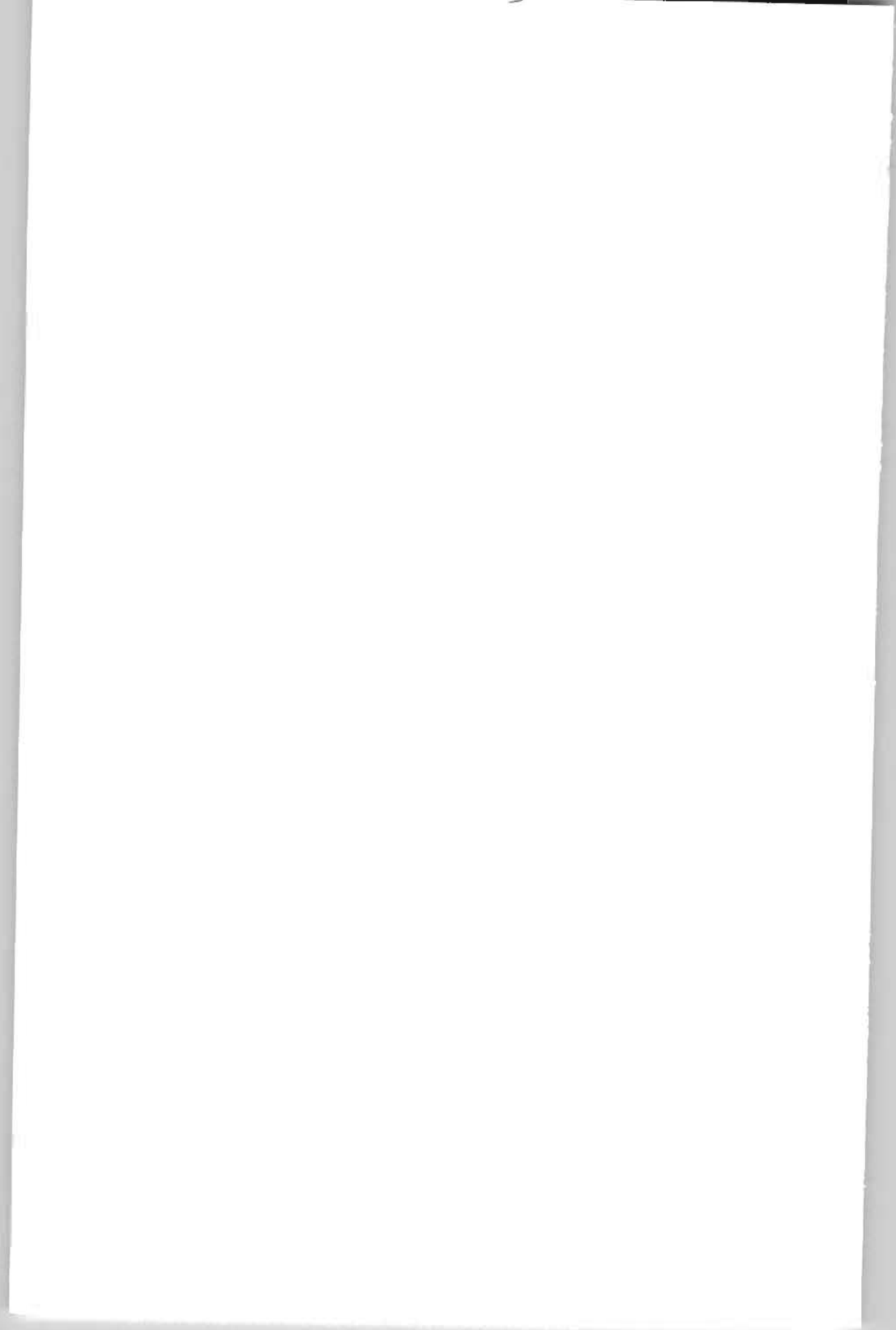
La première école, devenue inhabitable tant par la promiscuité de ses locaux que sa vétusté, fait place, en 1955, à un vaste immeuble situé au cœur du village, à la naissance de la montée Saint-Régis. C'est l'École Vinet-Souligny.

Sœur Marie-Madeleine-de-la-Passion est la dernière directrice religieuse. Elle quitte Saint-Constant en 1968. Cependant, quelques Sœurs continuent d'enseigner à l'école. Actuellement, deux religieuses, sont professeurs à l'école Vinet-Souligny.

Il nous fait plaisir de souligner l'œuvre des Sœurs de Ste-Anne dans notre milieu. Grâce à leur dévouement inlassable, la génération actuelle et les générations qui nous ont précédés ont pu profiter de leur savoir, de leur enseignement de haute qualité ainsi que de leur souci constant pour une éducation intégrale de la jeunesse. Rappelons la devise de la Communauté des Sœurs de Ste-Anne : « Celui qui fera et enseignera sera appelé grand dans le Royaume des Cieux ».



Évolution scolaire



SURVOL SCOLAIRE

Comme le titre le suggère, nous voulons, dans les pages qui suivent, vous donner un aperçu seulement de la situation scolaire. Ce travail est bien loin d'être un document de portée historique. Il se veut tout simplement un entretien, un brin de jasette sur la chose scolaire. C'est un travail de collaboration étroite que nous vous présentons, et nous sommes très heureux de vous offrir le résultat de nos recherches et de nos réflexions sur le sujet.

Si on remonte au début de St-Constant, soit en 1729, les documents auxquels on peut se référer sont plutôt rares, pour ne pas dire inexistantes. En fait, le livre des minutes le plus ancien que nous avons eu la bonne fortune de consulter date de 1846.

On suppose donc qu'à St-Constant la situation ressemblait au portrait que trace monsieur Gérard Filteau dans *Organisation scolaire de la province de Québec*:

Dans les pays catholiques d'alors, on considérait l'éducation comme une fonction relevant des particuliers, des familles, et surtout de l'Église.

En venant s'établir au Canada, nos ancêtres avaient transplanté avec eux les coutumes, et les institutions de la mère-patrie. En matière d'éducation, comme ailleurs, les idées reçues en France eurent cours au Canada.

Le gouvernement colonial ne chercha pas à se substituer à l'initiative particulière dans ce domaine. Nos premières écoles furent fondées par des communautés religieuses, assistées des largesses de certains particuliers. Le Clergé paroissial et les évêques consacraient une grande partie de leurs revenus à la fondation et au maintien des écoles.

Lorsque le sculpteur a voulu fixer dans le bronze les traits de Marie Rollet, l'épouse du premier colon canadien, il n'a pu faire autrement que de nous la représenter assise au milieu de ses enfants, tenant sur ses genoux le livre ouvert dans lequel elle leur enseigne les rudiments de l'instruction. La première institutrice canadienne fut bien, en effet, une mère de famille. Son attitude ne fut pas exceptionnelle. Elle eut de très nombreuses imitatrices parmi nos aieules. En attendant que le pays fut assez peuplé pour permettre l'établissement d'écoles régulières, ce furent les mères de famille qui se chargèrent d'instruire les enfants...

Durant tout le régime français, elles durent se charger de transmettre l'instruction dans une foule de localités peu peuplées ou trop isolées. Elles ne dispensèrent pas une instruction livresque; elles enseignèrent à lire et à compter pour les besoins de la vie, et par-dessus tout elles dispensèrent la formation religieuse dans laquelle elles se montrèrent expertes. Elles furent de merveilleuses éducatrices. De plus, leur action fit de l'éducation une affaire de famille. Lorsque les écoles s'organisèrent, ce ne fut que pour assister les mères et suppléer aux insuffisances familiales.

On peut ajouter que sous le régime français, c'est-à-dire jusqu'en 1760, il n'y a pas de ministère de l'éducation, pas de département de l'instruction publique, pas de commission scolaire. Aucune organisation officielle! C'est la famille qui s'occupe de l'éducation, secondée par les prêtres et les religieux. Dans les campagnes, quelques écoles dispersées existent. À St-Constant, à ce moment, il ne semble

pas y avoir d'école. Et à cela, rien de honteux! C'est la même situation un peu partout.

Pendant les vingt dernières années du régime français, l'instruction populaire sera entièrement laissée à l'initiative du clergé catholique par ses écoles de fabrique. Par fabrique, on entend une corporation légale ayant pour fonction de gérer les biens d'une paroisse. Aussi la tendance exprimée précédemment sera-t-elle maintenue et on accordera une grande importance à la formation religieuse des enfants. Contrairement aux propos de certains écrivains qui se complairont à qualifier nos ancêtres de parfaits ignorants, les historiens de cette période précisent que quatre-vingt pour cent de notre population adulte savait lire et écrire convenablement le français.

Cependant, les années 1760-64 marquent une rupture dramatique. En effet, cette période se caractérise par une transformation profonde de nos structures sociales. Même si, au début du régime anglais, l'enseignement de la langue française ne fait pas l'objet de mesures restrictives, il suffira d'une vingtaine d'années pour que nos ancêtres se retrouvent dans une situation linguistique précaire.

En plus du dépouillement matériel de nos colons, du démembrement de leurs familles, des difficultés éprouvées par le clergé, vient s'ajouter un désastre: le déclin progressif de la vie intellectuelle.

Pendant plus de soixante ans, nos ancêtres francophones seront donc dépourvus de système d'éducation. Si bien qu'en 1784, vingt-cinq ans seulement après la conquête, on estime qu'à peine vingt pour cent de la population sait lire.

En 1793, un coup fatal est porté au groupe francophone: l'anglais est déclaré « langue officielle » du Bas-Canada, et le français n'y occupe plus que le statut de « langue de traduction ».

Pour compléter le tableau, disons que durant ces années, jusque vers 1840, le programme scolaire n'est pas compliqué. On enseigne la lecture, l'écriture, le calcul et le catéchisme. Pas d'imprimerie au Canada: on utilise les manuels français. Après 1760, ça devient un problème d'obtenir des manuels français. En 1765, seulement une vingtaine de paroisses de campagne possèdent une « petite école ». Puisqu'il n'y a pas d'école à St-Constant, ce sont les laïques instruits, les curés, les familles qui transmettent l'enseignement. Au Québec, dans plusieurs villages, il arrive assez souvent que seul le curé sait lire. On se contente de mettre l'accent sur la formation du chrétien. Il n'est pas question de faire des savants. Le climat est rigoureux, les paroisses sont immenses, la population est dispersée, la guerre fait souvent rage, les travaux à la maison et sur la ferme se font tous à la main. Toutes ces données résument un peu les contraintes auxquelles font face nos ancêtres.

Ceci ne veut cependant pas dire qu'il n'y a pas eu de législation en matière scolaire. En effet, en 1801, les écoles royales font leur

Montreal le 30 octobre, 1818.

PAROISSE
DU DIOCÈSE DE
MONTREAL

10 a/30

Monsieur,

ARCHIVES
DU DIOCÈSE DE
ST-JEAN-DE-QUÉBEC

Je suis bien aise aussi d'informer votre Grandeur
que j'ai plusieurs écoles de garçons dans ma paroisse,
dont une est toute sous ma direction. J'ai été même
si satisfait des progrès de celle-ci, qu'incontinent j
me suis mis en frais de bâtir une maison pour elle
sur un emplacement que j'ai acheté exprès proche
l'église. Et j'espère qu'elle sera finie d'être bâtie au
milieu de l'été prochain.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect,

Monsieur,

ARCHIVES
DU DIOCÈSE DE
ST-JEAN-DE-QUÉBEC

de votre Grandeur,

Le très-humble & obéissant serviteur

Montreal le 30 octobre
1818.

J. B. Charbonnel p. s.

apparition. Le gouvernement paie le salaire des professeurs. En 1815, la loi reconnaît les écoles de fabrique, et ce n'est que trois ans plus tard que St-Constant aura officiellement les siennes. Ce qui suit, écrit de la main du curé Chèvrefils, le prouve.

Pour bien comprendre les événements qui se dérouleront dans notre village, — comme, d'ailleurs, dans beaucoup d'autres villages du Bas-Canada — refaisons, à rebours, l'histoire des différents changements qui affectèrent la population d'alors.

En 1840, le gouvernement britannique avait décrété que le Haut-Canada et le Bas-Canada s'uniraient en une seule province. C'est ce qu'on appelait l'Acte d'Union, qui avait pour but avoué de faire disparaître les conflits de races, PAR L'ASSIMILATION des Canadiens français.

Les autorités anglaises décidèrent d'utiliser les écoles pour arriver à leurs fins. Aussi, dès que le gouvernement se fut réuni à Kingston, en 1841, il élaborait pour les deux provinces une SEULE LOI d'instruction publique.

Cette loi fut inefficace car les Canadiens français devinèrent le piège et refusèrent de fréquenter des écoles qui ne respectaient ni leur langue ni leur foi.

Mais, en 1843, Lafontaine et Baldwin, (les duos ne datent pas d'aujourd'hui, les Pépin-Robarts, les Laurendeau-Dunton et les Fulton-Favreau ont eu leurs ancêtres) Lafontaine et Baldwin, dis-je, conçurent le projet d'écoles séparées pour chaque province. Ce nouveau plan respectait l'autonomie provinciale et la confessionnalité, les deux points essentiels pour lesquels les Québécois luttèrent si farouchement.

Cette loi, de Lafontaine-Baldwin, fut votée à la session de 1845-46 et elle obligeait les contribuables de toutes les municipalités à former des commissions scolaires locales, responsables de l'éducation et de l'instruction des enfants. En outre, cette loi stipulait que le gouvernement paierait une partie du salaire des professeurs et une partie des frais d'administration et d'entretien des écoles.

Avec une législation aussi favorable, qui respectait leur langue et leur foi, les Canadiens français n'avaient plus le droit de reculer devant l'instruction. L'élite et le clergé le comprirent et se mirent à l'œuvre résolument.

À Saint-Constant, deux personnes se firent immédiatement remarquer par leur zèle et par leur enthousiasme communicatifs : M. le curé Vinet-Souigny (une école porte actuellement son nom pour rappeler son action bienfaitrice) et le docteur Aimé Dugas-Écuyer. Ces deux personnes, on le devine à travers les écrits, forment une solide paire d'amis et ce sont eux qui seront les piliers de la commission scolaire. M. le Curé Vinet, nommé président sur proposition du

Docteur Dugas-Écuyer, organise les réunions à son presbytère, écrit les minutes, aide au secrétaire, voit au fonctionnement légal, encourage les commissaires, les stimule et parfois même il pousse dans le dos des contribuables récalcitrants.

Le Docteur Dugas-Écuyer n'assiste pas à toutes les réunions, comme M. le Curé, — probablement que sa profession l'oblige à s'absenter de la paroisse — mais, même absent, on devine son influence sur les commissaires. Et quand il se rend aux réunions, c'est lui qui propose et qui fait adopter les règlements, c'est presque toujours lui qui pousse les autres à l'action. Un exemple illustre bien son influence : un secrétaire du nom de Félix Leblanc ne fait pas l'affaire — on ne dit pas pourquoi —. Le docteur ne demande pas à ce secrétaire de démissionner, il propose qu'il soit immédiatement destitué de sa charge et remplacé sur-le-champ. Pour le docteur comme pour M. le Curé, l'instruction des enfants est importante et ne souffre pas de retard. D'ailleurs, il est intéressant de noter qu'à l'époque et jusqu'au milieu du XX^e siècle, les assemblées de la Commission Scolaire se tiennent généralement après la messe du dimanche ou durant la soirée du samedi. On note aussi que le curé de la paroisse est souvent présent à ces assemblées. L'éducation est alors une affaire vraiment paroissiale.

Quand le docteur est absent, les autres commissaires, qui ne sont pas habitués à gérer les biens de la collectivité et qui manquent d'instruction, hésitent souvent sur des détails, ils passent des assemblées complètes à discuter et, parfois même, ils prennent des décisions après la fermeture de l'assemblée. On lit ce qui suit, au livre des minutes, à la page 12 :

« Il est résolu que M. le secrétaire fera faire, deux dimanches, une annonce et affiche, à la porte de l'église, telle que celle-ci : que Messieurs les commissaires font savoir au public qu'ils se rendront le seize du mois présent, à dix heures du matin, sur la place occupée par M. Amable Lemieux, place et maison situées dans le village de Saint-Constant, appartenant à l'Institution Royale, pour eux, les dits commissaires, en prendre possession, d'après le droit que leur donne la vingtième section du Bill de l'Éducation Victoria, chapitre 4 (Cette clause a été passée après l'assemblée close) à Saint-Constant, le 8 mars, 1846. »

Mais, graduellement, les commissaires se font à leur nouveau rôle, ils s'habituent à prendre leurs responsabilités et ils surveillent les biens de la commission scolaire, comme leurs propres biens, ils ne dilapident par l'argent, ils achètent au meilleur marché, ils font faire des soumissions, comme en fait foi la page seize du registre :

« Il est résolu qu'une criée soit faite à la porte de l'église, pour faire à savoir à ceux qui désireraient entreprendre deux maisons d'école, l'une à la côte de Saint-Pierre, l'autre à la Tortue, vinssent, lundi, le vingt de juillet, à l'office du secrétaire des écoles et que là ils verront les devis des maisons. (Ces dites maisons seront données au rabais) ».

À mesure que la commission scolaire s'affermir et passe à l'action, on voit un phénomène social s'accomplir à Saint-Constant : la cons-

ciencia collective se développe. En effet, les contribuables eux-mêmes, s'intéressent à la chose scolaire, ils prennent part aux délibérations, ils surveillent leurs biens, enfin, ils commencent leur apprentissage de la démocratie. Il faut relire les deux pages suivantes du livre des minutes pour voir jusqu'à quel point les payeurs de taxes surveillent l'administration scolaire.

«Aujourd'hui, le quatorze juin, 1847, les soussignés, cultivateurs de Saint-Constant, intéressés dans la bâtisse de l'école La Tortue, numéro cinq, exposent respectueusement aux commissaires d'école assemblés, leurs plaintes sur la maison d'école actuellement en construction : sur la nature et sur la qualité du bois qu'on emploie pour lambrisser cette maison, qui est du bois vert tandis que le bois doit être très san et sec (suivant le marché conclu) Ils appellent encore votre attention sur la qualité du bardeau qui est voilé et qui n'est nullement propre à faire une bonne couverture : qu'on a employé des clous à l'eau, ce qui causera des gouttières : que les madriers trop usés auraient pu être revirés (sur l'autre sens) : que la cheminée est trop courte et qu'elle ne s'élève pas assez au dessus du toit : que la tête de cette cheminée qui dépasse le comble doit être en briques et ne l'est pas : que les jambages doivent être en pierre de taille et sont en pierre brute : qu'il y a un poteau de fendu et qu'enfin, au dire d'une personne expérimentée en la matière, que la dite maison est mal taillée mal levée, et qu'il existe beaucoup d'autres défauts.»

Aujourd'hui, les contrats de construction d'écoles s'élèvent jusqu'à deux ou trois millions de dollars et je ne connais pas un seul payeur de taxes qui oserait vérifier la teneur en ciment des fondations ou la qualité de la brique. Nos ancêtres nous donnent ici des leçons de civisme.

Pour ce qui est de l'école de La Tortue, les commissaires enquêtèrent et obligèrent le charpentier à recommencer la couverture et à corriger tous les défauts mentionnés dans la pétition.

Graduellement, les structures scolaires s'établissent, les districts sont délimités, les emplacements sont réservés et, bientôt, les écoles sont construites; quatre écoles de rang et une école-modèle au village.

Cette école-modèle devient le centre de ralliement de la paroisse, le lieu de rendez-vous des organisations sociales et elle supplante l'église dans ce rôle car les citoyens s'y sentent moins gênés. Cette école centrale sert de résidence aux maîtres et même au chantre de la paroisse. On lit dans les minutes « que la chambre au dessus du poêle sera réservée au chantre de l'église ». Évidemment on « douilletait » notre ténor pour lui éviter les refroidissements. Un chantre enrhumé, ça chante faux! Et mal!

L'année scolaire était coupée par deux périodes de vacances, soit quinze jours aux fêtes et quinze jours au mois d'août.

Le même professeur dirigeait plusieurs classes à la fois et les élèves s'entassaient dans des salles assez grandes: Un pédagogue extraordinaire, M. Médard Émard réussit le tour de force d'enseigner à

soixante-huit élèves à la fois. Et les inspecteurs se déclaraient enchantés de son travail. (On est loin des normes actuelles!)

Un incident mérite d'être rapporté qui montre bien le rôle joué par les commissaires et qui met en évidence l'autorité du Dr Dugas: le maître d'école, à la Tortue, un M. Ollivier Marcotte, passait un peu trop souvent les portes des auberges et se permettait de modifier les règlements scolaires à sa guise. Les commissaires le destituent donc immédiatement. Mais le Docteur Dugas, pensant que les enfants perdront peut-être leur année, intervient et voici ce que les commissaires décident:

« Il est résolu unanimement, d'après la demande de M. Dugas à Messieurs les commissaires, que M. Ollivier Marcotte, instituteur, qui avait été destitué de sa place à l'école No 5 soit rétabli dans sa charge, jusqu'à nouvel ordre, vu les promesses qu'il a faites à M. Dugas, qui sont celles-ci.

Que le dit M. Marcotte promet de ne plus entrer dans les auberges, sans absolue nécessité

Que, jamais, il ne manquera plus de faire l'école, les jours désignés par le règlement, sans une permission spéciale du président...

Qu'il se rendra immédiatement à son poste, après les offices, sur semaine, pour faire son école.

Qu'il sera enfin fidèle à observer tous les règlements.

Que Messieurs Jean-Baptiste Pagé, Médard Bruneau, Pierre Barbeau, Salomon Lancôt et Jean-Baptiste Faille ont été chargés par Messieurs les commissaires de veiller à ce que le dit M. Marcotte remplisse exactement sa charge.

Ce sera d'après les dépositions des dits surveillants que Messieurs les commissaires délibéreront si le dit M. Marcotte gardera sa charge

Ce qui a été accepté de part et d'autre »

De nos jours, la Corporation des Enseignants du Québec déclencherait sûrement une grève générale si jamais une commission scolaire s'avisait de déléguer cinq « chiens de poche » aux trousses d'un professeur pour vérifier si ce dernier entre dans une taverne. Mais nos ancêtres-commissaires ignoraient la Ligue des Droits de l'Homme et, pour eux, les libertés personnelles passaient après l'instruction des enfants.

La majorité des contribuables commençait à comprendre la nécessité de l'instruction pour les enfants mais des parents gardaient encore leurs rejetons à la maison et s'en faisaient aider pour les travaux de la ferme. Le ministère de l'instruction publique dut s'en mêler, comme en fait foi cette lettre:

« Messieurs les Commissaires d'école de Saint-Constant :

Je suis chargé par l'Honorable Ministre de l'instruction publique de vous informer que M. l'inspecteur Grondin constate dans son dernier rapport que les écoles de votre municipalité ont donné des résultats satisfaisants à l'exception de celle de l'arrondissement numéro cinq où les progrès ont été nuls, par suite, paraît-il, de l'indifférence des parents en matière d'éducation

M. Le Ministre désire donc rappeler votre attention sur la nécessité qu'il y a pour tous les parents d'envoyer régulièrement leurs enfants à l'école et dans l'obligation où vous êtes vous-mêmes de faire tous vos efforts pour convaincre certains chefs de famille trop apathiques de l'importance de ce devoir, soit lors des examens publics soit en les invitant à des assemblées spéciales convoquées à cet effet.»

Cette apathie à l'éducation des enfants n'était pas un fait réservé à Saint-Constant car le peuple canadien-français, dans tout le Bas-Canada, répugna longtemps aux taxes scolaires et parut récalcitrant au développement de l'instruction publique. Résigné à son ignorance, il ne comprenait plus l'importance de l'éducation et, surtout, il n'était guère entraîné au régime des impôts.

À St-Constant, pour l'année 1889, l'évaluation totale se montait à \$832 430.00, évaluation très haute pour cette période, mais comme le taux de la taxe était de un neuvième de centin le cent dollars, une évaluation de \$4 000 ne rapportait à la commission que la somme de \$3.60. Très maigre, n'est-ce pas ? C'est vrai que les salaires totaux des cinq instituteurs ne dépassaient pas \$1 055. À peu près deux cents dollars chacun, par année.

En 1922, on parle, dans le livre des minutes, de salaires de \$300 par année pour les institutrices. On parle aussi d'une subvention gouvernementale de \$2 000, de dons de \$525 de différents particuliers de la paroisse et d'un don de \$700 du curé Rabeau : tout ceci pour financer l'agrandissement de l'école du village.

En effet, à la demande des commissaires de St-Constant et du curé de la paroisse, monsieur François-Xavier Rabeau, dont fait foi la lettre écrite à la supérieure générale des Sœurs de Ste-Anne, les Sœurs de Ste-Anne acceptent la direction de l'école située rue St-Joseph en septembre 1922. Cette école avait été construite en 1914 et mesurait soixante par trente pieds. Des réparations s'imposent et un agrandissement est nécessaire en vue d'accueillir les religieuses. La population de St-Constant est alors de 1 772 personnes, et à l'école du village, cent quarante-et-un élèves sont inscrits. Pour leur enseigner, quatre religieuses se répartissent la tâche.

Le 15 octobre 1922, monsieur le chanoine Papineau, supérieur du Collège de St-Jean, bénit l'école qui reçoit alors le nom d'École St-Antoine. Une statue de St-Antoine, qu'on retrouve maintenant à la façade de l'école Vinet-Souligny, est élevée à l'entrée de l'école. Le curé Rabeau a lui-même choisi ce saint en qui il a une grande dévotion.

En 1925, la population écolière continue à croître et on doit ouvrir une autre classe dans le vieux presbytère, situé à l'arrière de l'église. En 1932, une autre classe devient nécessaire et on la loge aussi dans le presbytère, rue de la Fabrique.

En 1945, on compte cinq écoles à St-Constant : soit neuf classes et deux cent treize élèves.

CONVENTIONS
ENTRE LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES DE SAINT-CONSTANT,
COMTÉ DE LAPRAIRIE, ET LA
« COMMUNAUTÉ DES SŒURS DE SAINTE-ANNE »

L'an 1922, le 28^{ième} jour du mois de mars, il est convenu et arrêté entre les Commissaires d'école pour la municipalité de Saint-Constant comté de Laprairie, représentés par Jean Lefebvre, leur président, en vertu d'une résolution des dits commissaires adoptée le dix-huitième jour de mars 1922, et les Sœurs de Sainte-Anne, résidant à Lachine, représentées par la révérende Mère Marie Léopoldine, leur supérieure générale, comme suit :

Ladite Communauté s'engage à fournir aux dits Commissaires d'école trois institutrices religieuses pour le terme et espace d'un an à compter du premier jour de septembre prochain, à moins d'empêchement légal pour tenir l'école du village dans l'arrondissement No un de la susdite municipalité, conformément à la loi, aux règles et règlements établis ou à établir par les autorités compétentes, entre autres, d'exercer une surveillance effective sur les élèves qui fréquentent l'école; enseigner les matières qui sont autorisées et ne se servir que des livres d'enseignement dûment approuvés; remplir les blancs et formules qui leur seront soumis par le département de l'Instruction publique, les inspecteurs ou les commissaires; tenir tous registres d'écoles prescrits; garder dans les archives de l'école tels cahiers et autres travaux des élèves qu'elles auront ordre de mettre à part; tenir les salles de classe en bon ordre et ne les faire servir à d'autre usage sans une permission à cet effet; suivre, quant à la discipline et aux punitions, les règlements qui sont établis; garder avec soin le Journal de l'Instruction Publique: en un mot remplir tous les devoirs de bonnes institutrices; tenir l'école tous les jours, excepté les dimanches, les jours de fêtes, de congés autorisés par les commissaires ou accordés par les autorités légitimes.

Les commissaires s'engagent :

1. À payer annuellement aux dites institutrices religieuses la somme de cinq cents piastres (\$500) pour la maîtresse chargée du cours modèle et trois cents piastres (\$300) pour chacune des maîtresses chargées du cours élémentaire, en bon argent et non autrement, et le secrétaire trésorier ni aucune autre personne ne pourra changer ce mode de paiement, lequel doit être et sera fait en argent aux dites institutrices;
2. À fournir le logement ainsi que le mobilier¹, l'eau, le combustible et le luminaire requis pour l'établissement;
3. À donner les services d'un homme pour pelleter la neige, entrer le bois, le charbon et faire les feux au besoin.

1. La literie.

Lesdits commissaires déclarent se soumettre aux dispositions de la loi quant au paiement du traitement des dites institutrices religieuses et quant à la poursuite en recouvrement s'il y a lieu, par le surintendant, s'il le juge à propos.

Une copie du présent acte est transmise au surintendant.

À défaut d'autre engagement, le présent continuera à valoir entre les parties, jusqu'à révocation légale.

Et les parties ont signé, lecture faite.

Fait en TRIPLICATA à Lachine, le vingt-huitième jour du mois de mars mil neuf cent vingt-deux.

*Signé: Jean LEFEBVRE,
Président des commissaires d'écoles
Sœur MARIE-LÉOPOLDINE,
Sup. générale*

En 1952, le nombre des élèves est si élevé qu'on ouvre une autre classe dans la salle municipale, coin de la Saline et de la Fabrique. Les commissaires se voient dans l'obligation de construire une nouvelle bâtisse sur la rue St-Régis. Ce sera l'école Vinet-Souigny.

De nouveau, en 1955, on construit. C'est au tour de l'école Piché sur la rue Ste-Catherine. En 1958 on construit l'école Louise-Dufrost sur la rue St-Jacques.

Les écoles des rangs ferment leurs portes et la population écolière est telle qu'en 1958 il faut déjà songer à une allonge à l'école Vinet-Souigny. Les élèves inscrits sont au nombre de quatre cent cinquante-deux.

En janvier 1959, l'allonge est terminée et huit classes additionnelles viennent s'ajouter pour recevoir les élèves.

En 1961, l'enseignement au secondaire est régionalisé, centralisé : ce sont les débuts de la Commission Scolaire Régionale Lignery.

En 1972, il y a fusion de sept commissions scolaires locales avoisinantes à l'élémentaire. La Commission Scolaire de St-Constant devient partie intégrante de la Commission Scolaire de Laprairie.

En 1978, dans St-Constant, deux écoles sont agrandies: l'école Jacques-Leber pour secondaire I et II, et l'école Piché-Dufrost pour l'élémentaire.

En septembre 1979, dans nos écoles de St-Constant, on prévoit :

- à l'école Vinet-Souigny (élémentaire) 527 élèves et 25 enseignants ;
- à l'école Piché-Dufrost (élémentaire) 791 élèves et 34 enseignants ;
- à l'école Jacques-Leber (secondaire) 625 élèves et 40 enseignants.

Dans chacune de ces trois écoles, on retrouve un principal et un principal-adjoint. Les parents de tous ces élèves sont représentés par



École Secondaire Jacques-Leber.



École Piché Dufrost avant l'agrandissement de 1979.

des comités d'école et par trois commissaires élus : monsieur Alphonse Turmel, monsieur Laurent Bellefleur et monsieur Gérard Létourneau.

En terme de comparaison, sur le territoire de St-Constant, l'évaluation scolaire s'élève à \$62 647 933.16, tandis qu'en 1889, elle s'élevait à \$832 430. La perception des taxes scolaires correspond à un montant de \$781 790.41.

Nous sommes loin des débuts modestes où chaque père de famille devait fournir une demi-corde de bois de chauffage pour que son enfant soit admis à l'école. Mais, justement, parce que l'instruction est devenue une réussite — une sorte de grosse industrie — il faut rendre hommage aux pionniers.

Au peuple d'abord, qui s'imposa des sacrifices pour l'instruction de ses enfants même s'il n'en voyait pas toujours la nécessité ; aux commissaires ensuite, qui occupèrent tous leur poste bénévolement — on ne dira jamais assez qu'ils n'étaient pas payés — aux commissaires, qui se dévouaient, qui s'occupaient de la chose scolaire, qui bâtissaient des écoles, qui surveillaient maîtres, maîtresses, écoliers et parents et qui, souvent, comme récompense, ne recevaient que les critiques et les sarcasmes de leurs concitoyens.

Enfin, deux personnes méritent qu'on les salue avec admiration : monsieur le docteur Dugas-Écuyer, dont on a vu le rôle si efficace, et monsieur le curé Vinet-Souligny, dont le dévouement ne se raconte même pas tellement il était grand.

Rappelons-nous bien que, sans le clergé québécois, les Canadiens-Français seraient encore des porteurs d'eau. Cependant, n'oublions pas que des enseignants laïcs ont apporté une grande contribution à l'instruction et à l'éducation des enfants de St-Constant. Ils sont assez nombreux ceux qui se sont dépensés pendant des années et des années au développement intellectuel et moral de la gent écolière. Nous ne mentionnons pas de noms, mais les gens d'ici peuvent sans doute se souvenir de ces merveilleux enseignants.

La Providence a toujours suscité des personnes dédiées à la jeunesse, et nous nous tournons vers l'avenir avec confiance, car nous sommes persuadés que le Seigneur qui a dit : « Laissez venir à moi les petits enfants » verra à ce que des enseignants de trempe surgissent, comme toujours d'ailleurs, pour l'éducation de nos enfants. Notre espérance chrétienne nous en donne la certitude.

Sr Carmen DAIGNEAULT
Jacques PERREAULT
Denis LORD
Claude BERTRAND
Robert MCKAY

Le recensement de 1831 nous donne les renseignements suivants: au village, Thomas Jones enseigne aux garçons, Marguerite Beausoleil aux filles, Jean Olivier Parent sur le rang St-Pierre, en allant vers St-Rémi et Alex (?) à la côte St-Simon et St-Régis. Le « Relevé de tous les établissements d'éducation de la Province de Bas-Canada » du 5 juillet 1832, donne à Saint-Constant le nom des instituteurs: J. Parent et M. Villard au salaire annuel de L 18.—. Les écoles du village étaient des écoles de fabrique.

H. Prud'homme, de Ste-Martine, inspecteur d'école, visite les écoles de St-Constant au printemps de 1900. En s'adressant aux élèves, il attire leur attention sur « l'importance qu'il y a pour eux de se bien conformer aux règlements du comité catholique qui les concernent: qu'en étant respectueux envers leurs maîtres, ponctuels à leurs devoirs, attentifs aux explications qu'ils reçoivent, qu'en cela, ils agissent pour leur plus grand bien, tout en faisant la volonté de leurs parents. »

« L'instituteur et les institutrices ne sont pas oubliés. Aujourd'hui en 1900, ils ne sont plus laissés à leurs propres ressources; il y a, pour les aider, outre l'avis de l'inspecteur, les conférences pédagogiques et « l'Enseignement primaire. » L'inspecteur est content: les règles de grammaire sont comprises par les élèves; les problèmes d'arithmétique sont raisonnés par eux; la géographie est enseignée sur les cartes; la leçon d'histoire est lue, commentée par le maître, et cette leçon devient ensuite pour les élèves un sujet de rédaction.

Au village, il y a une école modèle, sous contrôle des commissaires, où enseigne un instituteur et deux institutrices laïques. La valeur de cette école avec son contenu est de \$2 500. Les dépenses de l'année ont été de \$450; salaire des trois professeurs... \$450. Il y avait un total de 108 élèves, dont 32 dans le cours modèle (5e et 6e année). Il y a 4 autres écoles, où l'on enseigne que le cours primaire (1ère à 4ème année). Le traitement moyen des institutrices est de \$139. L'instituteur Maximilien Brosseau obtient une gratification de \$30 pour son succès dans l'enseignement pendant l'année scolaire 1899-1900. »

Le coût de l'enseignement pour l'année 1899-1900:

	<i>St-Constant</i>	<i>St-Constant dissident</i>
Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement	\$ 5 000	
Valeur de la propriété imposable	\$849 480	\$44 130
Cotisations annuelles	\$ 1 061	\$ 67
Contribution du gouvernement		
Écoles publiques	\$ 163.03	\$ 5.88
École modèle	\$ 25.41	
Coût total de l'enseignement	\$ 1 246.44	\$ 72.88

LE TRANSPORT SCOLAIRE À SAINT-CONSTANT

Même si durant les années 1954-55, après entente avec la Commission Scolaire, certains écoliers étaient transportés, ce n'est qu'en 1958, que le transport scolaire fut reconnu officiellement indispensable étant donné que c'était le seul moyen de permettre la fréquentation scolaire à tous les niveaux pour tous les élèves de Saint-Constant. Alors le 10 septembre 1958, après demande de soumissions publiques, un contrat fut signé, pour deux (2) autobus pouvant transporter environ soixante-dix (70) élèves à l'École Vinet-Souigny, pour les arrondissements, n° 4 — La Petite Côte et St-François-Xavier, n° 5 — St-Régis et n° 6 — Ste-Catherine et Boulevard 9C.

Suite à la fermeture des écoles de rang en 1960, la Commission scolaire octroya des contrats par résolution afin d'assurer le transport de tous les élèves. En 1961, les enfants de langue anglaise de Saint-Constant étaient transportés à Candiac.

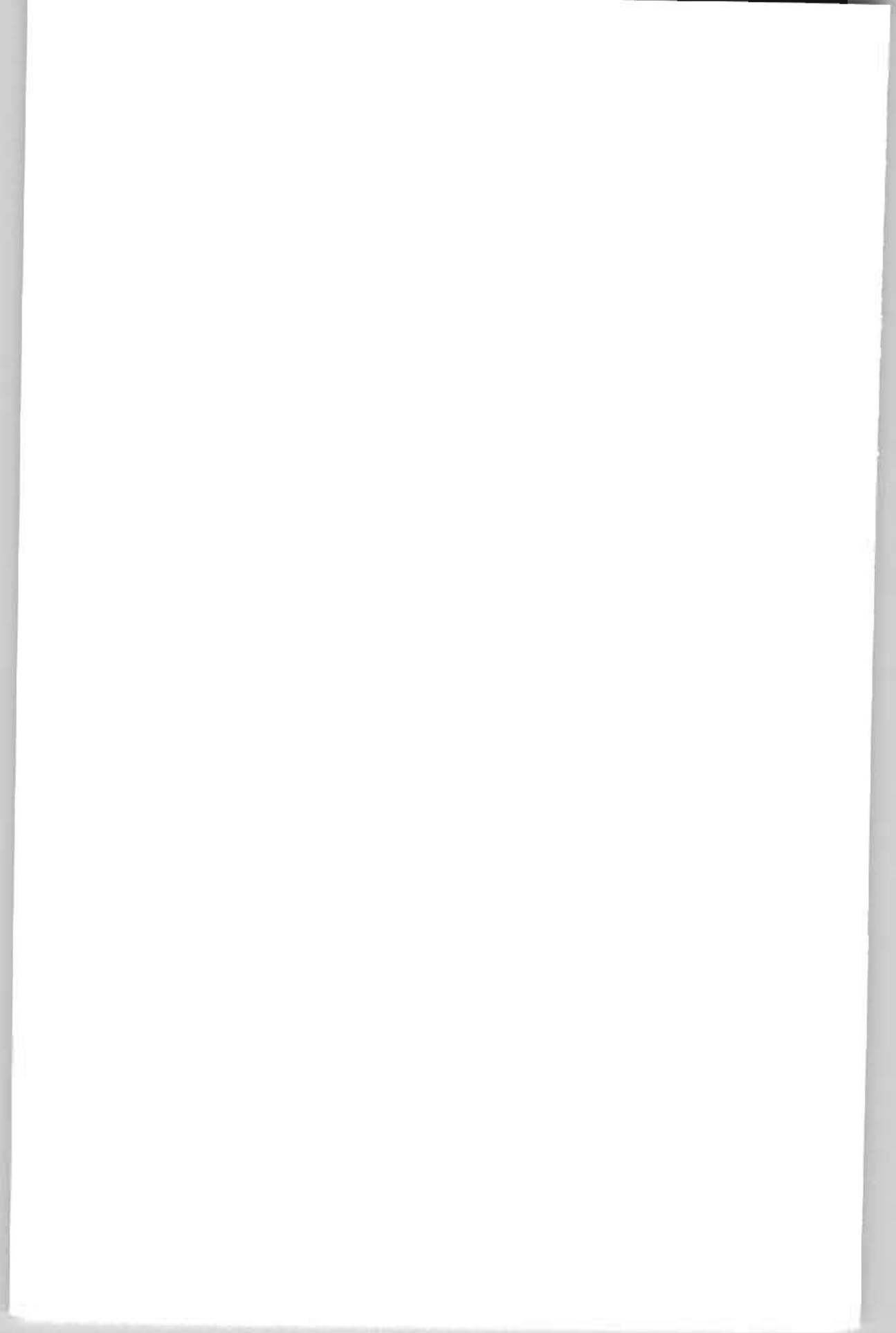
En 1962, un contrat était signé afin d'assurer le transport des élèves du niveau secondaire, à l'école St-François-Xavier de La Prairie. Un service de cinq (5) autobus était nécessaire afin de répondre à la clientèle scolaire à cette époque.

Avec l'ouverture de l'école secondaire régionale, la Polyvalente La Magdeleine, en 1965, considérant l'augmentation de la clientèle scolaire, les distances à parcourir, le nombre d'écoles à desservir et la coordination des heures scolaires, le système de transport écolier connut un essor remarquable.

Notre transport écolier pour l'année en cours, emploie dix-neuf (19) personnes et comprend une flotte de dix-sept (17) autobus, assurant le transport de 1565 écoliers de tous les niveaux (élémentaire et secondaire).

Autobus Claude Hébert Ltée

**Premières industries
et
activités**



INDUSTRIES ET COMMERCES

La population de Saint-Constant étant rurale dans les années 30, les travaux des champs formaient l'unique occupation pour subvenir à ses besoins. L'agriculture qui fut industrie primordiale à Saint-Constant compte actuellement une trentaine de cultivateurs opérant avec une spécialisation soit dans le jardinage ou dans l'industrie laitière.

La période d'après-guerre vit une augmentation de commerçants et d'industries manufacturières dans notre milieu. Nous regrettons de ne pouvoir souligner l'historique de toutes les entreprises, car la ville de Saint-Constant possède quelque deux cents commerces et douze industries manufacturières opérant dans les limites de la municipalité ; un projet de parc industriel est à l'étude par le Conseil Municipal ce qui augmentera ainsi l'importance commerciale et industrielle de notre ville.

Les pages suivantes contiennent un bref aperçu de nos institutions bancaires, premiers commerçants et industries manufacturières qui en totalisant un nombre important d'emplois ont assuré un succès sans précédent pour la ville de Saint-Constant.

M. Jean BOURDEAU

M. Jean THIBAUT

CAISSE POPULAIRE DE ST-CONSTANT

La Caisse Populaire de St-Constant fut fondée le 20 mars 1958 avec la signature de 52 sociétaires qui ont contribué pour un total de 613 parts sociales à \$5.00 chacune, tel était l'actif de fondation soit \$3065.00.

La Caisse occupait un petit local à l'intérieur de la Pharmacie Lord.

Le premier président fut Monsieur Romain Robidoux, vice-président Monsieur Léo Lefebvre, secrétaire-gérant Monsieur Denis Lord avec une rémunération d'un dollar par an et l'aumônier de la Caisse Monsieur le curé Yves Tremblay

À la commission de crédit, le président fut Monsieur Roch Boulé Le maximum d'un prêt pour un seul sociétaire était de \$100.00 avec un taux d'intérêts de 6½%.

Au conseil de surveillance, le président fut Monsieur Laurier Baillargeon. Son travail consistait à la vérification des livres.

Les heures d'ouverture à cette époque étaient les suivantes :

Lundi soir: 20h00 à 21h00

Mercredi après-midi: 14h00 à 16h00

Vendredi soir: 20h00 à 21h00.



Caisse Populaire

Monsieur Denis Lord assumait la gérance de la Caisse jusqu'au 3 septembre 1959 et fut remplacé par Monsieur Hubert Trudeau comme caissier et gérant au salaire mensuel de \$70.00. Le loyer du local fut fixé à \$20.00 par mois.

En novembre 1967, des démarches furent entreprises pour la construction d'un siège social et le tout se réalisa par l'ouverture officielle des nouveaux locaux le 3 novembre 1968. À cette période, l'actif de la Caisse était de \$850 000.00 avec 4 employés réguliers et un supplémentaire.

En 1972, Monsieur Hubert Trudeau démissionna comme gérant pour se lancer en affaires et fut remplacé par Monsieur Claude Jutras qui en assume encore la gérance.

En 1979, la Caisse pense encore à s'agrandir avec un actif dépassant les \$10 000 000.00 avec 15 employés réguliers et 2 supplémentaires. Les plans et devis sont préparés, les travaux débuteront en avril et doivent se terminer pour septembre 1979.

LA BCN À SAINT-CONSTANT

Si la municipalité de Saint-Constant fête cette année son 250^e anniversaire, la Banque Canadienne Nationale, elle, célèbre en 1979 ses soixante ans au service de la population de la ville. En effet, c'est en avril 1919 que la Banque (connue alors sous le nom de Banque d'Hochelaga) y ouvrait un bureau. Celui-ci était sous la direction de



M. Antoine Baillargeon, maire de Saint-Constant et président de la société Les Chandelles F. Baillargeon Ltée.

Après M. Baillargeon, les agents successifs de la BCN ont été M. Lorenzo Létourneau, Mme Marie-Ange Colpron, Mlle Yvette Langevin et Mlle Adélaïde Dubuc. Cette dernière fut en poste de 1949 à 1964, année de la conversion de l'agence en succursale (le 1^{er} septembre 1964). Mlle Dubuc demeura au service de la Banque jusqu'en 1968.

En se transformant en succursale, la BCN de Saint-Constant s'installa dans des locaux modernes. Elle employait alors sept personnes. D'abord dirigée par M. Irénée Egglefield, de 1964 à 1968, elle est maintenant sous la direction de M. Jean Aubertin.

Depuis 1970, la BCN a contribué de façon significative à la croissance de Saint-Constant. Dans le seul secteur de l'habitation, elle a accordé plus de 500 prêts hypothécaires.

Dans l'ensemble, les affaires de la succursale ont suivi le même rythme de développement que la ville. En 1977, les locaux de la Banque ont été agrandis et modernisés et le personnel porté à quinze.

La Banque Canadienne Nationale est fière de sa contribution au développement de la municipalité de Saint-Constant. Qui sait ? Peut-être fêterons-nous ensemble le 500^e anniversaire de la ville ?

E. COLPRON & FILS — «UN SOIXANTE-QUINZIÈME»

Au début du siècle, en 1904, Émile Colpron ouvrait une boutique de forge au village de Saint-Constant. Mais voilà qu'en 1910, un revers

de santé l'oblige à laisser son métier ; c'est alors qu'il s'intéresse à la vente de la machinerie agricole, à Saint-Constant d'abord puis, comme agent régional pour les comtés de Napierville et Saint-Jean, avec résidence à Saint-Jean.

De retour à Saint-Constant en 1917, il revient à la forge tout en continuant d'offrir le service de la vente et de la réparation des instruments aratoires de marque Massey-Harris.

En 1939, son fils Maurice, à peine âgé de dix-huit ans, s'intéresse à la cause ; il se chargera surtout de la promotion et de la vente.

Avec le progrès de la technique, il est nécessaire de mieux s'équiper afin de répondre aux besoins de la classe agricole. En 1950, on acquiert un garage déjà construit au « 199 rue Saint-Pierre » et Jacques rejoint son frère Maurice. C'est alors que l'entreprise prend le nom de *E. Colpron & Fils*.

Depuis 1976, les responsables de l'entreprise sont secondés par leurs deux fils : Denis Colpron, diplômé en machinisme agricole de l'Institut de Technologie de Saint-Hyacinthe et Guy Lamarche, diplômé du « Vermont Technology College » de Randolph, option « agriculture ».

Toujours poussé par l'idée de mieux servir les clients, on a pensé cette année à moderniser l'établissement : salle de montre, bureau du vendeur, secrétariat, vaste département pour les pièces de rechange.

C'est ainsi que par le premier geste posé par M. Émile Colpron et l'intérêt pour la cause agricole qu'il a transmis à ses fils, demeure aujourd'hui l'entreprise familiale *E. Colpron & Fils* avec ses deux centres et ses vingt-cinq employés qui offrent vente et réparation de la machinerie de marque Massey Ferguson, New Holland, Kubota, et autres...

LA PREMIÈRE PHARMACIE DE SAINT-CONSTANT

Le 15 janvier 1955, Denis Lord, pharmacien, ouvrait à Saint-Constant la première pharmacie de la paroisse. Le local, situé au 192 de la rue Saint-Pierre, (la Pharmacie Lord opère encore à cette adresse) était constitué de deux anciens camps militaires aboutés l'un à l'autre, le premier abritant la pharmacie, le second étant transformé en logement.

Les débuts furent modestes et difficiles... Le pharmacien fabriquait alors lui-même, dans son laboratoire, ses sirops, ses onguents, ses cachets, ses mixtures, ses suppositoires et comme un vieil apothicaire, il roulait parfois des pilules sur un pilulier en bois de chêne. Le premier jour d'ouverture, une seule vente : le voisin d'en face vint acheter une bouillotte. La première ordonnance fut exécutée pour Madame Pauline

Gaudreau : (12 pilules pour quatre-vingt-cinq sous ; heureux temps). La deuxième ordonnance porte le nom de Madame Conrad Létourneau, maintenant décédée. Pour tout le mois de mars 1955, les ventes totalisaient la somme astronomique de \$283.00. Mais les choses progressèrent rapidement car tous les citoyens de Saint-Constant réalisaient le besoin d'une pharmacie et ils encouragèrent le jeune pharmacien.

En 1958, Denis Lord cumulait les charges de pharmacien et de gérant-fondateur de la Caisse Populaire de Saint-Constant. La caisse opéra pendant quelques années à l'intérieur même de la pharmacie. En 1960, on bâtissait alors un autre local, jouxtant la pharmacie, et la caisse y demeura pendant dix ans. En 1970, le regretté docteur Jean-Louis Lapierre, le docteur Maurice Plouffe et Denis Lord unissaient leurs efforts et formaient la Clinique médicale de Saint-Constant, clinique qui fut agrandie en 1974.

Aujourd'hui, la Pharmacie Lord remplit de nombreuses ordonnances tous les jours, elle conserve 12,000 dossiers-patients sur ordinateur électronique, elle fournit une banque d'informations concernant l'action des médicaments et elle offre un service de livraison pour Saint-Constant, Saint-Rémi, Saint-Isidore, Delson et Sainte-Catherine.

Presque vingt-cinq ans déjà! Comme ce fut court! Comme ce fut agréable! Et c'est toujours aussi intéressant d'œuvrer à Saint-Constant, toujours plaisant d'y vivre!

Denis Lord

HISTORIQUE DE F. BAILLARGEON LIMITÉE

C'est en 1896 à St-Isidore Jonction que Frédéric Baillargeon jetait les bases de ce qui allait devenir la plus importante chandellerie au Canada.

Les débuts furent plutôt modestes et la production se faisait à l'aide de quelques cuves et d'un équipement rudimentaire dans un hangar du rang St-Régis. Un incendie détruisit complètement l'installation en 1904.

En 1909 M. Baillargeon reconstruisit son usine sur le site actuel au centre du village de St-Constant et à proximité de la voie ferrée. Les premières machines à mouler les chandelles au Canada allaient y faire leur apparition.

Le fondateur meurt prématurément à l'âge de 49 ans et sa femme prend la relève avec ses six fils. Un nouvel incendie ravage l'usine en 1917.

Sans perdre courage on reconstruit de nouveau et l'aîné des frères Baillargeon, Antoine, prend la direction de la Cie que Mme

Rose-Anna Baillargeon avait organisée sous le nom de F. Baillargeon Limitée. Les premières lettres patentes autorisaient un capital de \$45,000.00. Peu de temps après une succursale s'ouvre à Montréal au 865 de la rue Craig. On produit à cet endroit jusqu'en 1919 et à la suite de modifications à l'usine de Saint-Constant, les équipements furent transférés et l'on ne conserva que les bureaux et une salle de vente à Montréal.

À cette époque, les produits vendus et fabriqués étaient exclusivement destinés au clergé canadien: lampions, cierges, chandelles.

En juin 1921 de nouvelles lettres patentes autorisent un capital de \$199,000.00. C'est au cours de cette année que Mme Baillargeon disparaît et Antoine devient Président. Ce dernier prend en main les destinées de la Compagnie avec l'aide de ses frères Benoît, Camille, Laurent ainsi que M. Laurent Galipeau qui est devenu vice-président.

La Firme des Baillargeon est aujourd'hui dirigée par Laurier Baillargeon (fils d'Antoine et petit-fils du fondateur) et André Baillargeon (fils de Benoît, également petit-fils du fondateur).

L'usine regroupe selon les saisons de 80 à 125 ouvriers; l'administration retient les services d'une vingtaine d'employés. Des entrepôts sont répartis à travers le pays soit à Toronto, Vancouver, Winnipeg et dans la ville de Québec.

Toute la production se fait à St-Constant. Dans les années '60 M. Laurier Baillargeon suggère de faire l'acquisition de la maison Carol Candles qui opère dans l'Ouest Canadien. C'est le début d'une ère et d'une aventure nouvelles: les produits commerciaux.



L'Usine Baillargeon, entièrement détruite par les flammes le 31 décembre 1978.

Depuis ce temps, F. Baillargeon Ltée produit des chandelles de divers types et en paraffine (contrairement à la cire d'abeilles utilisée pour les chandelles liturgiques). Les produits sont vendus aux marchands par l'intermédiaire d'une équipe de représentants qui sillonnent l'ensemble du territoire canadien. Plusieurs produits sont importés exclusivement par F. Baillargeon de différents pays comme le Japon, Hong Kong, Taïwan, Allemagne, France, Italie.

La concurrence sur le marché vient principalement de compagnies américaines et étrangères qui exportent massivement aux grands détaillants. Malgré tout cela F. Baillargeon essaie de se maintenir en tête des coureurs en cherchant et en développant continuellement de nouveaux produits ou de nouvelles idées.

Le 30 décembre 1978 allait cependant changer radicalement l'histoire. En effet à l'aube d'une nouvelle année les installations étaient complètement détruites par un violent incendie dont la population de Saint-Constant se souviendra longtemps. Pendant plus de trois jours les sapeurs de la ville et ceux des villes environnantes auront à faire face à l'incendie le plus important de leur histoire.

Il ne reste aujourd'hui de F. Baillargeon que quelques bâtiments, un terrain vague et l'espoir de voir renaître de ses cendres ce qui fut « le plus important manufacturier de chandelles au Canada ».

CIMENTS CANADA LAFARGE LTÉE SAINT-CONSTANT

L'une des cimenteries les plus importantes et les plus modernes d'Amérique du Nord

L'une des cimenteries les plus remarquables d'Amérique du Nord est sans contredit celle de Ciments Canada Lafarge Ltée située à St-Constant, en banlieue de Montréal. L'une des plus importantes parmi les dix cimenteries que possède cette entreprise au Canada. Sa capacité de production annuelle était de 475 000 tonnes de ciment, lors de son inauguration en 1966. À la suite de l'addition d'un second four en 1974, la production se chiffre maintenant à 950 000 tonnes par année.

Stratégiquement implantée au carrefour des principaux réseaux de communication routiers, ferroviaires et maritimes, l'usine de St-Constant est en mesure de desservir efficacement ses clients du Québec et du nord-est des États-Unis

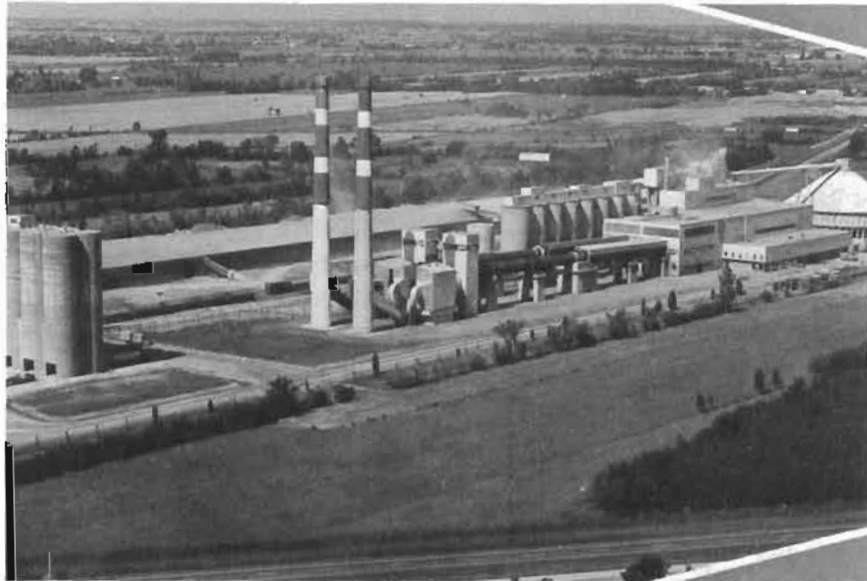
Une cimenterie moderne

L'usine de St-Constant est exceptionnelle. Elle fait appel à des méthodes et des techniques de production qui rompent de façon

radicale avec les procédés traditionnels et qui la hissent d'emblée, à la fine pointe de l'industrie cimentière nord-américaine.

Dans sa conception, tout témoigne du souci que les ingénieurs de Ciments Canada Lafarge Ltée ont manifesté à l'égard de la préservation de l'environnement et de l'utilisation rationnelle de l'énergie.

Par exemple, l'usine est dotée d'une cinquantaine de dépoussiéreurs qui, non seulement suppriment l'émission des poussières dans l'atmosphère, mais assurent également au personnel un milieu de travail sain, propre et agréable.



Une technologie de pointe

Deux ordinateurs, installés en 1974, commandent à distance les activités des différents ateliers. Cet emprunt aux techniques les plus modernes a permis à l'usine de se maintenir à un excellent niveau de productivité.

Et que penser du fait qu'une équipe de cinq personnes suffit à assurer la même cadence de production pendant les périodes de nuit et de congé.

Une équipe jeune et dynamique

Le personnel qui œuvre à l'usine est composé de gens compétents dont la moyenne d'âge n'atteint pas quarante ans.

Cette équipe dynamique démontre son leadership en trouvant des solutions nouvelles aux problèmes quotidiens posés par ce type d'industrie.

COMPAGNIE CANADIENNE DE TABLEAUX NOIRS (QUÉBEC) LTÉE

La Compagnie Canadienne de Tableaux Noirs (Québec) Ltée, fondée en 1932, est la plus ancienne compagnie manufacturière de tableau à craie au Canada. Plus de vingt-six mille (26 000) pieds carrés de plancher d'usine sont utilisés pour la fabrication et l'entreposage.

Originellement, la compagnie s'est spécialisée dans la fabrication de tableaux à craie. Depuis sa création, une grande diversité de produits finis, ayant comme base le tableau à craie, a été ajoutée.

Ces produits s'adressent particulièrement aux écoles neuves et existantes, aux universités et cegeps, aux gouvernements fédéral et provincial et leurs institutions, aux commerces, compagnies, villes, etc...

Le système de distribution est national, la compagnie ayant des distributeurs dans chacune des provinces du Canada. Nous exportons quelque peu nos produits à l'extérieur du pays.

L'usine de St-Constant emploie vingt (20) personnes en permanence, dont la majorité réside dans la municipalité

Depuis son origine, la compagnie n'a eu à sa direction que le fondateur, retiré depuis quatre (4) ans. Le propriétaire et président actuel est monsieur Denis Tremblay.

FERME & LABORATOIRES CANADIENS D'ÉLEVAGE LTÉE

L'association de messieurs Fernand Bellefleur et Romain Robidoux en 1943 marqua le départ d'une entreprise très particulière soit l'élevage d'animaux de laboratoire pour la recherche avec un premier contrat conclu avec l'Université de Montreal

Après de modestes débuts sur l'emplacement actuel, l'acquisition de la ferme familiale de Florent Robidoux en 1958 donna le signal d'une expansion ininterrompue par la suite. L'addition de nouvelles bâtisses tant à la ferme que sur le site du village ainsi que l'achat d'entreprises concurrentes projetèrent l'entreprise parmi les plus importants fournisseurs canadiens tout en maintenant une qualité supérieure de toutes les souches d'animaux.

La bonne marche de l'entreprise amena cette association à s'incorporer en 1969 sous le nom de Ferme et Laboratoires Canadiens d'Élevage Ltée. Dès l'année suivante, une compagnie d'envergure internationale et la plus importante dans le domaine, soit Charles River Breeding Lab. Inc., s'intéressa au succès de la compagnie et fit

l'acquisition de celle-ci. Dès lors l'apport financier et l'appui technologique la plus poussée et recherchée propulsa la compagnie avec une telle ampleur au premier rang qu'elle devint un leader incontestable avec son élevage spécialisé, selon une méthode unique connue sous l'appellation COBS ® et le travail professionnel accompli par un personnel consciencieux.

Aujourd'hui utilisant une surface de production de 46 000 pieds carrés et un personnel de 45 employés et cadres, la compagnie produit 1 500 000 animaux annuellement et expédie ceux-ci jusqu'à St-Jean Terre Neuve et Vancouver, Colombie-Britannique tout en exportant aux États-Unis et en France.

L'entreprise procède actuellement à la rénovation de son équipement spécialisé et à l'amélioration de ses méthodes de travail selon la technologie présentement la plus évoluée permettant ainsi à une industrie locale d'offrir la meilleure qualité d'animaux de laboratoires internationalement. Une autre raison pour les citoyens d'être fiers de leur communauté et de la confiance de l'industrie dans les membres de cette même communauté.

HISTORIQUE DE L.A. HÉBERT LTÉE

L'entreprise a débuté à St-Constant en 1952 sous le nom de L.A. Hébert Excavation quand son fondateur Louis-André Hébert, assisté d'un employé, entreprit d'exécuter divers travaux d'excavation et vente de terre.

L'entreprise progressa à un rythme régulier et aux deux (2) machines du début vinrent s'ajouter d'autre équipement afin de répondre à la demande croissante de la région.

La compagnie L.A. Hébert Ltée fut incorporée en 1967 et par la suite Denis et Donald Hébert se joignirent à leur père afin de participer à l'expansion de la compagnie.

Aujourd'hui, l'entreprise est spécialisée dans la construction de services municipaux, de travaux de voirie, de terrassement et de déneigement. La flotte d'équipements compte soixante-quinze (75) unités qui sont utilisées sur les différents contrats ou qui sont disponibles pour la location.

La compagnie emploie en moyenne cinquante-cinq (55) personnes de la région et effectue des travaux dans un rayon d'environ cinquante (50) milles de St-Constant.

M. LEVINE & FILS ET LES VENTES ST-CONSTANT

En 1958, Monsieur M. Levine établissait à Saint-Constant une industrie qui travaille le cuir et le plastique, pour fabriquer divers objets mais surtout des sacs à main pour femmes. Un peu plus tard, dans les locaux adjacents, Monsieur Levine ouvrait un atelier de couture, au nom de Saint-Constant Sales, qui confectionne les pochettes de suède et de velours dont on se sert pour envelopper certaines bouteilles de boissons alcooliques. Ces deux industries combinées embauchent un nombre variable d'employés allant de trente à cinquante.

CONSTRUCTION L.P.H. LTÉE

Lucien Prud'Homme qui avait une expérience acquise dans le domaine de la construction, eut l'idée en 1971 de fonder la compagnie Construction L.P.H. Ltée, nom choisi du dérivé des initiales de son propre nom.

Il acheta de « Les Placements St-Constant », une terre de quarante-cinq (45) arpents située entre la rue St-Pierre et la rivière du Petit-St-Régis. Après l'avoir subdivisée en lots, la ville fit les travaux d'égoûts et d'aqueduc. C'est ainsi qu'il commença à y ériger des maisons usinées fabriquées à l'extérieur. Ce projet appelé: « Domaine des Copains » fut réalisé en collaboration avec son épouse et quelques employés; les maisons sont alors sous la surveillance de la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement, il réussira à en ériger deux cent cinquante (250). La Compagnie progresse si bien, qu'en 1973, il décide de construire sa propre usine. Il achète de Jean-Paul Longtin et de St-Constant Realty Inc. une partie de terre de deux cent vingt-neuf mille (229 000) pieds carrés située sur la Montée des Bouleaux. L'usine aura une superficie de cent soixante (160) pieds par soixante (60) et en même temps L.P.H. Modulor Inc. est fondé. La première maison sortira de la chaîne de production le 10 janvier 1975 et on en fabriquera régulièrement une centaine par année, la distribution commence alors dans les différentes villes de la Province et même en Ontario.

En 1975, une option est donnée à Norval Investment Inc. pour l'achat d'une terre de soixante (60) arpents carrés située entre les rues Longtin et Ste-Catherine et longeant la rivière. Une partie de cette terre sera réservée pour un parc, ce projet domiciliaire se nommera « Domaine Olympia » en l'honneur de l'aréna qui est située à proximité et comptera en tout pas moins de trois cent cinquante (350) maisons.

En 1978, une compagnie débute à Ville LeGardeur sous le nom de « Maisons Usinées LeGardeur Inc. » et un nouveau projet domiciliaire est en voie de développement. Lucien Prud'Homme en plus de construire des maisons, projette de se lancer aussi dans la construction industrielle et commerciale.

LES ENTREPRISES FUNÉRAIRES POISSANT & FILS LTÉE

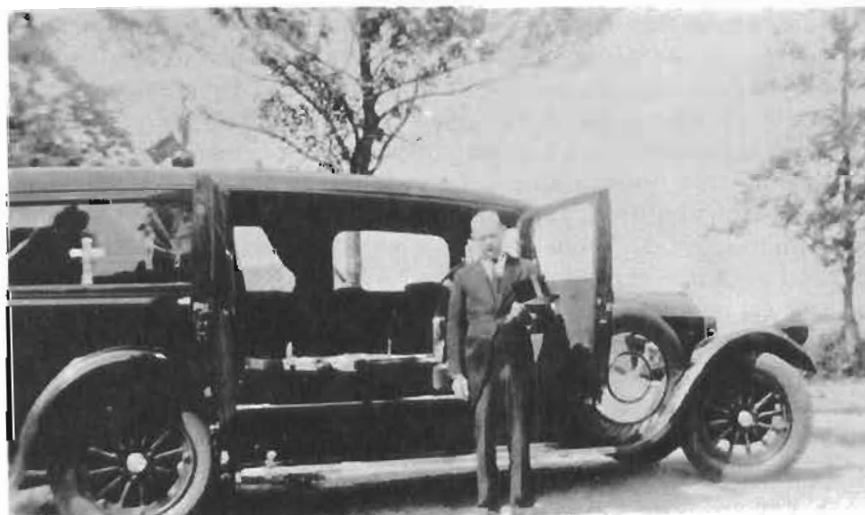
M. Léon Poissant, homme de grande expérience dans le difficile métier de direction de funérailles, fonda cette entreprise en 1928.

Né à St-Philippe, le 28 avril 1900, monsieur Poissant fut diplômé du Collège d'Embaumement de la Province de Québec, à l'Université de Montréal, le 28 septembre 1934. Le territoire à cette époque comprenait les paroisses de St-Constant, Delson, Ste-Catherine, Laprairie, St-Philippe, St-Edouard, St-Rémi et Caughnawaga.

Comme on s'en souviendra, l'usage voulait que les familles exposent leurs défunts dans leur propre maison, ce n'est donc qu'en 1940 qu'il ouvrit son premier salon funéraire. Par la suite, d'autres résidences furent érigées dans quatre paroisses avoisinantes.

Son fils Jean, diplômé de l'Institut de Thanatologie du Québec, devint à son tour président de l'entreprise en 1968 et œuvre actuellement avec son fils Robert, aussi gradué en Thanatologie.

La Maison Poissant dessert la population depuis au-delà de cinquante ans



SINTRA INC. **C.P. 9, St-Constant, Cté Laprairie**

Cette compagnie existe dans la région depuis juin 1966 mais a opéré sous différents noms au cours de ces années.

Au début, les bureaux étaient situés sur le boulevard d'Anjou à Châteauguay et à ce moment-là, le nom de la compagnie était Sera

Inc. L'usine d'asphalte, la carrière et le garage ont cependant toujours été situés à l'endroit actuel, soit au 7, rang St-Régis. En 1969, la compagnie décida d'aménager des bureaux dans la bâtisse qui sert aujourd'hui de bureau pour la balance.

Après cinq (5) ans d'opération, le nom de la compagnie, suite à une fusion, devint Construction & Pavage Moderne ou C.P.M. Douze (12) mois plus tard, de nouveaux bureaux y furent installés. En janvier 1974, le nom de la compagnie fut de nouveau changé pour celui que l'on connaît aujourd'hui, soit Sintra Inc.

Ce type d'entreprise emploie un personnel assez varié. On y retrouve des ingénieurs, des techniciens en construction, des opérateurs de machinerie lourde, des mécaniciens, des commis de bureau et de chantiers et un personnel cadre qui dirige les différents services de la compagnie. La compagnie embauche près de cent (100) personnes.

THIBERT AUTOMOBILE LTÉE

Monsieur Georges Thibert est arrivé à Saint-Constant en 1953 et fut alors employé chez E. Colpron & Fils. Trois ans plus tard, il louait une station de Service «FINA» qu'il acheta en 1958 pour l'opérer jusqu'en 1961. C'est en 1963 que M. Thibert accepta une concession de vente d'automobiles «Studebaker».

Un premier agrandissement de la salle de montre et du département de service est réalisé en 1966. Cette même année, Thibert Automobile Ltée est approchée pour une concession d'autos et de camions «Chrysler». L'offre est acceptée en 1967 et l'on procède une seconde fois à l'agrandissement du département de service. La salle de montre est relocalisée et un nouveau service de peinture et débosselage est construit.

Enfin, la construction actuelle est en place depuis 1974, date de la dernière transformation de Thibert Automobile Ltée.

SUPÉRIEUR PROPANE LTÉE

Supérieur Propane a réalisé vingt-sept (27) années de progrès. Cette compagnie débuta en septembre 1951 par l'opération de quelques petites succursales dans la province d'Ontario. En 1958, elle s'implanta dans la province de Québec en achetant les actifs de Liquigas Limitée à Montréal et Kenebec Propane à St-Romuald, étendant ainsi ses opérations au-delà de la frontière d'Ontario tout en n'ayant que deux dépôts de «marketing» et quelques concessionnaires dans notre province.

Aujourd'hui, cette compagnie possède dix-huit (18) succursales au Québec, dont celle de St-Constant qui fut établie en 1967 avec sept (7) personnes à son service. Maintenant, le nombre des employés s'élève à vingt-sept (27) et tous sont de langue française.

Le plan de St-Constant croît constamment depuis ses débuts et offre le service complet de propane sur la Rive-Sud entre Beauharnois, St-Jean et Sorel.

VOUS SOUVENEZ-VOUS DES ANNÉES 30 ???

Parmi les premiers organismes qui virent le jour à Saint-Constant et qui sont disparus depuis, nous nous devons d'en souligner un qui fut très répandu dans la Province, et dont les « anciens » se souviendront sûrement, il s'agit de la « Confrérie des Dames de Ste-Anne ».

En effet, c'est en 1927, à la demande du Curé Cloutier, que l'Évêque de Montréal, Mgr Georges Gauthier, envoya un « diplôme » pour l'érection de Confrérie des Dames de Ste-Anne à Saint-Constant. Cette congrégation (ou confrérie) fut agrégée à l'Archiconfrérie de la Basilique Mineure de Ste-Anne de Beaupré le deux mars 1929 par M. G.L. Lévesque, c.s.s.r., Directeur général de l'Archiconfrérie.

Le but de cette association était de « procurer à ses membres des moyens de s'instruire plus particulièrement de leurs devoirs et de les rendre plus aptes à remplir, comme il le faut, les obligations que leur imposent, la famille et la société, chacun selon sa condition ».

La Confrérie était encadrée par un exécutif de Dames avec présidente, vice-présidente, secrétaire, trésorière et conseillère. De plus, « M. le curé Cloutier et ses successeurs seront toujours le Directeur de la Dite Confrérie », mentionnait la lettre de l'évêque.

Dans le cahier des « activités et nécrologie », nous trouvons la liste des membres jusqu'à cent vingt (120) dans le « bon vieux temps des années 40 et 50 ». Nous découvrons aussi, qu'à cette époque, plusieurs membres mouraient octogénaires et même nonagénaires!...

Ce même cahier se termine en faisant mention d'un pèlerinage en juillet 1963 à Ste-Anne-de-la-Rochelle. Comme les membres actifs diminuent d'année en année, on y trouve, en dernière page, un « Avis de décès de la Confrérie des Dames de Ste-Anne ».

« En juin 1968, après une consultation avec le Père Éric Volant, alors Curé de la Paroisse de Saint-Constant, nous avons dissout la congrégation des Dames de Ste-Anne. Nous avons donné une lampe du sanctuaire et le reste de l'argent fut remis à la Fabrique pour des messes pour les membres vivants et décédés. Nous remettons les livres de la Congrégation à la paroisse ».

Signatures officielles :

Mme Florian NADEAU, *présidente*
Mme Gérald MÉTRAS, *trésorière*

LE MUSÉE FERROVIAIRE CANADIEN

C'est à St-Constant qu'est situé le plus important musée ferroviaire de l'Amérique du Nord, réalisation de « l'Association Canadienne d'histoire du Chemin de fer. »

Cet organisme à buts non-lucratifs a pour fonction principale de rechercher et de conserver toute pièce ayant contribué à l'évolution de cette industrie. Même actuellement, la « première génération » des diesels, amenant la disparition de la vapeur, a été remplacée et très peu de pièces ont été préservées.

Paysages vierges, locomotives à vapeur, service de passagers de luxe, tramways, ne sont maintenant que souvenirs, des souvenirs qui nous sont rappelés par l'histoire. Fini le temps où on entendait le sifflement langoureux de la locomotive ou le gai son de cloche du tramway.

En restaurant et en exposant l'équipement qui servait autrefois, le Musée Ferroviaire Canadien rend hommage au rôle que les communications ferroviaires ont joué pour le développement du Canada.

La majorité des pièces sont exposées à l'intérieur de deux bâtisses spécialement conçues. Des cent pièces en montre, vous admirerez plus de 35 locomotives canadiennes.

Les anciens tramways de Toronto, Ottawa, Montréal vous sont aussi présentés. Vous pourrez admirer le premier tramway électrique à Montréal, le numéro 350, appelé « The Rocket ».

Les visiteurs peuvent se balader en train. Des visites avec guides, de groupes d'écoliers sont possibles.



La « John Molsun », une des premières locomotives à vapeur à être en service pour une compagnie ferroviaire.

La construction et les restaurations sont subventionnées par les gouvernements, les compagnies ferroviaires, les commissions de transport, des compagnies privées et des bienfaiteurs.

Depuis sa fondation, il a atteint la renommée d'être le musée national des communications ferroviaires.

La connaissance de notre passé devrait nous aider à construire l'avenir du « Musée Ferroviaire Canadien » situé dans notre ville.

BIBLIOTHÈQUE ST-CONSTANT

St-Constant possède sa bibliothèque depuis 1964. L'idée en fut conçue en 1962 par quelques personnes désireuses de doter St-Constant d'une bibliothèque. Un comité a été formé et Mme Hélène Vallée en a assumé la direction, assistée de Mme Maurice Plouffe et de quelques autres personnes.

On se mit à l'œuvre. Une cueillette de livres fut la première étape. Ensuite, ce fut l'organisation d'un défilé de mode afin de se procurer des fonds pour faire l'achat de livres neufs. Ce fut un succès. On commençait à avoir de l'argent en banque. Le local? Ce qu'il y avait de disponible à ce moment-là: le sous-sol de la sacristie.

Au cours de l'hiver 1962-63, le groupe se réunissait un soir par semaine pour faire un triage et le catalogage des livres. On fit relâche à l'été 1963.

À l'automne, tout tomba à l'eau. La Fabrique avait besoin de son local. Les livres furent mis en consigne à la Commission Scolaire. Rien ne marcha plus!

En février 1964, le local étant redevenu disponible, le comité se réunit de nouveau. On demande à Mme Louis Choquette, collaboratrice depuis les débuts, de prendre les choses en main. Aidée de quelques personnes, elle se mit à travailler avec acharnement. Il fallait récupérer les livres de la Commission Scolaire, refaire le catalogage, etc.

Derrière Mme Louis Choquette, il y eut à cette époque, la collaboration très précieuse de monsieur Michel Robert, diplômé en bibliothéconomie, qui ne ménagea ni son temps, ni ses instructions, ni ses conseils afin de partir la bibliothèque sur un bon pied.

Le dimanche 8 novembre 1964, une exposition de livres par une maison montréalaise, ainsi qu'une exposition de pièces de tissage, œuvres d'une artisane de St-Constant, Mme Jeanne Decelies Demers, inauguraient l'ouverture de la bibliothèque. Le mardi suivant, les premiers membres s'inscrivaient.

La bibliothèque était créée

Durant trois ans, elle fut ouverte le mardi soir et le dimanche avant-midi. La première année, il y eut 228 inscriptions.

En 1970, un local plus spacieux était prêté gracieusement par la Caisse Populaire de l'endroit. La bibliothèque ouvrait alors le jeudi soir, de 19:00 à 21:00.

En 1973, on déménageait de nouveau. Cette fois, à l'Hôtel de Ville de St-Constant — elle y est depuis. Elle est ouverte aux membres le mardi soir, de 19:00 à 20:30, quarante-huit semaines par année. Dans un si petit nombre d'heures d'ouverture, le personnel a réussi à faire jusqu'à 10735 prêts dans une année.

Il faut rendre hommage à tous ces bénévoles qui sont venus prêter leur concours durant toutes ces années et aux personnes qui viennent y travailler régulièrement. En particulier, à Mme Marguerite Tougas qui a assisté Mme Louis Choquette depuis l'ouverture en 1964, ainsi qu'à Mme Réjane Bédard qui s'est jointe à elles en 1970, et qui, depuis le mois d'août 1978, en assume la responsabilité. À ces trois personnes, il faut ajouter les noms des collaboratrices assidues de ces dernières années: Mesdames Micheline Dumesnil, Nadine Géroli et Micheline Vertenceil depuis 1975, ainsi que Mesdames Lilianne Charbonneau, Louise Delorme, Solange Fontaine, France Dumouchel et Thérèse Trottier qui ne manquent jamais leurs mardis de la bibliothèque.

Il faut ajouter que dès 1965, le conseil municipal, saisi de cette initiative, accorda son appui entier à cette réalisation.

Par: Mme Louis CHOQUETTE

LA LIGUE DES PROPRIÉTAIRES DE ST-CONSTANT

I - Fondation:

Suite à de nombreux conciliabules, la ligue des propriétaires reçoit ses lettres patentes comme corps intermédiaire en août 1976.

II - Buts:

- a) Développer l'esprit civique.
- b) Faire valoir les intérêts des propriétaires auprès des différentes autorités publiques.
- c) Se renseigner sur toute législation susceptible d'intéresser les propriétaires.

- d) S'intéresser à tout plan d'amélioration et d'embellissement de la Ville de Saint-Constant.
- e) Donner les informations pertinentes à tout nouveau propriétaire.

III - Activités :

- Assemblée mensuelle d'information générale sur la question municipale.
- Semaine de l'environnement.
- Dépouillement d'arbre de Noël à l'intention des enfants des membres (naissance à 12 ans).

IV - Responsable :

Arthur Bibeau, président.

LE CLUB DES 20

LE 16 août 1960, sur l'invitation de monsieur Gérard Ménard, 20 personnes se réunissent pour fonder la société appelée « Club des 20 ». Chacun des nouveaux membres de cette société doit déposer 20 dollars, et, par pur hasard, on lui attribuera le numéro civique 20 de la Saline.

Les événements, à cette époque, se déroulent rapidement :

- Le premier lundi de septembre, une corvée est organisée pour asseoir les fondations de la bâtisse actuelle.
- Le 19 décembre de la même année, le gouvernement provincial remet la charte officielle qui crée le « Club des 20 inc. »
- L'ouverture officielle a lieu le 12 février 1961 par une cérémonie grandiose qui regroupe la majeure partie des notables de la municipalité de St-Constant.

Depuis, au point de vue matériel, la bâtisse du « Club des 20 » n'a cessé de progresser, de s'enjoliver.

Le but premier de cette association de 20 personnes était d'ériger un jeu de croquet à l'intérieur d'une bâtisse pour y jouer de ce sport passionnant toute l'année durant.

Mais depuis bientôt 20 ans, le « Club des 20 » a été le carrefour d'un très grand nombre d'organisations paroissiales à caractère social. En effet, l'équipe du « Club des 20 » s'est toujours fait un devoir d'apporter une excellente collaboration et un dévouement sans bornes pour les différentes organisations paroissiales. Et, nous pouvons facilement dire que le « Club des 20 » a fait beaucoup, et pour les jeunes et pour les

adultes, et pour les personnes de l'âge d'or dans le domaine de la récréation. Encore aujourd'hui, le « Club des 20 » sert de point de ralliement pour plusieurs organisations sportives.

Antonio TOUGAS

L'ORDRE DES FILLES D'ISABELLE CERCLE ST-GEORGES #802

I - Fondation:

Nom du cercle: Saint-Georges #802. Ce nom fut choisi en hommage à M. l'abbé Georges, alors curé de notre paroisse.

Date de fondation: 5 juin 1949.

Nombre de membres fondateurs: 35.

Charte certifiée, comité canadien.

Les régentes qui se sont succédé depuis 30 ans sont:

Mme Antoinette Lefebvre	1949-67
Mme Alexina Guérin	1967-69
Mme Eva Bellefleur	1969-70
Mme Jeanne Robidoux	1970-1978
Mme Lucie Leblanc	1978

Près de cinq cents (500) membres ont été initiés depuis 1949 et au dernier rapport, ce cercle compte actuellement cent soixante-sept (167) membres actifs.

II - Buts:

Le but principal de l'Ordre est d'unir des femmes catholiques en vue d'atteindre les objectifs suivants:

1. Nous mieux connaître.
2. Étendre le cercle de nos amies.
3. Centraliser nos ressources et énergies pour s'aider mutuellement.
4. Promouvoir l'avancement social et religieux de notre sexe.
5. Aider au développement de notre culture intellectuelle.
6. Vous rendre aptes à remplir avec un noble dévouement et un zèle infatigable les fonctions les plus élevées de même que les tâches les plus modestes qui peuvent nous échoir à titre d'épouse, de mère, de sœur ou d'amie ou à tout autre titre, d'orienter et de développer nos facultés intellectuelles et morales comme femme, afin de devenir dans la société un plus puissant facteur de progrès, d'idéal de vie et de mœurs, et d'être ainsi une plus grande force pour l'avancement du bien dans cette société et toujours selon les

enseignements et la discipline de l'Église catholique, romaine dont nous sommes membres.

Notre devise: Unité, Amitié, Charité.

III - Responsable:

Mme Lucie Leblanc.

LE CERCLE DES FERMIERES

I - Fondation:

Un groupe de dames voulant se rencontrer dans un but culturel, artisanal et amical, formèrent le Cercle des Fermières de Saint-Constant en septembre 1973.

La première présidente fut Madame Gilberte Lefebvre. Lui succédèrent:

Mme Rolande Tellier	(1974-75)
Mme Rhéa Martin	(1975-76)
Mme Gilberte Mayrand	(1976)
Mme Marie Girard	(1977-)

Notons que ce cercle est à but non lucratif et possède une charte du Gouvernement provincial.

II - Buts:

- Étudier, promouvoir et développer les intérêts matériels, culturels et sociaux de ses membres.
- Aider les diverses associations de la paroisse qui en font la demande.

III - Activités:

- Rencontres à tous les premiers mercredis du mois pour la régie interne.
- Rencontre à tous les troisièmes mercredis du mois pour les travaux d'arts domestiques, d'artisanat.
- Participation annuelle du cercle au carnaval de Saint-Constant: défilé de mode.
- Exposition artisanale des travaux effectués durant l'année.

IV - Responsables:

Mme Marie Girard, présidente. Mme Ginette Potvin, secrétaire.
Le cercle est formé de cinquante-deux (52) membres très actifs.

LE CERCLE DE L'ENTRAIDE FAMILIALE

I - Fondation :

Le cercle Notre-Dame-du-Rosaire fondé le 3 octobre 1958 par un groupe de dames qui voulaient se dévouer pour les familles défavorisées. À cette occasion, un conseil exécutif fut formé de Mme Gérard Métras, présidente ; Mme Léo Bergeron, vice-présidente ; Mme Pauline Gaudreau, secrétaire. Les conseillères étaient : Mmes Laurier Baillargeon, François Fyfe, Paul-Émile Charron, Rémi Hébert, Gérard Demers, Antonio Pagé, Aimé Vallée et Marguerite Dessureault. Depuis sa fondation, le Cercle a su s'adapter aux changements tout en restant fidèle à ses objectifs.

II - Buts :

- Donner l'occasion à ses membres de fraterniser tout en étant utile à la communauté chrétienne.
- Dépanner les gens qui vivent des situations pénibles en attendant que ces mêmes personnes puissent se reprendre en mains.
- Faire l'entretien des vêtements et accessoires liturgiques : aubes, chasubles, nappes d'autel, etc...
- Seconder certaines œuvres humanitaires : la Société Canadienne du Cancer, la Croix-Rouge, etc...

III - Activités :

- Organisation de cours : ambulanciers St-Jean, Soins à domicile, couture et tricot.
- Travail bénévole pour la Société Canadienne du Cancer et grande souscription annuelle.
- Visites aux malades
- Défense civile.
- Partie de cartes annuelle.
- Guignolée.

IV - Responsable :

Mme Gérard Métras, présidente.

LE CERCLE DES LOISIRS DE L'ÂGE D'OR

I - Fondation :

En 1969, le Père Curé suggère à quelques couples de répondre à un besoin spécifique : celui d'organiser des loisirs pour les personnes retraitées. Aussitôt dit, aussitôt fait... Trois personnes sont nommées pour étudier et réaliser ce projet : Mmes Mariette D'Auteuil, Gisèle Lamer et Diane Legault. Par la suite, Mme Mariette Lamacchietta devient la première présidente. Nombre de membres actifs présentement : cent trente-trois (133).

II - Buts :

1. Donner aux personnes âgées la possibilité de se rencontrer en groupe et d'échanger.
2. Organiser des loisirs intéressants.
3. Favoriser la participation à différentes activités paroissiales ou religieuses.

III - Activités :

- *La Fête des Rois* : Aux festivités habituelles, s'ajoute le couronnement d'un Roi et d'une Reine.
- *Journée du Carnaval d'hiver*.
- *Partie de sucre*.
- *Fête des Mères* avec couronnement de la mère de l'année.
- *Fête des Pères* : sans discrimination, couronnement du Papa de l'année.
- *Le dimanche de l'Âge d'Or* : dernier dimanche de l'année. Messe d'actions de grâces, dîner communautaire.
- *Voyage d'été annuel*.
- *Grande soirée sociale en octobre*. Souper et danse avec le grand public.
- *La Ste-Catherine* avec couronnement d'une catherinette.
- *Les mercredis de chaque semaine* : Rencontre fraternelle au Club des 20. Loisirs divers et concours. Messe à tous les deux mercredis.

IV - Responsables :

Mme Béatrice Lamacchietta, présidente. Mme Gisèle Lefebvre, secrétaire.

LES GLANEUSES

I - Fondation :

C'est en 1975 que la regrettée Gilberte Lefebvre fonda le groupe des Glaneuses avec la collaboration de Mme Marguerite Dessureault et de Mme H. Trudeau.

II - Buts :

- Venir en aide aux personnes ou familles éprouvées.
- Aider à l'occasion les autres organismes de la paroisse.
- Étudier, promouvoir et développer les intérêts culturels et sociaux des membres.

III - Activités :

- Le cercle vit de ses propres ressources, soit par la vente d'objets d'artisanat confectionnés par ses membres.
- Il arrive à l'occasion que des dons soient faits au cercle. Ces dons sont alors acheminés aux personnes dans le besoin.
- Visites de personnes âgées qui sont seules.
- Soutien aux familles dans le besoin, paniers de provisions, vêtements, etc... de même qu'à l'occasion, aux sinistrés.

IV - Responsables :

Mme Marguerite Dessureault. Mme Colette Ricard.

N.B. : Nous nous devons de signaler le travail d'une de nos membres maintenant décédée, Marie-Anne Campeau, pour le travail inlassable et le dynamisme qu'elle savait transmettre aux membres du groupe.

LES CERCLES LACORDAIRE ET STE-JEANNE D'ARC

I - Fondation :

Le noyau lacordaire se bâtit en 1953 avec trois « pionniers », soient : M. l'Abbé Adolphe Piché, Curé, Madame Jean-Guy Lefebvre et M. Maurice Fafard. Par la suite, en septembre 1956, ce premier groupe ayant obtenu le nombre requis de membres, obtint du comité diocésain l'autorisation de fonder le cercle Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc de Saint-Constant.

Les premiers dirigeants furent :

Président fondateur :	M. Alphonse Turmel
Présidente fondatrice :	Mme Jean-Guy Lefebvre
Aumônier :	M. l'Abbé Donat Marcoux

II - Buts :

- L'abstinence totale des membres.
- Aider les autres personnes à surmonter les difficultés de l'alcoolisme.
- Prêcher par l'exemple.

III - Activités :

- Réunions d'information.
- Échanges et soutien.
- Réhabilitation.
- Programme de prévention.

N.B. : Certains événements ont voulu que l'association prenne le nom de Sobriété Canada. Mais notre groupe, ayant œuvré pour l'abstinence totale, a décidé de continuer dans cet idéal qui était la base première du cercle. Nous sommes associés à la Fédération des Équipes lacordaires de Québec.

IV - Responsables :

Dupuis Tourangeau. Thomas English.

COMITÉ D'ACCUEIL

I - Fondation :

En 1968, quatre couples de la paroisse se réunirent avec le Père Curé pour jeter les bases d'un comité d'accueil.

II - Buts :

- Accueillir les nouvelles familles.
- Échanger avec les membres.
- Soutenir les autres mouvements.

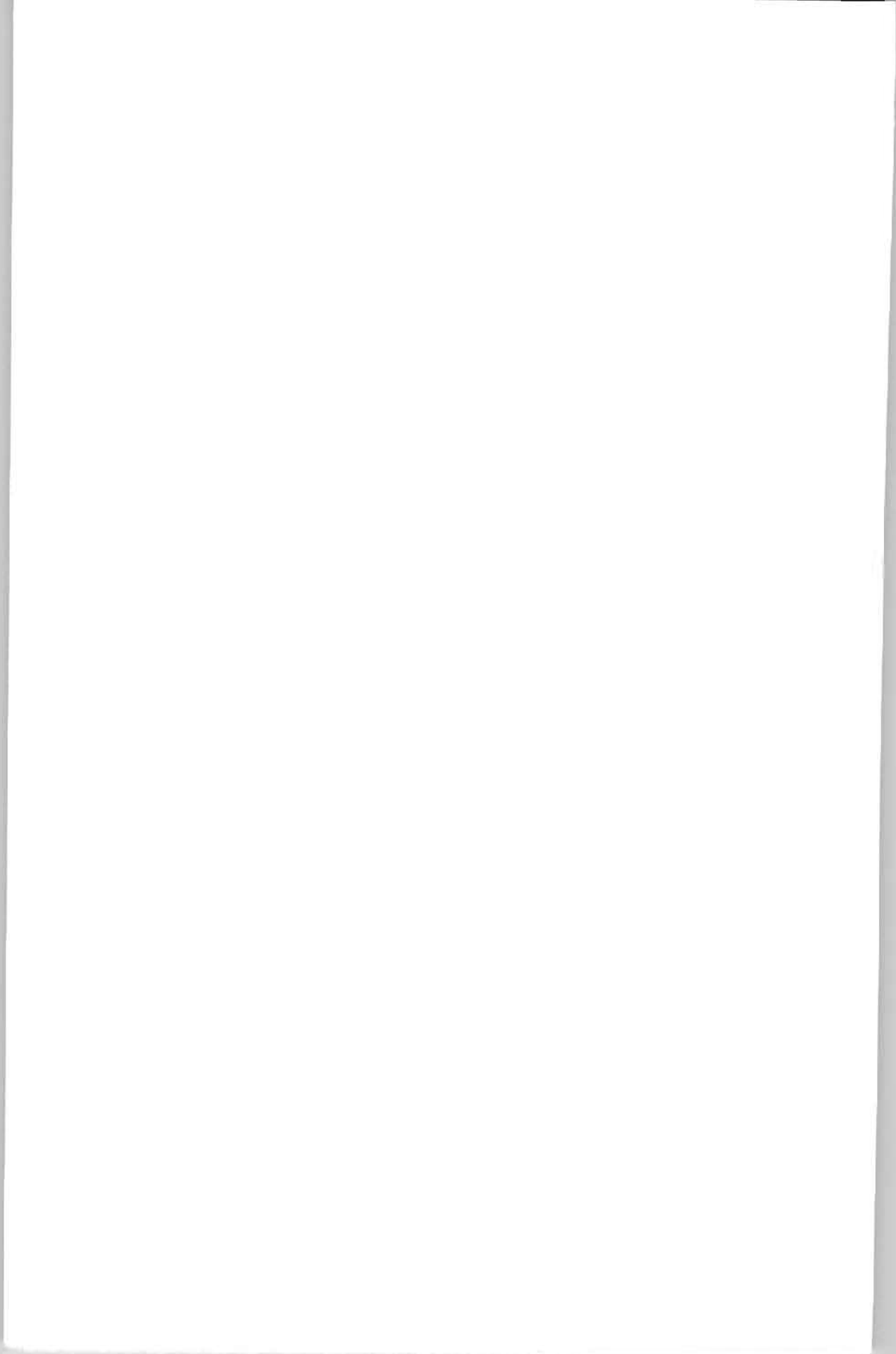
On sait qu'il est parfois difficile de s'adapter à un nouveau milieu, le premier but du comité est donc de faciliter ce premier contact et de maintenir des échanges par la suite.

III - Activités :

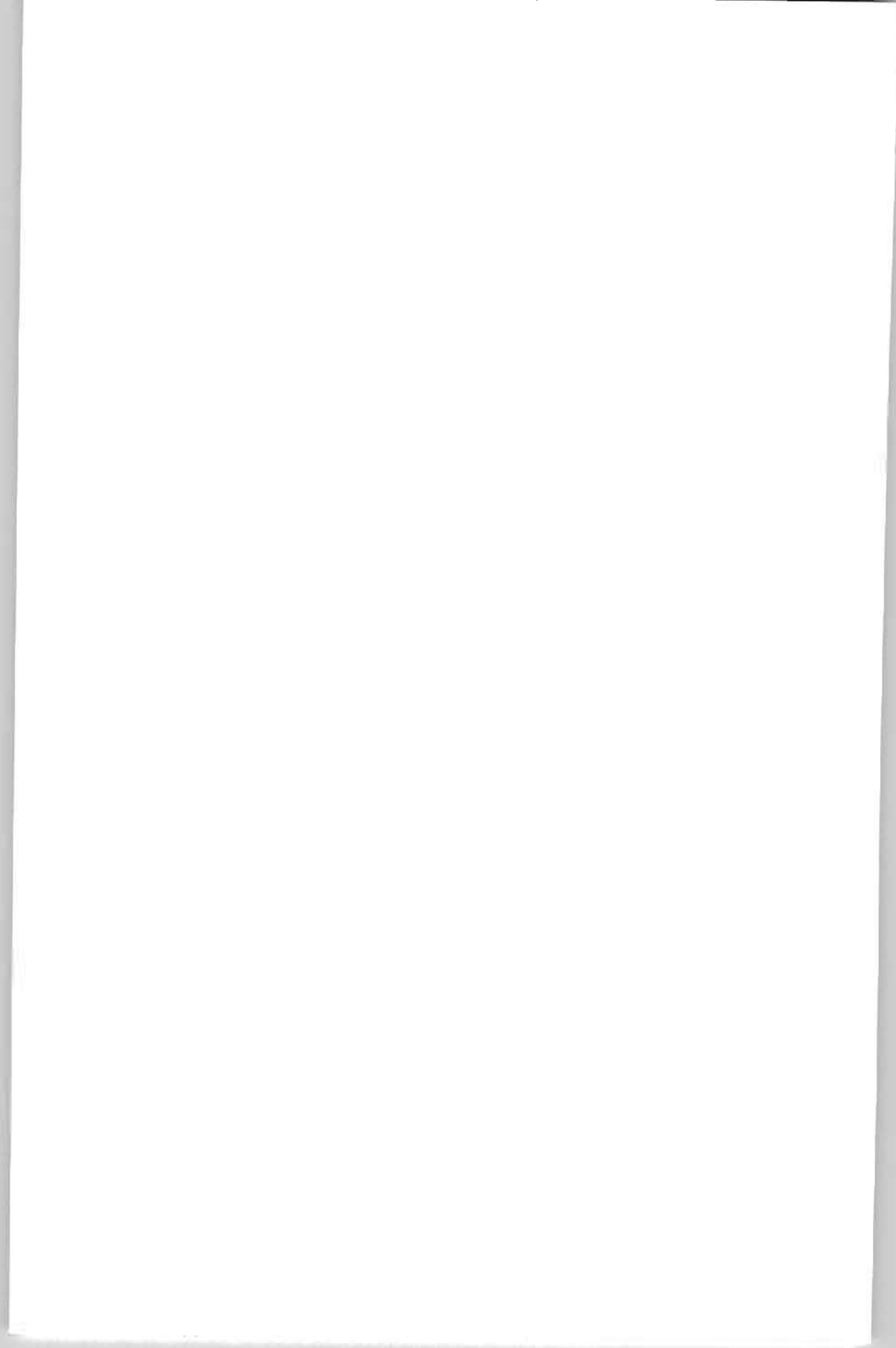
1. *Lettre de bienvenue* envoyée à chaque nouvelle famille de Saint-Constant.
2. *Soirée annuelle*, mi-octobre, durant laquelle les nouveaux et les anciens paroissiens fraternisent.
3. *Informations sur la paroisse*.
4. En 1978, le comité a eu le plaisir d'accueillir *cent quatre-vingt-seize (196) nouvelles familles* et depuis sa fondation, environ mille cinq cents (1 500) familles.
5. *Le Comité est très enthousiaste* pour l'avenir et déjà, plusieurs projets sont à l'horizon.

IV - Responsables :

Gilles et Lise Lemyre.



**Les loisirs
à
St-Constant**



Première Charte de la Corporation des Loisirs de St-Constant Inc. du 15 novembre 1955.

	 <p>CANADA PROVINCE DE QUÉBEC ELIZABETH DEUX, PAR LA GRÂCE DE DIEU, REINE DU ROYAUME-UNI DU CANADA ET DE SES AUTRES ROYAUMES ET TERRITOIRES. CHEF DU COMMONWEALTH DÉFENSEUR DE LA FOI</p>
<p>Lettres patentes constituant en corporation</p> <p><u>"LES LOISIRS DE ST-CONSTANT INCORPORÉ"</u></p>	<p>A tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront,</p>
<p>Enregistrées le <i>15 novembre 1955</i></p> <p>Libre <i>245</i></p> <p>Folio <i>157</i></p> <p>Le sous-registrare de la province</p> 	<p>SALUT:</p>
	<p>ATTENDU que la troisième partie de la loi des compagnies de Québec, statue que le lieutenant-gouverneur peut, au moyen de lettres patentes expédiées sous le grand sceau, accorder à trois personnes ou plus qui en font la demande par requête, une charte les constituant en corporation sans intention de faire un gain pécuniaire, dans un but national, patriotique, religieux, philanthropique, charitable, scientifique, artistique, social, professionnel, athlétique ou sportif ou autre du même genre:</p>
	<p>ATTENDU que les personnes ci-après désignées ont demandé par requête une charte qui les constitue en corporation pour les objets ci-après décrits:</p>
	<p>ATTENDU que les dites personnes ont rempli les formalités prescrites pour l'obtention de la charte demandée, et que les objets de l'entreprise de la corporation projetée sont de ceux pour lesquels le lieutenant-gouverneur peut accorder une charte en vertu des dispositions de la troisième partie de la loi des compagnies de Québec:</p>
	<p>A CES CAUSES, Nous avons, en vertu des pouvoirs qui Nous sont conférés par ladite troisième partie de la loi des compagnies de Québec, constitué et, par les présentes lettres patentes, constituons en corporation les personnes suivantes, savoir:</p>
	<p><u>Jacques Ferréault, instituteur, Guy Levois, camionneur, J.J. Lionel Hébert, chef de gare, tous de St-Constant, dans le district de Montréal,</u></p>
	<p>ainsi que les autres personnes qui sont ou deviendront membres de la corporation et ce pour les objets suivants:</p>

HISTORIQUE DES LOISIRS DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-CONSTANT

Faire l'historique des loisirs d'une municipalité rurale n'est pas tâche facile pour qui n'est pas historien. Pour faire de l'histoire à la façon d'un historien il faut des documents formels, officiels. Justement, les minutes des assemblées, les ordres du jour et les résolutions demeurent introuvables puisque beaucoup de décisions sont souvent prises à la « bonne franquette » et les quelques rares initiatives ne résistent pas à l'usure du temps. Ce sont des détails que le lecteur doit connaître au début de cette brève recherche sur l'historique des loisirs de notre ville. Il serait intéressant ici, de séparer l'organisation officielle des loisirs en deux temps.

D'abord l'époque où les loisirs étaient une organisation paroissiale et l'autre où la municipalité verra à la bonne marche de ces mêmes loisirs. Il nous a été impossible de retrouver des documents officiels sur la question avant l'année 1955 et notre petite enquête laisse croire qu'il n'y a aucune organisation officielle des loisirs avant cette date. De quelle façon notre jeunesse et la population en général occupaient-elles ses loisirs? Les heures de travail sur la ferme sont longues et dures; les loisirs sont un luxe que beaucoup n'ont pas les moyens de se payer ou de s'offrir? Lorsque l'on interroge les plus âgés à savoir de quelle façon ils organisaient leurs loisirs, ils nous diront que certains jouaient à la balle-molle sur quelque terrain vague ou jouaient au hockey sur de petites patinoires ici et là. (photo n° 2)

Avant 1955, on comptait une patinoire derrière le restaurant général de Baptiste Tougas, un court de tennis sur le terrain de l'usine de la Compagnie Baillargeon et un terrain de croquet situé derrière le magasin de Mme Lefebvre.

Mais à chaque fois ce ne sont que des initiatives privées qui ne sont chapeautées par aucun organisme officiel de loisirs. Nous sommes très loin de la civilisation des loisirs. Si ceci ne semble pas primordial pour la population de St-Constant, tout laisse croire par contre, que la vie familiale est très intense et se suffit à elle-même.

LES LOISIRS DE ST-CONSTANT INCORPORÉS 1955-1971

Le 15 novembre 1955, l'Honorable Gaspard Fauteux, lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, accordait des lettres patentes en constituant en corporation les loisirs de St-Constant. Cette demande de charte était l'œuvre de la première organisation officielle des Loisirs, soit Jacques Perreault, Guy Lavoie et Lionel

Hébert; ce sont les noms des demandeurs qui apparaissent sur la dite charte.

Mais en cherchant, notre petite enquête nous a permis de découvrir que l'Abbé Donat Marcoux, MM. Jean-Paul Cloutier, Marcel Cusson, Jean-Guy Métras faisaient également partie du Comité fondateur des loisirs de cette épique époque. Immédiatement l'organisation des loisirs loge ses pénates dans la salle du conseil municipal derrière l'église actuelle. Cette salle aurait été construite après l'incendie qui détruisit notre église en 1924 et servait de chapelle. (photo n° 3) Elle sera détruite en septembre 1966 pour agrandir le terrain de stationnement de la Fabrique. Après avoir reçu ses lettres patentes, la Nouvelle Corporation s'attarde à rédiger ses règlements. (photo n° 1 charte)

Par la suite, la municipalité de St-Constant louera sa salle pour la modique somme de \$1. Cette ancienne chapelle convertie en salle municipale, et pour les besoins de la cause, en centre de loisir, abritera un salon de quilles.

Le salon de quilles

Voilà la première réalisation concrète des Loisirs, dès l'âge d'or des quilles à St-Constant. Cette innovation connaîtra un franc succès. C'est Raoul Longtin qui en assumera la gérance. Après trois ans d'opération, le nombre des allées est doublé passant de trois à six allées. Et en 1967, l'édifice tombe sous le pic des démolisseurs et c'est la fin d'une brillante époque. Mais entre temps, dans son rapport financier de 1955-56, le trésorier des Loisirs, M. René Durocher, déclare des revenus de \$5350. au chapitre des quilles.

Mais déjà, l'année suivante à cette même rubrique « quilles », les revenus ne sont plus que de \$3113. et la situation s'aggrave puisque pour l'année 1957-58, les revenus ne sont plus que de \$2182. Au cours de cette même année le déficit net des organisations sportives sera de \$1256. Ce sont les profits du Carnaval qui combleront ce déficit et le trésorier terminera son rapport par cette phrase:

« Même si ça devient une tradition (le Carnaval) il ne faudrait pas, à mon avis, compter sur de tels événements pour payer nos dépenses d'opération. »

Cependant, trois ans après, l'enthousiasme des quilleurs avait diminué de 59%.

Le tennis

C'est à cette même époque du début des loisirs qu'au printemps 1956, le Conseil décida de la construction d'un court de tennis. Jean-Paul Cloutier obtient un octroi de \$500. pour cette réalisation. Il est bien entendu qu'avec une somme aussi dérisoire, il dut quêter

certain matériaux. Finalement aidé par quelques volontaires et ses petites filles à l'époque, Monsieur Cloutier achève son œuvre au grand découragement de plusieurs qui croyaient qu'il ne réussirait jamais.

L'Organisation des Terrains de Jeux — O.T.J.

Apparaît à l'extérieur au même moment, un terrain de balle-molle à l'emplacement actuel du cimetière. Les enfants eux, héritent de quelques balançoires dans un parc qui deviendra le siège de l'Organisation des Terrains de Jeux (O.T.J.). Au début, ce sera les mamans elles-mêmes qui animeront les enfants au parc en attendant que moniteurs et monitrices s'en occupent. Aussi, on verra quelques braves femmes à cette époque, des mamans sans aucun doute, faire du porte à porte pour recueillir des gros sous pour que les loisirs continuent à divertir et occuper les enfants de la paroisse.

L'O.T.J. prend des initiatives fort intéressantes. En plus d'animer les enfants dans le centre et les terrains de jeux, c'est l'époque des grands voyages. On se rendra au Zoo de Granby en autobus avec tous les enfants qui voudront bien s'y rendre. La Corporation des Loisirs est responsable de l'établissement d'un terrain de croquet et une troupe de folklore voit aussi le jour quelques années plus tard. Les tombolas semblent avoir connu également un succès en 1959 puisque dans le rapport du secrétaire-trésorier P. Brunelle déclare des revenus de \$3545. À son actif, la Corporation des Loisirs peut ajouter l'organisation des Fêtes de la St-Jean Baptiste avec son défilé traditionnel. Voilà un survol bien succinct de toutes les activités de la Corporation des Loisirs de St-Constant pour cette époque. Beaucoup de citoyens, surtout les moins jeunes, nous en voudraient de passer sous silence l'époque glorieuse du hockey à St-Constant.

Le hockey à Saint-Constant

C'est en 1955 qu'est née la Ligue de Hockey de la Rive-Sud-Intermédiaire C. Le circuit comptait six équipes soit: St-Constant, St-Isidore, St-Lambert, Laprairie, St-Rémi et St-Urbain. La rivalité qui existait entre St-Constant et St-Isidore était devenue presque légendaire. Certains nous ont confié qu'il n'y avait pas seulement les gladiateurs sur glace qui en venaient aux coups mais aussi les femmes en venaient aux poings dans les gradins de l'Aréna de Montréal-ouest et de Valleyfield puisque c'étaient les patinoires les plus rapprochées de chez nous. L'action ne manquait pas sur la glace, mais ce n'était pas comparable à l'activité qui régnait au « restaurant général » de Baptiste Tougas les lendemains de partie. Après la grand-messe du dimanche le magasin et le balcon de Baptiste n'étaient jamais assez grands pour contenir tous ces « fanatiques » supporters de nos porte-couleurs ». Certains, nous a-t-on confié,

pariaient des sommes d'argent allant jusqu'à \$200. pour notre équipe locale... c'est sûrement des « qu'en dira-t-on » !

Quelques années plus tard, à l'automne de 1958, le circuit Juvénile prend naissance et on comptera six équipes soit St-Constant, St-Chrysostome, St-Rémi, Napierville, Laprairie et St-Lambert. Ce circuit a connu des heures de gloire et notamment l'équipe de St-Constant avec derrière la barre de direction M. Roger Fortin.

La relève était assurée pour combien de temps ? Finalement, il faudrait dire que l'organisation des Carnavals à St-Constant est devenue une institution et une tradition. Chaque année depuis près de vingt-cinq ans ces réjouissances hivernales sont l'occasion pour toute la population, jeunes et moins jeunes, de se réunir et de célébrer sainement. Chaque fois les succès sont incontestables. Quelques citoyens se souviendront sûrement de l'époque du grandiose couronnement de Mlle Thérèse Richer qui est devenue l'élue puisqu'elle avait vendu le plus de billets. Rien ne fut négligé pour ce couronnement et à regarder la photo de l'époque on se croirait facilement à la remise des oscars à Hollywood avec un peu d'exagération tout de même. (photo n° 6 — couronnement).

Projets...

Puis nous arrivons à la fin d'une époque qui n'aura duré que seize ans. La corporation des Loisirs de St-Constant Incorporée de 1955 et la Commission Municipale de 1969, mettent un terme à leurs activités et nous tournons la page pour assister à la naissance de la municipalisation des loisirs dans notre ville. Ce courant de penser de municipaliser les loisirs est à cette même époque très répandu sur le territoire des municipalités de la Rive-Sud. Les loisirs coûtent chers et les organisations traditionnelles paroissiales de loisirs n'arrivent plus à joindre les deux bouts. Ce geste de municipaliser les loisirs est rentable, sans aucun doute, politiquement pour un conseil municipal. Pour parler franchement, il aurait dû en être ainsi dès le début. C'est beaucoup plus aux gouvernements municipal et provincial que revient l'organisation des loisirs sur un territoire donné qu'à l'église ; cette dernière n'ayant été qu'un palliatif au moment où tout était à faire dans notre municipalité dans le domaine du loisir et de la récréation.

Cette période de 1955-71 aura été sans doute difficile. Beaucoup de lacunes, d'embûches furent rencontrées par les différents conseils de Loisirs. Nombreux sont les citoyens qui y ont consacré de nombreuses heures sans toujours être récompensés à leur juste valeur. Beaucoup d'initiatives furent critiquées. Il est bien assuré que la meilleure façon d'éviter les critiques mesquines c'est de demeurer bien assis chez soi. Malgré tous les torts et les erreurs des différents conseils de Loisirs qui se sont succédé dans le passé, tous ces généreux bénévoles ont eu le mérite d'avoir amélioré quelque chose dans leur milieu.

LA COMMISSION MUNICIPALE DES LOISIRS DE ST-CONSTANT 1971 À NOS JOURS

Une nouvelle page s'ajoute à l'historique des Loisirs de St-Constant avec la municipalisation de ces derniers. Le 5 avril 1971, le Conseil municipal adopte le règlement 312 relatif à la création d'un comité des Loisirs.

Peu avant la municipalisation des loisirs à St-Constant, l'ancienne Corporation montrait des signes évidents de fatigue. L'auto-financement était devenu très difficile pour ne pas dire impossible. Existait bien l'Organisation des bingos qui faisait des affaires d'or mais ce n'était pas suffisant parce que les besoins des loisirs devenaient trop grands.

Beaucoup d'énergie était canalisée dans le financement et l'administration des loisirs leur laissant moins de temps pour réaliser des projets concrets pour récréer la population.

Les admirables bénévoles de l'ancienne Corporation faisaient certes du bon travail et loin de nous de vouloir les dénigrer, la formule des loisirs paroissiaux était probablement usée. Il fallait changer complètement la façon d'opérer les loisirs pour le plus grand bien de ces derniers.

Le Parc Leblanc

La première réalisation de cette nouvelle Corporation Municipale des loisirs en juin 1969 est l'acquisition du terrain adjacent à la cour de l'école Jacques Leber qui deviendra le Parc Leblanc en l'honneur du Chanoine Leblanc, dernier curé à St-Constant avant l'arrivée de nos Pères Prémontrés en 1967. Il faudra aménager ce parc. Il faudra faire du remplissage avec des tonnes et des tonnes de terre et finalement refaire la pelouse; le tout pour la rondelette somme de \$11000.

Ensuite, le comité des loisirs prépare un projet de piscine extérieure pour notre municipalité. Le 4 mai 1970, après les études préliminaires l'estimé d'un tel projet est évalué à \$90 000. Le 19 mai une requête est présentée par des citoyens de St-Constant au Conseil et le projet échoue... flop... à l'eau.

En cette même année 70, c'est le début du baseball mineur organisé avec un budget de \$2 286. C'est Albert Arseneault qui en assumera la présidence. Tout était à faire puisque c'était la première organisation officielle pour le baseball.

À l'été, l'Organisation des Terrains de Jeux continue son œuvre auprès des jeunes.

Le 13 juillet 70, l'ancienne Corporation des Loisirs fait don de tous ses biens à la nouvelle Corporation Municipale pour la somme

de \$1.00. Une autre requête est présentée au Conseil Municipal pour que ce dernier municipalise les loisirs afin qu'ils ne tombent définitivement. Le 15 mars 1971, le règlement 312 est adopté et une nouvelle charte est rédigée.

Est stipulé dans un des nombreux règlements que deux membres du Conseil municipal siègeront sur ledit Conseil des Loisirs et cinq citoyens seront choisis pour les seconder. Le Comité pourra suggérer au Conseil municipal l'engagement d'un directeur des loisirs comme coordonnateur.

Gala Méritas 73

Beaucoup se souviendront du Gala Méritas Molson pour souligner le magnifique travail des très nombreux bénévoles qui se dévouent à la cause des loisirs. Ce gala était organisé pour les récompenser et les encourager à poursuivre leur travail. Parmi les élus aux trophées Méritas soulignons que c'est Albert Arseneault qui remportera les honneurs pour son courage comme premier président du baseball mineur chez nous. Alain Boulé recevait une plaque Méritas pour son travail de coordonnateur sportif de l'année. Alain Boulé est un des premiers responsables qui a mené à bien la réorganisation des loisirs chez nous au début des années 70. Serge Carignan avait bien mérité son trophée et gagné ses épaulettes comme promoteur par excellence cette même année pour son travail acharné quand est venu le temps d'installer un système d'éclairage pour le terrain de balle du Parc Leblanc.

La famille sportive de l'année 1973 fut Ghyslaine et Réal Raymond et leurs enfants, tandis que Mlle Claudine Leblanc était choisie comme reine des loisirs.

Décembre 76 c'est le début des opérations et l'ouverture officielle se fait en janvier 77. Ce joli temple du hockey est l'œuvre des architectes Lemay et Leclerc les mêmes qui construisirent l'École Jacques Leber, qui agrandirent l'école Piché-Dufrost et érigèrent l'Hôtel de Ville. Nous pouvons être fiers de ces beaux édifices sur notre territoire.

Le coût de construction de ce centre sportif s'éleva à \$1 300 000. La part de notre municipalité sera d'un peu plus de \$400 000 dollars. À qui ça peut bien servir un tel centre sportif? Au moment où ces lignes sont écrites pas moins de 450 jeunes sont inscrits dans des circuits mineurs, une cinquantaine de jeunes filles jouaient à la Ringuette et le patin libre sur semaine et le dimanche attire à lui seul près de 1000 personnes.

C'est sans aucun doute la plus grande réalisation menée à terme depuis le début des loisirs organisés à St-Constant.

Nous ne voudrions pas terminer cet historique sur les Loisirs sans parler d'un homme qui en est un peu l'âme. Depuis 1966, Willie

Lamarche est le grand artisan de la réussite du hockey mineur à St-Constant et il est secondé par un homme aussi extraordinaire que lui, Vic Chevrier.

Une autre réalisation dont nous pouvons être fiers, c'est la création d'une école de hockey pour nos jeunes novices. Pas moins de 25 adultes investissent des heures depuis près de quatre ans pour initier et former nos jeunes garçons de 6 à 9 ans à notre sport national. Nous demeurons persuadés que les heures investies rapporteront des dividendes si ce n'est déjà fait aux dires de certains.

Conclusion

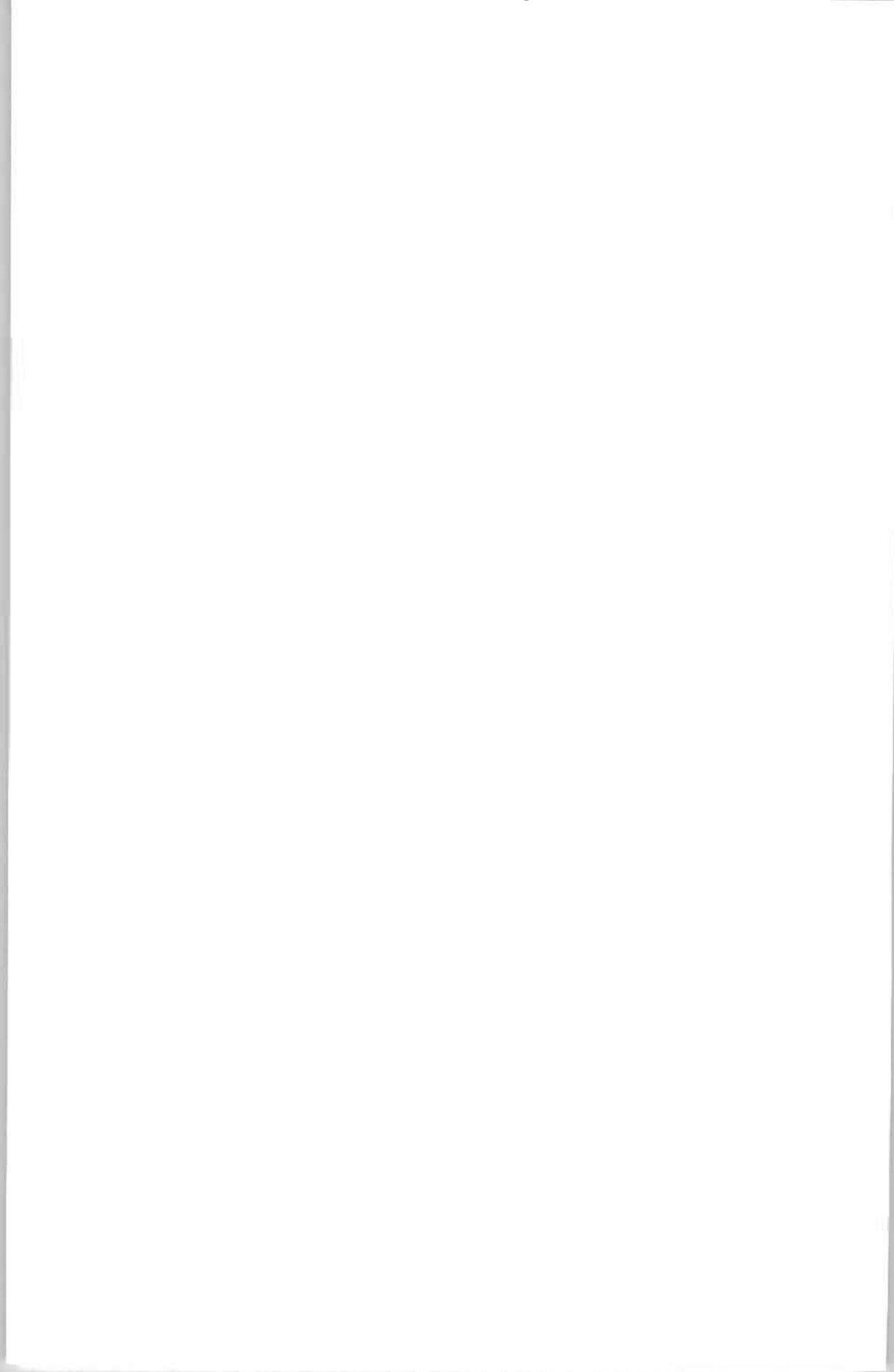
Il est bien difficile en si peu de mots de raconter ou de faire l'histoire de 25 années de loisirs dans une municipalité qui est vieille de 250 ans. Pour des raisons que nous invoquons au début de cette recherche, il nous a été impossible de remonter plus loin.

Nous demeurons conscients que tout n'a pas été dit sur le sujet.

Nous aimerions remercier tous ceux qui nous ont ouvert leur porte puisqu'ils sont les vrais auteurs des quelques pages que vous venez de lire. Aux pionniers fondateurs des loisirs, à ceux qui reprirent la relève plus tard et à tous ceux qui y sont actuellement ; qu'il nous soit permis de souligner leur courage, leur détermination et leur dévouement à l'occasion du 250^e Anniversaire de l'arrivée des premiers colons à St-Constant.

Jean-Pierre MARCHAND
Robert DUMOUCHEL

**Quelques dates
importantes
dans l'histoire de
St-Constant**



QUELQUES DATES IMPORTANTES DANS L'HISTOIRE DE SAINT-CONSTANT

- 1729 — Arrivée des premiers colons (résidents).
- 1744 — Mandement de Mgr de Pontbriand, ordonnant la construction d'une église, d'un presbytère, d'un cimetière et d'autres choses nécessaires à l'établissement de la fabrique. Le curé Deslignerles est autorisé à signer l'acte du Terrain, huit (8) arpents.
Note : le père et un frère de monsieur le curé Deslignerles de La Prairie se prénommaient « Constant ».
- 1750 — Bénédiction de la première (1^{re}) église par Monsieur Normand de Faradon, grand Vicaire de l'Évêque de Québec.
- 1837-38 — Plusieurs habitants prirent les armes pour aider les troupes de Chénier.
- 1842 — Érection civile par proclamation bornée par La Prairie, St-Rémi, St-Philippe, St-Isidore, Seigneurie Sault St-Louis.
- 1845 — Premier maire de la paroisse de Saint-Constant, Monsieur François Barbeau.
- 1846 — Une Commission Scolaire se formait à Saint-Constant, deux personnes se firent remarquer par leur zèle et leur enthousiasme : Messieurs le curé Vinet-Souliny et le docteur Aimé Dugas-Écuyer.
- 1847 — Incorporé en municipalité de comté.
- 1855 — Le premier juillet 1855, par la loi générale des comtés, la municipalité de Saint-Constant est de nouveau érigée.
- 1889 — Monsieur Bernard Hébert, grand-père du maire actuel, M. Claude Hébert, nommé maire de Saint-Constant (12^e). Voit à la construction de routes en « terre battue », « pont », etc...
- 1896 — Frédéric Baillargeon fonde la compagnie F. Baillargeon Ltée.
- 1915 — Construction des chemins (routes et macadam).
- 1917 — Partie de territoire détachée pour former la paroisse de Saint-Mathieu.
- 1918 — Partie de territoire détachée pour former la ville de Deison.
- 1919 — Établissement de la Banque Canadienne Nationale à Saint-Constant.

- 1924 — Incendie de l'église et une partie du village, destruction des archives municipales et paroissiales.
- 1939-45 — Établissement d'un camp militaire, emmagasinage de munitions.
- 1955-59 — Partie de territoire détachée pour former la ville de Candiac.
- 1955-59 — Projet domiciliaire de Côte Plaisance.
- 1957 — Partie de territoire détachée pour former la ville de Candiac.
- 1958 — Établissement de la Caisse Populaire de Saint-Constant.
- 1958 — Centralisation des écoles.
- 1962-63 — Installation des réseaux d'égout et d'aqueduc.
- 1965 — Les Cimenteries Lafarge s'établissent à Saint-Constant.
- 1967 — Arrivée des Pères Prémontrés.
- 1969-70 — Projet domiciliaire - Domaine des Copains.
- 1971-72 — Construction de l'Hôtel de Ville.
- 1973 — Statut de Ville de Saint-Constant.
- 1974 — Comité de promotion industriel CIMAG.
- 1975 — Aréna intermunicipal (Signature de l'entente Candiac, Ste-Catherine et St-Constant).
- 1977 — Construction - Route 132
Route La Saline
Rang St-Régis Nord
- 1978 — Organisation d'un corps de police pour la ville de Saint-Constant.
- 1978 — Aménagement d'un poste de police à l'Hôtel de Ville de Saint-Constant.
- 1978 — Construction d'un garage municipal.

BIBLIOGRAPHIE

- AUDET, Louis-Philippe. *Histoire de l'enseignement au Québec*, tome I, HRW, Montréal, 1971, p. 430.
- FILTEAU, Gérard, *Organisation scolaire de la province de Québec*, Montréal, Centre de Psychologie et de Pédagogie, 1954, p. 246.
- HOULE, Guy. *Commission Royale d'Enquête sur l'enseignement dans la province de Québec* (annexe), Le cadre juridique de l'administration scolaire locale au Québec, 1966, p. 177.
- LEFEBVRE, Jean-Jacques. *Saint-Constant et Saint-Philippe de Laprairie 1744-1946*, Hull, Éditions l'Éclair, 1947, p. 43.
- LORD, Denis. *Aperçu Historique de St-Constant*. Une publication du Conseil Municipal de St-Constant, 1967, p. 15.
- Les Archives du Diocèse de St-Jean-de-Québec.



Réservoir, Montée La Saline.



L'Église actuelle.



Presbytère actuel.



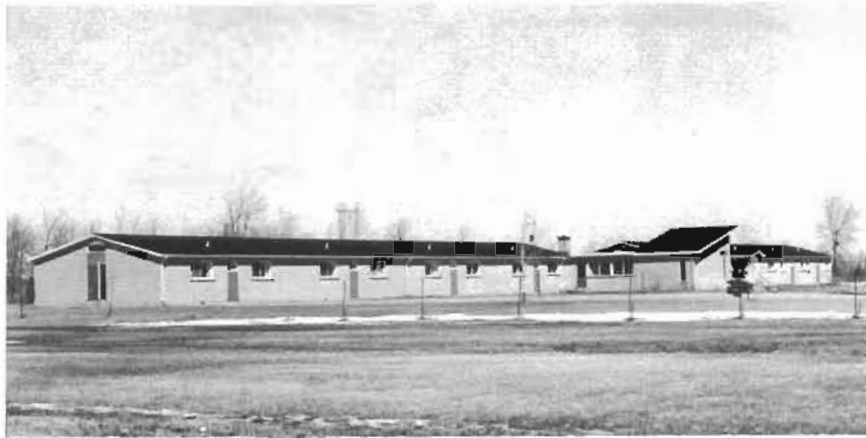
«L'Angélus à 18 heures».



Mariage en 1925, devant l'église en ruine à cause de l'incendie dans la nuit du 21-22 septembre 1924.



M. Fabien Demers et sa classe, dans les années 40.



Le Monastère des Pères prémonstrés. L'hôtellerie: partie de droite, la chapelle: partie du centre et la résidence: partie de gauche.



Pendant ou fin de la guerre.



Le «Boulevard 9c» en 1948, à une croisée du chemin...



Bureau de poste vers les années 20.



Le Bureau de poste, construction complétée en 1974



Église Baptiste, vers 1900.



La vieille gare de St-Constant n'est plus.



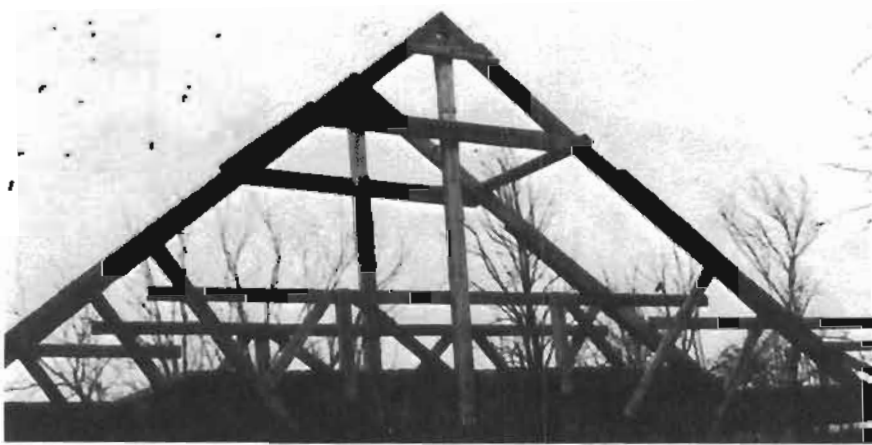
Photo de la 1^{re} chapelle. Salle paroissiale des loisirs à droite sur la photo — «Bowling».



Braves cultivateurs à le fin du siècle dernier.



La Rue St-Pierre des années '30. La Ferme Létourneau et le poulailler, un des plus impressionnants à l'époque!



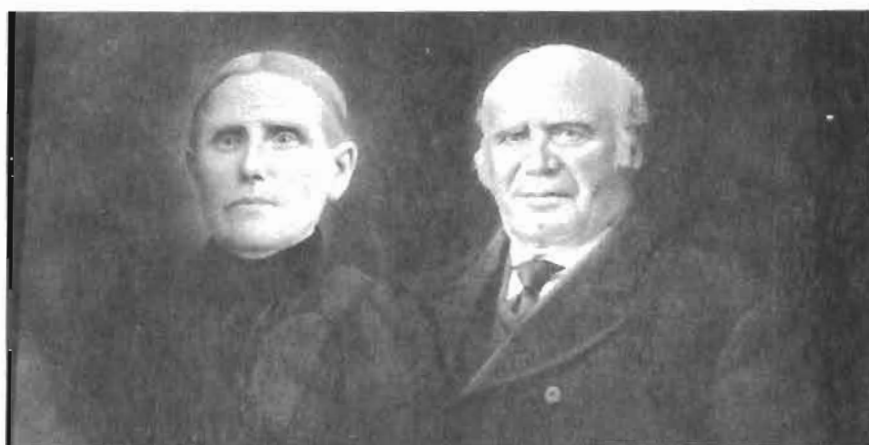
Passerelle du centre du portage.



Reposoir des années '30 à l'occasion de la Fête Dieu.

FAMILLE BELLEFLEUR

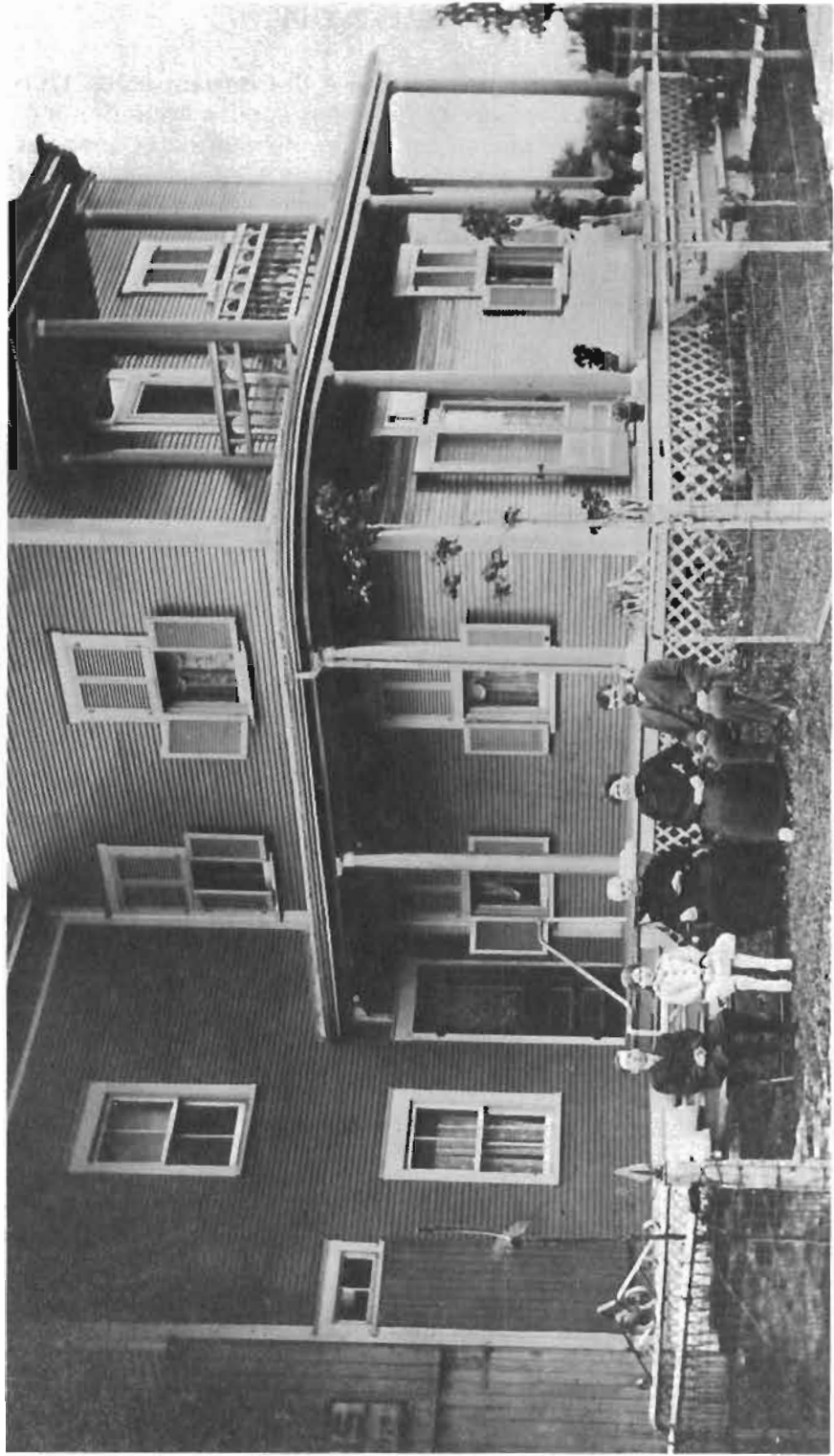
La famille Bellefleur a pris souche à St-Constant après 1760 lorsque Jean-Romain Lasselin dit Bellefleur épousa Anne Bétruné. Provenant du Hainaut (France), celui-ci avait émigré au Canada et 1755 à titre de soldat du régiment de Guyenne. L'effondrement de la Nouvelle-France ayant provoqué la dissolution des troupes françaises, Jean-Romain s'établissait définitivement sur une terre qu'il défrichera au bout de la montée St-Régis.



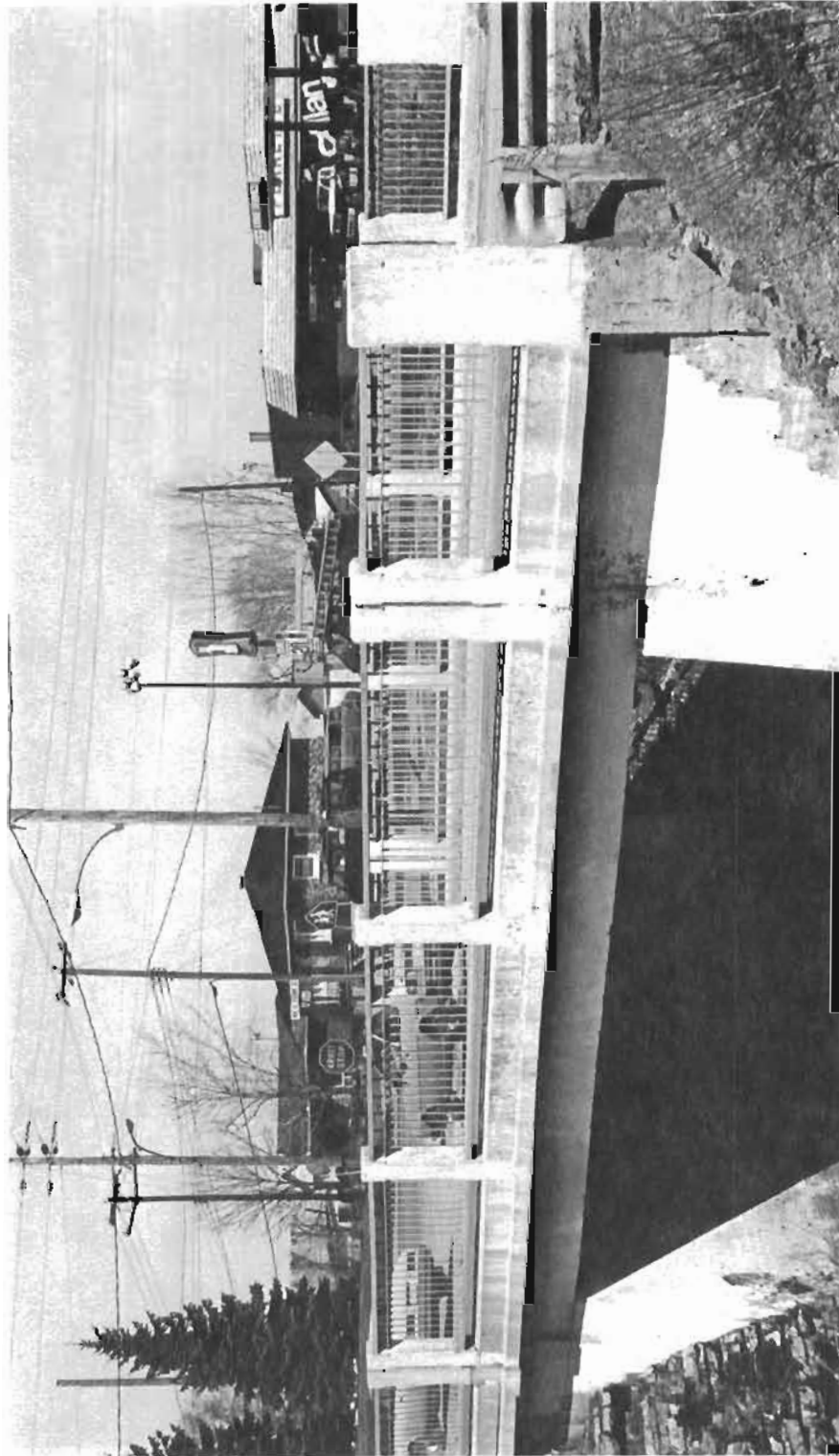
Liguori Lasselin dit Bellefleur et Angèle Boucher, mariés le 4 octobre 1859.



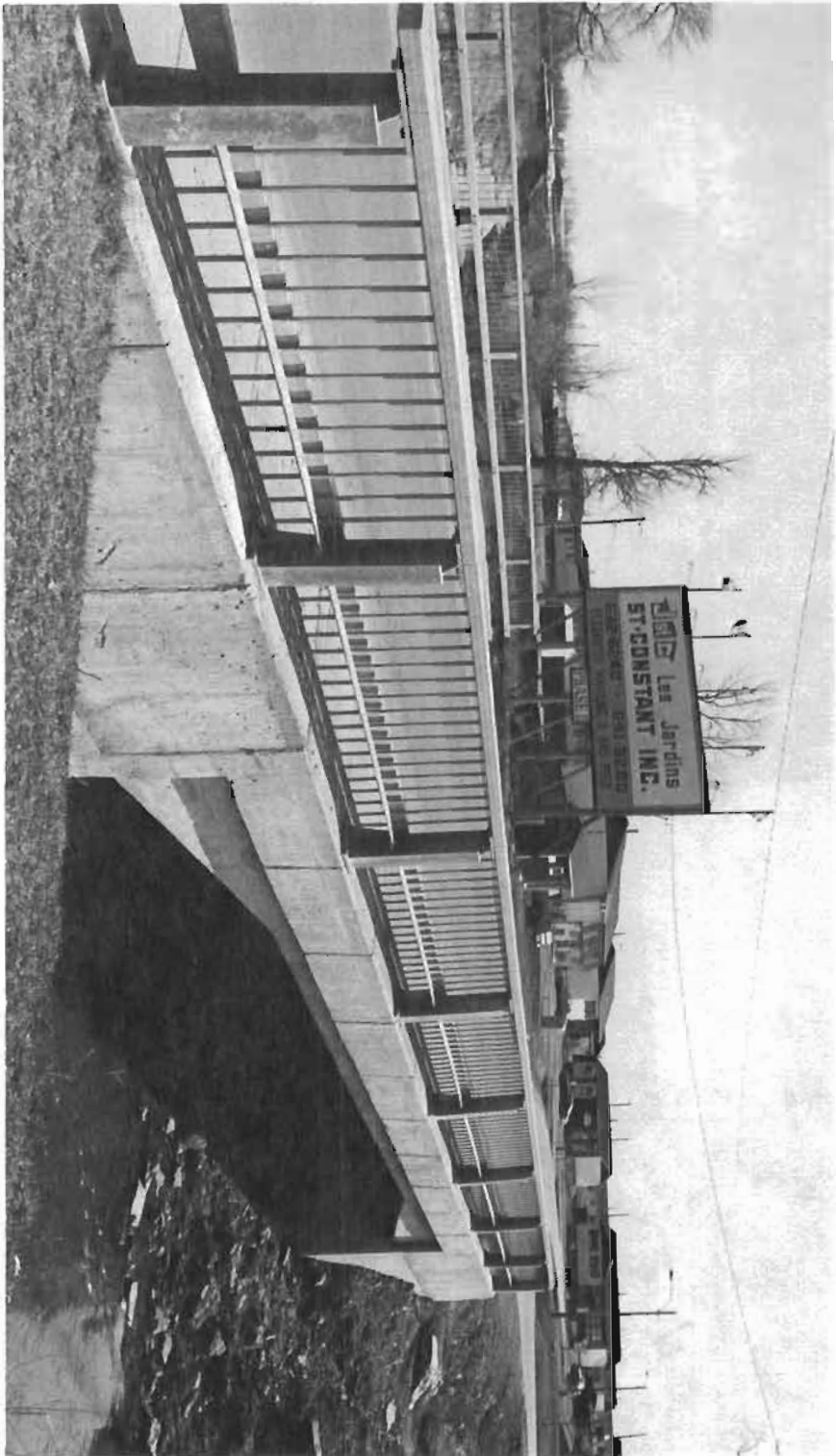
9 octobre 1932, famille Joseph Bellefleur.



Maison de Siméon Létourneau, Rue Létourneau.



Pont Miron.



Port François Barbeau.



Pont Centre.



Pont Pinsonneault.



... devenue la rue Principale de Delsun en 1979!...



Ville de Saint-Constant

147, RUE SAINT-PIERRE, ST-CONSTANT, QUE., J0L 1X0 — 632-8084



R E M E R C I E M E N T S

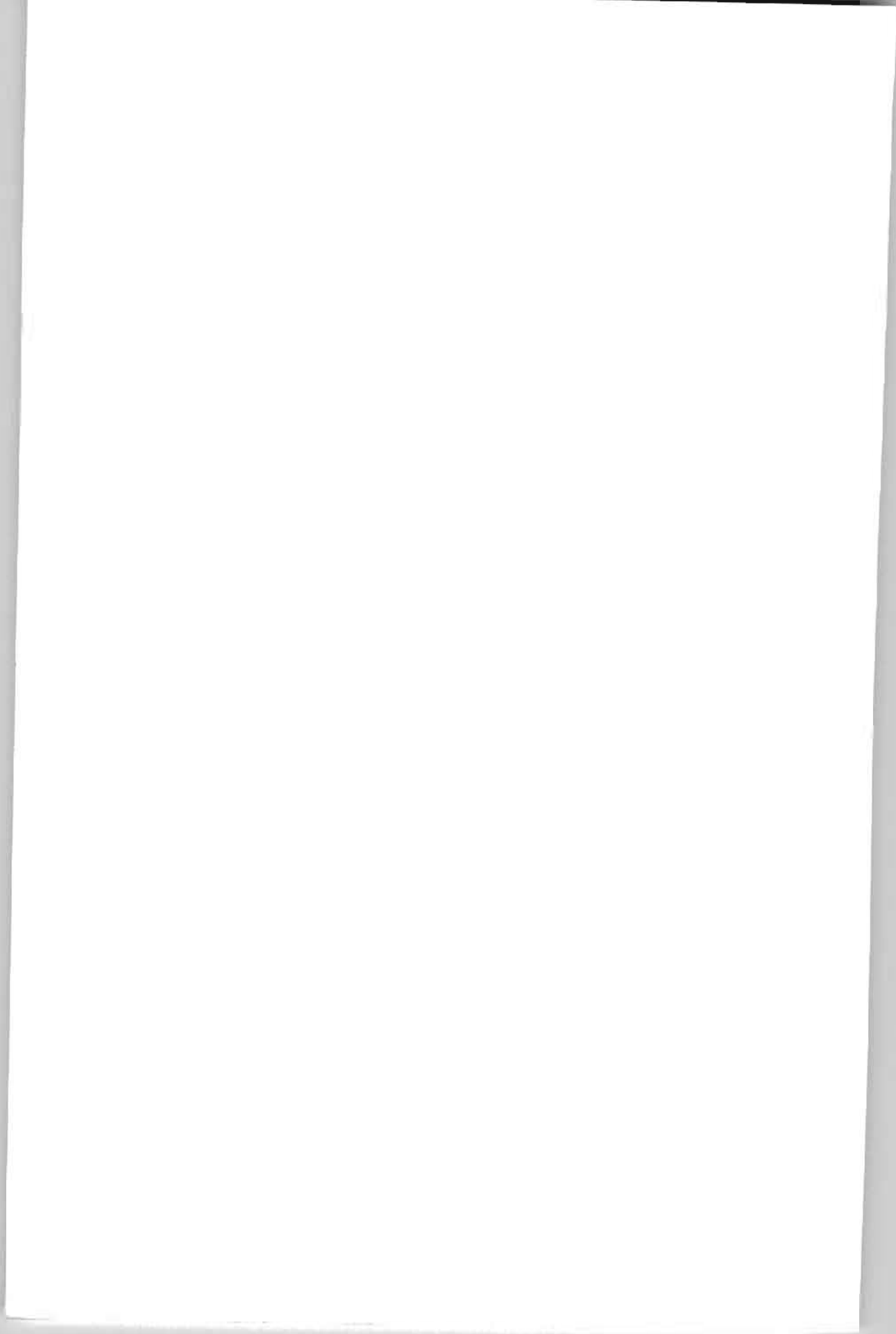
La préparation d'un Album Souvenir qui remonte à 250 ans d'histoire nécessite un travail considérable de la part de ceux qui doivent feuilleter registres, documents, etc., en vue de faire ressortir les principaux faits ou étapes qui ont caractérisé le développement de St-Constant.

Nous voulons remercier tous ceux qui nous ont fourni des textes ou renseignements touchant les différentes organisations paroissiales.

Nous devons également à ceux qui ont défrayé le coût de cette publication une reconnaissance marquée pour l'encouragement qu'ils nous ont donné. Sans leur appui financier, notre album n'aurait pas ce cachet de distinction que nous voulions lui donner.

Enfin, à tous nos collaborateurs et sollicitateurs qui de près ou de loin ont facilité notre travail, nous leur exprimons notre gratitude.

Le Comité de l'Album Souvenir
Par: Claude Hébert, Maire et
Président des Fêtes.



*Comité organisateur des fêtes
du 250^e anniversaire
de St-Constant*



Claude Hébert, maire



*Pierre Landry,
secrétaire-trésorier-adjoint*



Joseph Laenen, vicaire



Jacques Perreault



Robert McKay



Claude Bertrand



Jean Bourdeau



Jean-Pierre Marchand

